

La recette *gagnante*

Empire Company Limited
Rapport annuel 2013



Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est une société canadienne dont le siège social se situe à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principaux secteurs d'Empire comprennent ceux de la vente au détail de produits alimentaires ainsi que les activités immobilières connexes. Comptant des ventes annuelles de plus de 17 milliards de dollars et des actifs d'environ 7,1 milliards de dollars, Empire et ses filiales emploient directement environ 47 000 personnes.

Faits saillants financiers de 2013

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013	Exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2012
Activités opérationnelles		
Ventes	17 612,7 \$	16 249,1 \$
Résultat opérationnel	584,8	534,3
Résultat net ¹⁾	384,8	339,4
Résultat net ajusté ¹⁾²⁾	367,3	322,7
Données par action		
Résultat net – dilué ¹⁾	5,65 \$	4,99 \$
Résultat net ajusté – dilué ¹⁾²⁾	5,39	4,74
Valeur comptable	54,84	49,98
Dividendes par action	0,96	0,90

Énoncés prospectifs

Le présent rapport annuel renferme des énoncés prospectifs qui traduisent les prévisions de la direction concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats des activités, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives quant aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société. Tous les énoncés autres que des faits historiques figurant dans le présent rapport annuel, y compris les énoncés concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats des activités, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives quant aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société, peuvent constituer des énoncés prospectifs. Les expressions telles que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « pouvoir », « planifier » et d'autres expressions semblables ainsi que leur utilisation avec la négation indiquent en général des énoncés prospectifs.

Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » du rapport de gestion pour obtenir plus de détails concernant les énoncés prospectifs ainsi qu'une mise en garde relative à leur utilisation.

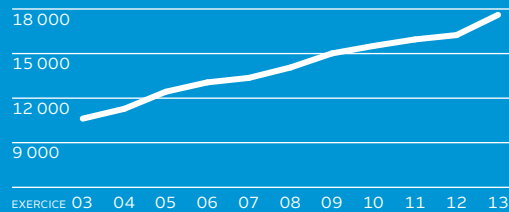
Remarque

Certaines mesures comprises dans le présent rapport annuel n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Des informations supplémentaires relatives aux mesures financières non conformes aux PCGR sont fournies dans le rapport de gestion, à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

TCAC³⁾ des ventes sur dix ans

5,2%

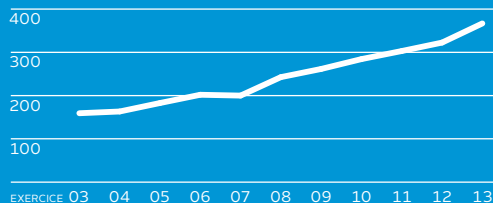
VENTES (en millions de dollars)



TCAC³⁾ du résultat net ajusté sur dix ans¹⁾²⁾

8,7%

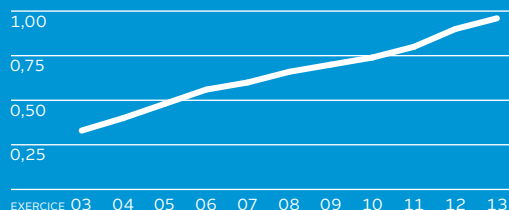
RÉSULTAT NET AJUSTÉ¹⁾²⁾ (en millions de dollars)



TCAC³⁾ des dividendes par action sur dix ans

11,3%

DIVIDENDES (montant par action)



- 1) Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle.
- 2) Exclut les éléments qui ne constituent pas des indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société.
- 3) Taux de croissance annuel composé.

La recette *gagnante*

Empire s'est engagée à maximiser la valeur pour les actionnaires, de façon durable et à long terme, en appuyant l'objectif de Sobeys – qui est d'être reconnue par le grand public comme étant le meilleur détaillant en alimentation offrant le meilleur milieu de travail du Canada – et en renforçant ses placements immobiliers connexes. Le présent rapport annuel met en lumière les principaux ingrédients de notre stratégie :



Créer de la valeur *collectivement*

L'orientation stratégique d'Empire est de générer une croissance durable à long terme des ventes et du résultat net ajusté, tout en réinvestissant prudemment la plupart de ses flux de trésorerie en vue de faire croître et de renforcer ses activités de vente au détail de produits alimentaires et ses activités immobilières connexes.

À nos actionnaires

Empire a réalisé une performance record pour l'exercice 2013 même si le secteur de la vente au détail de produits alimentaires subit encore une vive concurrence. Les ventes consolidées ont atteint 17,6 milliards de dollars, en hausse de 8,4 % par rapport à celles de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de l'acquisition des 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes de Shell Canada au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012, les ventes consolidées se sont accrues de 2,9 %. Le résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est élevé à 384,8 millions de dollars (5,65 \$ par action diluée), contre 339,4 millions de dollars (4,99 \$ par action diluée) pour l'exercice 2012, soit une hausse de 13,4 %. Le résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle, qui ne tient pas compte des éléments qui ne constituent pas des indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société, se chiffre à 367,3 millions de dollars (5,39 \$ par action diluée), contre 322,7 millions de dollars (4,74 \$ par action diluée) pour l'exercice 2012, soit une augmentation de 13,8 %. Ces résultats financiers se sont répercutés sur le cours de l'action d'Empire, qui a monté de 19,0 % au cours de l'exercice, atteignant un sommet en 20 ans, durant lesquels les actionnaires auront obtenu un rendement total au taux annuel moyen composé de 13,5 % de leur investissement.

La recette gagnante

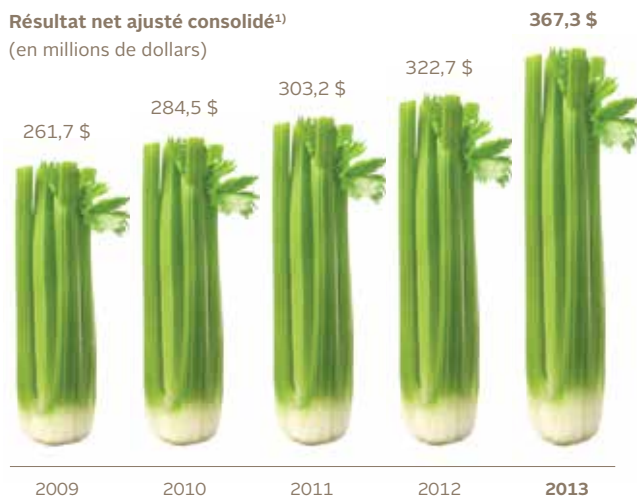
La recette du succès d'Empire s'explique par les investissements et améliorations perpétuels d'Empire dans les activités qu'elle connaît le mieux – la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières associées à ce secteur. Dès le début, Frank H. Sobey a su profiter des avantages stratégiques et des possibilités d'investissement résultant de la possession des immeubles associés au réseau grandissant des supermarchés de Sobeys, et depuis, ces deux secteurs – l'alimentation et l'immobilier – sont les forces motrices d'Empire dans la création d'une valeur à long terme et durable. À travers ces années, nous avons pu générer des rendements solides en réinvestissant nos flux de trésorerie et notre capital excédentaire dans nos activités de vente au détail de produits alimentaires et nos activités immobilières connexes pour en assurer la croissance et l'essor, lesquelles activités aujourd'hui représentent collectivement 98,7 % des ventes consolidées et 94,4 % du résultat opérationnel net.

Vente au détail de produits alimentaires

Les ventes de l'exercice 2013 de Sobeys ont grimpé de 8,3 % pour s'établir à 17,3 milliards de dollars, grâce à une autre année de croissance des ventes des magasins comparables et à l'acquisition des établissements de Shell déjà mentionnée. C'est une performance remarquable vu l'intensité des activités promotionnelles, la quasi-absence d'inflation de prix dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires qui continue d'attirer de nouveaux concurrents, et l'imposante superficie locative qui s'ajoute au secteur du commerce de détail. Malgré tout, le secteur de la vente au détail de produits alimentaires, par l'entremise de Sobeys, a enregistré un résultat opérationnel record de 515,3 millions de dollars, en hausse de 8,3 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette performance de Sobeys témoigne de l'efficacité de sa stratégie de croissance axée sur les produits alimentaires, de la force et de la compétence de son personnel et de ses investissements massifs durant ces six dernières années dans les infrastructures de ses magasins et installations de distribution, dans ses systèmes et procédés informatiques et dans les initiatives de vente, de gestion de coûts et de productivité. Malheureusement, dans un secteur aussi effervescent que celui de l'alimentation de détail, les accomplissements passés sont vite oubliés.

Résultat net ajusté consolidé¹⁾

(en millions de dollars)



1) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

« La performance de Sobeys témoigne de l'efficacité de la stratégie de croissance axée sur les produits alimentaires, de la force et de la compétence de son personnel et de ses investissements massifs durant ces six dernières années. »

Paul D. Sobey

Président et chef de la direction, Empire Company Limited



Marc Poulin (à gauche)
Paul D. Sobey (à droite)



367,3 M\$

Empire a enregistré un résultat net ajusté record pour l'exercice 2013

L'exercice 2013 a été une période active durant laquelle Sobeys a accompli plusieurs choses – la transition de sa structure opérationnelle vers une axée sur le concept; la mise en œuvre de sa plateforme SAP à l'échelle de toute l'entreprise chez Thrifty Foods ainsi que dans nos établissements du Québec; la construction d'un centre de distribution automatisée à Terrebonne (Québec). Grâce à ces accomplissements, Sobeys est plus que jamais bien positionnée pour réaliser son potentiel en tant qu'entreprise valant 17 milliards de dollars. Les possibilités d'accroître le chiffre d'affaires et le résultat net sont multiples, dont l'intégration des principaux procédés commerciaux d'est en ouest du pays, la mise en application de programmes commerciaux nationalement intégrés avec nos fournisseurs et l'intégration de techniques performantes de renseignement sur les clients de Sobeys aux programmes de commercialisation et de marchandisage. Ces dernières années, l'amélioration constante de la productivité de Sobeys lui a permis de préserver sa compétitivité sur le plan des prix et d'augmenter sa rentabilité tout autant. Nous nous attendons à ce que les initiatives importantes prises durant l'exercice écoulé favorisent cette tendance.

Placements et autres activités

Le secteur des placements et autres activités d'Empire représente essentiellement sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de 42,8 % dans le FPI Crombie, sa participation en actions dans les propriétés résidentielles par l'entremise de Genstar et sa participation de 100,0 % dans Empire Theatres. Bien que toutes ces participations constituent des investissements solides, le FPI Crombie quant à lui joue un rôle particulièrement important dans la croissance des activités de base en raison de son lien stratégique avec Sobeys.

Pour Empire, la création du FPI Crombie a ouvert la porte à des capitaux qui ont permis à Sobeys d'accélérer son expansion en tant que détaillant national de premier ordre, tout en lui permettant de réaliser la valeur de ses immeubles. Pour les investisseurs du FPI Crombie,

ce lien stratégique avec Sobeys offre un accès privilégié à certains des immeubles commerciaux les plus constants en matière de performance, à savoir des centres commerciaux de quartier ayant une épicerie ou une pharmacie comme commerce pilier, ainsi que des magasins autonomes, nouvellement construits et entièrement occupés. Au cours de l'exercice 2013, le FPI Crombie a acquis huit immeubles d'Empire pour 106,0 millions de dollars.

Le FPI Crombie s'est aussi avéré une excellente entité de placement à lui seul, établissant de nouveaux records de performance pour son dernier exercice clos le 31 décembre 2012. La contribution du FPI Crombie au résultat opérationnel d'Empire s'est montée à 22,0 millions de dollars, après rajustement de l'incidence du retraitement du FPI Crombie, pour l'exercice 2013, contre 19,7 millions de dollars pour l'exercice précédent, et sa contribution aux flux de trésorerie s'est quant à elle chiffrée à 33,4 millions de dollars. À la clôture de l'exercice d'Empire, la valeur de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de 42,8 % dans le FPI Crombie correspondait à 622,7 millions de dollars, la capitalisation boursière du FPI Crombie ayant dépassé 1,4 milliard de dollars.

Depuis le premier appel public à l'épargne lancé par le FPI Crombie en mars 2006, le résultat net que celui-ci a généré sur ses immeubles s'est accru à un taux annuel composé de 12,7 %, tandis que sa capitalisation boursière a enregistré une croissance annuelle moyenne de 19,0 %.

Non seulement le portefeuille de projets de développement de Sobeys représente-t-il un atout concurrentiel unique pour le FPI Crombie, mais celui-ci a aussi amélioré constamment ses capacités de gestion et accentué continuellement sa présence nationale dans le secteur de l'immobilier commercial en général. Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2012, le FPI Crombie a acquis 26 centres commerciaux ouverts ayant comme commerce pilier une épicerie ou une pharmacie et magasins autonomes, dont 24 auprès de tiers, et tous situés, sauf un, hors du Canada atlantique.

Priorités stratégiques de 2013

- La mise en œuvre de la stratégie de marque pour nos magasins à gamme complète de services.
- L'atteinte de l'excellence dans nos activités opérationnelles grâce à l'harmonisation et l'optimisation des processus et de la technologie.
- Le lancement de l'initiative nationale de mobilisation des employés.
- L'accent sur l'amélioration des programmes de gestion et de merchandising des catégories afin d'offrir des produits alimentaires inédits.
- Le développement des projets immobiliers de Sobeys, réservés au FPI Crombie en premier afin d'en favoriser la stratégie de diversification géographique.
- Le réinvestissement des distributions en trésorerie venant du FPI Crombie pour soutenir la croissance dans les activités immobilières connexes.

Progrès stratégique de 2013

- L'ouverture du centre de distribution automatisée à Terrebonne (Québec).
- La formation et le perfectionnement constants des effectifs et les investissements continus dans les outils et procédés.
- La mise en service complète du système SAP à l'échelle nationale.
- L'achèvement des conversions de tous les magasins FreshCo; l'intégration des postes d'essence de détail de Shell au Québec et dans le Canada atlantique; le lancement des promotions relatives aux produits alimentaires et à l'essence.
- La vente de huit immeubles d'Empire au FPI Crombie pour 106,0 millions de dollars.
- Des investissements additionnels de 38,3 millions de dollars dans le FPI Crombie.

Une plus grande plateforme pour la croissance

Le 12 juin 2013, après la clôture de l'exercice, Empire et Sobeys ont annoncé une entente définitive avec Safeway Inc. visant l'acquisition de la presque totalité des actifs de Canada Safeway Limited pour une contrepartie en trésorerie d'environ 5,8 milliards de dollars, sous réserve d'un rajustement du fonds de roulement et de la prise en charge de certaines dettes. Cette acquisition représente une chance unique et hautement stratégique d'agrandir considérablement le réseau de Sobeys, d'établir une présence prédominante dans l'Ouest canadien (y compris la première position sur le marché en plein essor de l'Alberta), d'engendrer une forte synergie et d'augmenter la rentabilité de façon significative. En particulier, l'acquisition de Canada Safeway donnera naissance à une entité dont le chiffre d'affaires pro forma atteindrait quelque 24 milliards de dollars et aura un effet positif immédiat sur le résultat net ajusté par action. La direction est d'avis que les synergies annuelles se chiffreront à environ 200 millions de dollars et s'attend à ce qu'elles soient réalisables sur une période de 36 mois.

Par-dessus tout, la fusion de Sobeys et de Canada Safeway représente l'union parfaite, chacune ayant des objectifs stratégiques nettement compatibles et une culture d'entreprise similaire. Les deux se concentrent sur la vente d'aliments frais et un service hors pair, tout en privilégiant une équipe de direction solide et une approche opérationnelle qui repose sur des programmes sophistiqués de renseignement sur la clientèle et de fidélisation et en insistant sur le perfectionnement du personnel, la gestion stricte des coûts et la force des marques maison. L'acquisition de Canada Safeway, y compris les biens immobiliers possédés en propre de 1,8 milliard de dollars.

Depuis l'acquisition du Groupe Oshawa au cours de l'exercice 1999, nous avons su financer et intégrer les acquisitions avec succès afin de créer de la valeur pour l'actionnaire, en procurant un taux de croissance annuel de 14,8 % du résultat net ajusté moyen par action durant ce laps de temps.

Perspectives

L'exercice à venir promet d'être une autre année active pour Empire, mais ce défi nous est familier grâce à notre expérience de 106 années dans le milieu. Nous savons que le consommateur canadien reste prudent et que de nouvelles superficies locatives viennent s'ajouter au secteur de la vente au détail. Nous sommes cependant confiants que notre réussite se répétera, grâce à notre stratégie axée sur le commerce alimentaire et à nos investissements massifs dans Sobeys. Pareille stratégie et notre passion pour le commerce alimentaire, ainsi que le dévouement et l'engagement de notre personnel, ont touché la corde sensible des clients de chacun des concepts de magasin de détail de Sobeys, nous permettant d'offrir une expérience d'achat plus enrichissante. Pour les années à venir, nous renouvelons l'engagement d'améliorer cette expérience pour les clients et d'investir dans de nouvelles infrastructures et dans les méthodes d'amélioration de la productivité.

Évidemment, la qualité de notre personnel constitue notre plus grand atout concurrentiel. Nous avons la chance d'avoir des équipes de direction vraiment exceptionnelles qui collaborent plus étroitement que jamais entre elles en vue de réaliser le plein potentiel du secteur de l'alimentation au détail et du secteur immobilier connexe d'Empire. J'aimerais aussi remercier Marcel Côté de sa longue et précieuse contribution. M. Côté ne se représentera pas aux élections du conseil d'administration. Durant ses 15 années de services exemplaires offerts à Sobeys et à Empire, son dévouement et ses conseils ont été inestimables. Pour clore, je tiens aussi à exprimer ma sincère appréciation à tous les membres du personnel et aux marchands franchisés et affiliés qui ont aidé Empire à réaliser une performance record pour l'exercice 2013.



PAUL D. SOBEY

Président et chef de la direction
Empire Company Limited
Le 27 juin 2013

Empire

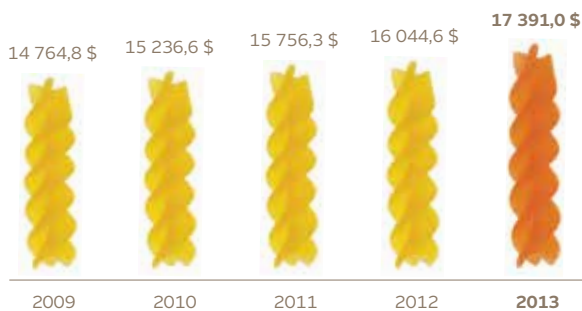
en bref

Vente au détail de produits alimentaires

Les activités de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire sont menées à bien par sa filiale entièrement détenue, Sobeys Inc., qui comble les besoins des consommateurs canadiens dans plus de 1 569 magasins détenus en propre ou franchisés qui se trouvent dans plus de 800 collectivités réparties dans toutes les provinces du Canada.

La stratégie de Sobeys, qui est axée sur l'alimentation, vise à offrir aux clients la meilleure expérience de magasinage de produits alimentaires possible dans des magasins dont le concept et la taille conviennent parfaitement aux besoins des clients et dont l'atout est d'offrir un service à la clientèle supérieur. Sobeys continue de rehausser la qualité des produits, des services et du merchandising de chaque concept en investissant continuellement dans ses magasins de détail et ses réseaux de distribution, dans des programmes de commercialisation et de merchandising innovateurs, dans l'optimisation des procédés informatiques et dans la mobilisation de son personnel.

Vente au détail de produits alimentaires – ventes (en millions de dollars)



Vente au détail de produits alimentaires – résultat opérationnel (en millions de dollars)



Placements et autres activités

Ce secteur représente essentiellement notre participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de 42,8 % dans le FPI Crombie comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, notre participation en actions dans des propriétés résidentielles par l'entremise de Genstar et notre participation de 100,0 % dans Empire Theatres.

Grâce au lien stratégique qui existe entre Sobeys et le FPI Crombie, Empire est en mesure d'accroître la valeur des actifs immobiliers de Sobeys et d'accélérer l'expansion de notre secteur de la vente au détail de produits alimentaires. En contrepartie, le FPI Crombie bénéficie d'un accès préférentiel et constant aux nouveaux immeubles commerciaux de Sobeys en voie de construction tout en ayant la possibilité d'acquérir d'autres immeubles auprès de tiers et de créer ainsi de la valeur.

Placements et autres activités – ventes (en millions de dollars)



Placements et autres activités – résultat opérationnel (en millions de dollars)





1 569

Nombre total
de magasins*

Magasins bien établis et différenciés

Sobeys aborde le marché au moyen de magasins et de bannières de détail différenciés afin de s'adapter à la demande des clients. Ces concepts sont les suivants : les **magasins à gamme complète de services**, qui répondent à toutes les demandes en produits alimentaires (grande sélection de produits et gamme complète de rayons spécialisés) et bénéficient d'un service à la clientèle de qualité; les **magasins misant sur l'offre de produits frais**, qui répondent aux

besoins de réapprovisionnement en produits frais et d'achats pour le repas du soir, produits personnalisés et services compris; les **magasins de quartier**, qui comblent les besoins d'épicerie ou de réapprovisionnement dans les petits quartiers ou collectivités dont c'est le seul commerce alimentaire; les **magasins de rabais**, qui vendent à bas prix et se nichent dans des marchés où seul le prix compte pour le consommateur; les **dépanneurs**, qui sont là pour les gens pressés ou de passage.



Magasins à gamme complète de services

Sobeys
IGA extra
Thrifty Foods

Magasins misant sur l'offre de produits frais

Sobeys Urban Fresh
IGA

Magasins de quartier

IGA
Foodland
Marché Bonichoix
Les Marchés Tradition

Magasins de rabais

FreshCo

Dépanneurs

Needs

Pour en savoir plus sur chacune des bannières de nos détaillants, y compris leur emplacement, visitez l'adresse suivante : <http://www.sobeyscorporate.com/fr/Our-Company/At-A-glance.aspx>

* Comprend les 236 postes d'essence et les activités de dépanneur connexes acquis au cours de l'exercice 2012.





La recette *gagnante*

L'amélioration constante est la porte d'entrée au secteur canadien de la vente au détail de produits alimentaires. Après plus d'une décennie d'investissements ciblés, Sobeys est devenue un détaillant national de premier ordre et dynamique dans l'alimentation. Le présent rapport annuel met en lumière les principaux ingrédients de notre stratégie qui continue de servir l'objectif de Sobeys, qui est *d'être reconnue par le grand public comme étant le meilleur détaillant en alimentation et le meilleur milieu de travail du Canada.*



Fidéliser *la clientèle*

Dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, bien des choses ont changé au cours des 106 dernières années, mais notre réussite repose toujours sur l'établissement d'une relation solide et durable, un client à la fois. La clé est d'avoir pleine conscience de ce que les clients recherchent et de favoriser une culture axée sur le partage quotidien de nos connaissances, de notre enthousiasme et de notre passion pour la nourriture.



My Offers, tout premier programme électronique d'offres promotionnelles au Canada, permet aux clients d'accumuler des points directement sur leurs cartes de membre qu'ils peuvent échanger en magasin contre des articles sans l'utilisation de papier.

Sobeys aborde le marché au moyen de magasins et de bannières de détail différenciés qui offrent en tout temps, chacun dans leur secteur, une expérience de magasinage supérieure. Chaque concept a fait vibrer la corde sensible des clients visés. En ce qui concerne nos magasins à gamme complète de services – les bannières Sobeys, IGA *extra* et Thrifty Foods – qui représentent notre principal moteur de croissance, nous continuons d'y introduire des programmes de commercialisation et de marchandisage destinés à établir une relation plus intime et plus solide avec les clients.

Comme d'habitude, l'application méthodique de nouvelles technologies joue un rôle essentiel dans l'amélioration de ces relations. Les circulaires hebdomadaires classiques constituent encore le principal mode de publicité de l'industrie, mais Sobeys continue d'exploiter ses techniques de renseignement sur les clients en vue de créer une nouvelle génération de programmes de commercialisation plus personnalisés. Ces deux dernières années, nous avons travaillé étroitement avec Aimia, chef de file mondial en gestion de programmes de fidélisation, afin d'intégrer *Self Serve* – outil d'analyse de la clientèle, breveté et le meilleur de sa catégorie – à nos activités. Cette démarche offre une capacité sans précédent d'analyser les données générées par les programmes de récompense Club Sobeys, Club Thrifty Foods et AIR MILES^{MD} et d'améliorer les prises de décisions commerciales et stratégiques concernant plusieurs aspects de nos activités, allant de l'assortiment des produits aux activités de promotion.

Le lancement du programme électronique d'offres promotionnelles *My Offers*, le premier du genre au Canada, témoigne de cette volonté de fidéliser les clients individuellement. Il permet aux clients d'accumuler des points directement sur leurs cartes Club Sobeys ou Club Thrifty Foods et de les échanger contre des articles en magasin sans l'utilisation de papier. *My Offers* fait des offres exclusives aux membres, personnalisées en fonction de leurs habitudes d'achat, avec des promotions pour les achats ordinaires et des points primes pour les articles de qualité supérieure ou complémentaires.



L'utilisation des applications mobiles, que Sobeys a récemment lancées pour offrir des solutions novatrices en matière de recette de cuisine, est également prometteuse pour la fidélisation individuelle de la clientèle. *Moodie Foodie* est une application unique en son genre qui propose des recettes aux clients pressés et occupés, en mal d'inspiration, qu'ils peuvent rapidement choisir pour préparer et partager un repas délicieux selon l'humeur et la situation du moment.

Nous doublons les efforts en vue de fidéliser les clients en essayant de perfectionner nos programmes commerciaux au sein de nos établissements. Au cours du prochain exercice, à la lumière du succès des meilleurs programmes commerciaux de chacune de nos bannières, nous proposerons de nouveaux produits attrayants – y compris l'expertise nécessaire pour créer des solutions complètes, à valeur ajoutée, en matière de repas – à l'échelle de notre réseau national de magasins.

Moodie Foodie, une application unique offrant des recettes selon l'inspiration du moment, illustre le genre d'initiative de commercialisation ciblant chaque personne, qui favorise le rapprochement avec nos clients.

Le spécialiste des fromages de Sobeys, Andy Shay, membre de la Guilde Internationale des Fromagers, utilise son expertise pour proposer une sélection de fromages accrue dans nos magasins et former les experts en fromage en magasin, qui aideront à leur tour les clients à découvrir, apprécier et déguster différents fromages.



Donner priorité *aux aliments et à l'innovation*

La stratégie de Sobeys axée sur le commerce alimentaire vise à charmer nos clients en leur procurant la meilleure expérience de magasinage de produits alimentaires possible au Canada, en améliorant continuellement nos produits, nos services et nos techniques de merchandising. Pour y parvenir, nous avons besoin d'idées nouvelles qui germeront à force de nous mettre dans la peau de nos clients.



Des conseillers *Wellbeing* dévoués tels qu'Amanda Searle tiennent régulièrement des séances d'information et prodiguent des conseils sur tous les produits offerts dans nos rayons *Wellbeing* et *Natural Source*.

L'importance accordée par Sobeys aux produits alimentaires, en particulier aux produits frais, plaît tout simplement aux consommateurs canadiens de plus en plus soucieux de leur santé. Inspirés par la réussite des boutiques de produits naturels *Rachelle-Béry* que nous avons implantées dans certains magasins *IGA extra* au Québec, nous avons poussé plus loin notre commerce de produits naturels et de produits de bien-être en introduisant les rayons *Natural Source* dans nos marchés Sobeys du Canada atlantique. *Natural Source*, boutique spécialisée à l'intérieur de nos magasins, permet au consommateur de faire ses emplettes en un seul point et offre plus de 2 000 articles d'épicerie, produits laitiers et produits surgelés, dont plus de 600 produits sans gluten. Tous les produits offerts dans la section *Natural Source* doivent être biologiques, contenir peu d'ingrédients naturels transformés, ou encore proposer une courte liste d'ingrédients. Les plus grands magasins Sobeys de la région abritent aussi nos boutiques innovatrices *Wellbeing* d'articles de bien-être, où les clients peuvent trouver près de 3 000 articles différents – produits de santé ou de beauté naturels, suppléments alimentaires pour les athlètes et produits nettoyants écologiques. Chaque rayon est doté de conseillers *Wellbeing* bien formés qui tiennent régulièrement des séances d'information au sujet d'un mode de vie sain et prodiguent des conseils sur tous les produits offerts dans nos rayons *Wellbeing* et *Natural Source*. Actuellement, le Canada atlantique compte neuf magasins Sobeys abritant un rayon *Wellbeing*, et nous envisageons d'étendre le programme dans l'année qui vient.

Sobeys continue de prendre le devant au sein de notre secteur d'activité en aidant Santé Canada à réduire la consommation de sel dans les aliments transformés. Aujourd'hui, plus de 80 % de nos produits de marque maison respectent les cibles de réduction de sodium que Santé Canada préconise pour 2016, les efforts concernant le reste de nos produits étant bien avancés.

Le même esprit novateur se manifeste dans l'élaboration continue de nos produits de marque maison. Voilà plus de cinq ans que nous profitons de notre panel unique de dégustation sensorielle, qui teste nos produits de la marque maison *Compliments* auprès des Canadiens moyens pour être sûr que ces produits reflètent l'évolution des goûts et la diversité grandissante des choix culinaires de nos clients venant des quatre coins du pays. Durant l'exercice écoulé, nous avons inclus un schéma des profils et des préférences dans notre processus d'essai de produits.



Grâce à l'expertise de nos échantillonneurs professionnels de consommateurs à décrire et à évaluer les attributs de produits spécifiques, nous sommes en mesure de créer un profil qui nous aide à concocter des produits systématiquement les meilleurs de leur catégorie.

Nous découvrons de nouvelles façons d'élargir le champ d'activité de Sobeys hors du cadre de l'alimentation traditionnelle. Durant la dernière année, nous avons introduit une promotion dite « aliments contre carburant » dans tout notre réseau de 191 postes d'essence Shell au Québec. Dans le but d'accroître la fréquentation de nos magasins et de fidéliser davantage la clientèle, le programme offre des rabais intéressants et d'autres primes à chaque achat de carburant. Cette promotion s'inspire d'une autre promotion similaire, dont le succès est retentissant dans le Canada atlantique, qui récompense les clients de Sobeys par des coupons rabais échangeables à l'achat d'essence dans des établissements Fast Fuel, Irving et Shell avoisinants.

Nos produits *Sensations par Compliments* et nos autres produits de marque maison, qui sont de plus en plus populaires, sont concoctés à l'aide des commentaires et suggestions faits par nos échantillonneurs professionnels de consommateurs.

Natural Source est une nouvelle boutique à l'intérieur des magasins Sobeys du Canada atlantique qui propose plus de 2 000 articles d'épicerie, produits laitiers et produits surgelés de santé naturels dans le même espace.



Améliorer *notre productivité*

Ces cinq dernières années, Sobeys a investi plus de 2,3 milliards de dollars dans l'expansion et la modernisation des réseaux de magasins et de distribution, dans la mise en œuvre de ses systèmes et procédés informatiques sophistiqués à l'échelle de l'entreprise et dans le perfectionnement et la mobilisation de son personnel. Nous sommes maintenant prêts à passer progressivement à un niveau de productivité supérieur.



Simon St-Pierre, chef d'exploitation, démontre l'efficacité de la technologie à notre deuxième centre de distribution automatisé situé à Terrebonne, au Québec. L'achèvement de la mise en œuvre de notre plateforme SAP permet l'optimisation de notre réseau de distribution national.

Chez Sobeys, nous sommes déterminés à préserver notre compétitivité sur le plan des prix dans tous les secteurs que nous occupons. Nous y sommes parvenus tout en étant rentables parce que nous avons constamment amélioré nos produits et services, ainsi que l'expérience de magasinage des clients et avons en même temps surveillé nos coûts et notre productivité. Au cours de l'exercice 2013, nous avons pu mettre en œuvre notre plateforme SAP intégrée chez Thrifty Foods ainsi que dans nos établissements du Québec. Nous pouvons maintenant profiter d'une standardisation de nos procédés informatiques et de nos outils de productivité SAP sophistiqués à l'échelle du pays. Ces outils comprennent Gestion de la main-d'œuvre, qui optimise le déploiement de la main-d'œuvre en fonction des habitudes de magasinage des clients, Gestion des produits frais, qui assure la qualité exceptionnelle et l'homogénéité de nos produits frais, et Commande assistée par ordinateur, qui permet d'optimiser le niveau des stocks en magasin.

La mise en œuvre de notre plateforme SAP augmente notre capacité d'améliorer la performance de notre réseau national de distribution. En novembre 2012, nous avons ouvert notre deuxième centre de distribution automatisée à Terrebonne (Québec), qui utilise la toute dernière génération de technologie d'entrepôt et de ramassage WITRON Integrated Logistics qui a permis de rehausser la qualité du service offert aux magasins et de réduire les coûts de distribution dans nos activités ontariennes. L'installation de Terrebonne possède plusieurs techniques avancées, dont la possibilité de manutentionner des caisses ou des boîtes individuelles, ce qui est particulièrement avantageux sur le plan de la gestion des stocks destinés aux dépanneurs du Québec.

La standardisation de nos procédés informatiques à l'échelle nationale permettra de mettre en œuvre les changements organisationnels d'envergure nécessaires pour le déploiement de nos stratégies à l'égard de la croissance, de la productivité et du personnel. L'ancienne



structure de gestion régionale de Sobeys a été remplacée par deux unités d'exploitation, toutes deux abordant le marché avec une approche plus disciplinée, axée sur le concept. Les deux unités bénéficient de nouveaux procédés homogènes ayant pour but de réduire la complexité des tâches et d'en éliminer le chevauchement et de tirer pleinement profit de notre taille en tant qu'entreprise nationale.

Non seulement ces améliorations ont-elles rendu nos prix plus compétitifs dans chacun de nos marchés, mais elles ont aussi été déterminantes pour plusieurs des initiatives de productivité prises en vue de mieux fidéliser les clients et de favoriser la croissance de Sobeys en matière de ventes de magasins comparables. L'utilisation d'une plateforme informatique intégrée augmente nettement les possibilités de créer de la valeur du fait d'un lien plus étroit en matière d'approvisionnement et de programmes plus efficaces en matière de commercialisation et de merchandising de part en part du pays.

Les outils de productivité SAP nous permettent d'optimiser le déploiement de la main-d'œuvre, de mieux gérer les stocks, d'améliorer la qualité et de préserver l'homogénéité de nos produits frais.

La technologie d'entreposage et de ramassage WITRON Integrated Logistics a permis de rehausser la qualité du service offert aux magasins et de réduire en même temps les coûts de distribution par caisse.



Être le meilleur *collectivement*

Le plus grand atout concurrentiel d'Empire est la qualité de son personnel de la vente au détail de produits alimentaires et des activités immobilières connexes. Le personnel talentueux de nos magasins, centres de distribution et bureaux favorise une culture de haute performance grâce à laquelle Sobeys peut atteindre son objectif d'être reconnue par le grand public comme étant le meilleur détaillant en alimentation offrant le meilleur milieu de travail du Canada.



Si on veut être le meilleur collectivement, le travail d'équipe à lui seul ne suffit pas. Il nous faut un environnement ouvert, propice à la coopération, qui incite tout le personnel à prendre en charge son plan de carrière, à embrasser pleinement notre vision et à contribuer au succès de l'entreprise en rendant un nombre de plus en plus grand de clients heureux tous les jours. Voilà pourquoi nous faisons tout pour attirer et conserver des gens exceptionnels qui partagent les mêmes objectifs et attentes que nous et que nous développons leur compétence et leur fournissons une formation sur le terrain pour qu'ils puissent accroître leurs connaissances et leur expérience et réussir. Nous voulons aussi que nos employés aient la chance et les ressources nécessaires pour pouvoir assouvir leurs ambitions. Le programme d'expérience professionnelle et de bourse d'étude de Sobeys et d'Empire octroie plusieurs bourses chaque année à des membres de notre personnel étudiant partout au Canada, y compris les prix des futurs leaders, sous forme d'aides financières et de stages d'été. À l'heure actuelle, plus de 80 employés profitent de ces bourses, dont la valeur totale dépasse 130 000 \$.

Comme il est aussi important de souligner la contribution des employés que leurs réalisations, nous sommes fiers de citer plusieurs personnes exemplaires pour le rôle important qu'elles ont joué dans le succès d'Empire au cours de l'exercice.

Créé il y a cinq ans, le programme du centre de formation des comptables agréés de Sobeys offre à de nouveaux diplômés universitaires la chance d'obtenir leur titre de CA tout en acquérant une expérience professionnelle au sein d'Empire. À ce jour, cinq étudiants ont réussi à terminer le programme, dont trois – Michelle Lamont, Alex Grant et Erika Bateman – ont obtenu leur titre de CA et occupent un poste dans l'organisation.



Marcia Peters, récipiendaire du prix du Futur Leader. (en haut à gauche)

Krista Payne, directrice opérationnelle, région du Grand Toronto, magasins Sobeys à gamme complète de services, récemment nommée l'une des *Star Women* (femmes étoiles) en épicerie par la revue *Canadian Grocer*. (à gauche)



Matthew Malek, directeur, Gestion des talents et développement organisationnel, a remporté le prix *Generation Next Award* de 2012 décerné par la revue *Canadian Grocer* dans la catégorie du commerce de détail. Le titre *Generation « Next »*, pour *New Exciting Thinkers* (nouveaux penseurs prometteurs), récompense les futurs leaders dans les secteurs de l'alimentation et des produits emballés pour la vente au détail. Ces leaders, qui doivent être âgés de moins de 40 ans, sont couronnés pour leurs qualités en innovation, en leadership et en engagement à l'égard du secteur de l'alimentation. Matthew Zook, directeur de commercialisation, Ontario, a été l'un des huit finalistes du *Generation Next Award* de 2012.

Andy Shay, spécialiste des fromages de Sobeys, a été intronisé à la *Guilde Internationale des Fromagers*, une association accessible que sur invitation de professionnels fromagers, exploitants de ferme laitière, transformateurs, affineurs, négociateurs commerciaux et fromagers détaillants qui partagent une passion commune et le respect pour la fromagerie fine. L'association compte 33 chapitres dans le monde qui regroupent plus de 5 000 membres.

Krista Payne, directrice opérationnelle, région du Grand Toronto, magasins Sobeys à gamme complète de services, a été récemment nommée l'une des *Star Women* (femmes étoiles) en épicerie par la revue *Canadian Grocer*. La revue a introduit ce titre cette année afin de souligner le rôle important des femmes dans les secteurs canadiens de l'alimentation et des produits emballés pour la vente au détail. M^{me} Payne est l'une des 16 femmes sélectionnées dans tout le Canada pour ce prix, qui sont toutes des leaders confirmés et des penseurs créatifs et qui ont contribué énormément à la communauté des épiciers détaillants et à celle des fournisseurs.

Matthew Malek, directeur, Gestion des talents et développement organisationnel (en haut à gauche)
Matthew Zook, directeur de commercialisation, Ontario (en haut à droite)

Empire, Sobeys et le FPI Crombie travaillent en étroite collaboration afin de favoriser la croissance de notre réseau de vente au détail et de réaliser la pleine valeur de nos biens immobiliers. Ayant Sobeys comme magasin pilier et abritant Lawtons Drugs et d'autres détaillants renommés, le centre commercial Hemlock Square de New Bedford (Nouvelle-Écosse), d'une superficie de 139 000 pi², illustre cette relation stratégique (ci-dessous)



Une tradition de création de valeur

La capacité d'Empire à créer de la valeur découle des investissements effectués dans les principales activités que nous connaissons le mieux – la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes à ce secteur. En veillant à répondre aux besoins quotidiens des consommateurs canadiens, ces activités ont aidé Empire à réaliser une performance stable au fil du temps.

Exercice
2004

Ventes
(en millions de dollars)
11 284,0 \$

Résultat net ajusté
(en millions de dollars)
163,3 \$

Valeur comptable
(montant par action)
23,67 \$

AVRIL 2004

Au cours de l'exercice, Empire a accru sa participation dans Sobeys, la faisant passer de 62 à 65 %.

AOÛT 2004

Sobeys lance sa gamme exclusive de produits de marque maison *Compliments*.

JUIN 2005

Wajax est converti en fonds de revenu. Empire vend 2,875 millions de parts pour un profit de 25,6 millions de dollars.

MARS 2006

Le FPI Crombie lance son premier appel public à l'épargne. Empire vend 44 immeubles au FPI Crombie pour 468,5 millions de dollars et obtient une participation initiale de 48,3 %.

AOÛT 2006

Sobeys acquiert Achille de la Chevrotière Ltée pour 79,2 millions de dollars.

JUIN 2007

Empire achète les actions ordinaires en circulation de Sobeys qu'elle ne détenait pas déjà pour 1,06 milliard de dollars, portant ainsi sa participation à 100 %.

SEPTEMBRE 2007

Sobeys s'approprie Thrifty Foods pour 253,6 millions de dollars.

AVRIL 2008

Empire vend 61 immeubles au FPI Crombie pour 428,5 millions de dollars.

04 | 05 | 06 | 07 | 08

Exercice 2013

Ventes
(en millions de dollars)
17 612,7 \$

Résultat net ajusté
(en millions de dollars)
367,3 \$

Valeur comptable
(montant par action)
54,84 \$

TCAC du résultat net ajusté de

8,7 %

de 2003 à 2013

MARS 2009

Empire émet 2,713 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote au prix de 49,75 \$ l'action pour un produit net total d'environ 129 millions de dollars. Le produit de cette émission d'actions, associé aux flux de trésorerie générés massivement par Sobeys, contribue à réduire le ratio d'endettement d'Empire, qui passe de 39,8 % à 32,7 %.

MAI 2010

Sobeys profite d'un autre exercice record et d'un relèvement de sa cote de solvabilité de la part de Standard & Poor's et de DBRS (qualité investissement dans les deux cas). Empire réduit son ratio d'endettement qui passe de 32,7 % à 29,3 %.

OCTOBRE 2010

Empire vend sa participation dans Wajax pour un produit net de 121,3 millions de dollars.

MAI 2011

Sobeys termine la première année d'activités des magasins de rabais FreshCo en Ontario. Ce réseau comptait 57 magasins à la clôture de l'exercice.

OCTOBRE 2011

Sobeys amorce une restructuration organisationnelle afin d'optimiser sa productivité et de tirer pleinement parti de son échelle nationale.

MARS 2012

Sobeys acquiert 236 postes d'essence au Québec et dans le Canada atlantique pour 214,9 millions de dollars.

NOVEMBRE 2012

Sobeys effectue ses toutes premières livraisons depuis son deuxième centre de distribution entièrement automatisée de Terrebonne (Québec).

MARS 2013

Sobeys réalise la mise en service complète nationale de sa plateforme SAP en vue de profiter pleinement de sa taille, elle qui vaut maintenant 17 milliards de dollars.

09

10

11

12

13

Appuyer *nos collectivités*

Chez Empire, nous savons qu'un lien étroit avec les collectivités qui accueillent nos établissements est primordial pour notre réussite à long terme. Nous recherchons le bon voisinage dans toutes nos activités et encourageons vivement notre personnel et nos marchands franchisés et affiliés à rendre leur collectivité meilleure, où il fait bon vivre et travailler.



Empire et ses filiales soutiennent une série de causes importantes dans tout le Canada, au niveau de l'entreprise, des régions et des magasins. La plupart de ces initiatives favorisent les familles et les enfants, particulièrement dans les domaines de la santé, du bien-être et de l'éducation. L'accent est surtout mis sur les collectivités locales où nos employés et nos marchands franchisés et affiliés donnent généreusement de leur temps et de leurs talents au service des causes et événements importants. Notre dévouement envers le service communautaire est étroitement lié à la tradition de la famille Sobeys et à la culture de l'organisation, qui s'expriment à travers notre engagement collectif à donner en retour et à faciliter la vie des Canadiens.

Grâce aux dons venant du personnel et de la clientèle de l'Ontario, Allen Foget et Pat Begbie (exploitants de magasins Sobeys), accompagnés du général Walter Natynczyk et des membres des Forces canadiennes, chargent des marchandises dans le cadre de l'opération Père Noël, programme administré par le ministère de la Défense nationale ayant pour mission l'expédition de cadeaux de Noël aux soldats postés à l'étranger. (à gauche)

Le prix *Maritime Philanthropy Award for Outstanding Corporate Philanthropist* de 2012 a été remis à Rob Sobeys, président et chef de la direction de Lawtons Drugs, des mains de Rosalie A. Courage, présidente de RBR Development Associates Ltd. et membre de l'Association of Fundraising Professionals, chapitre de la Nouvelle-Écosse. (ci-dessous)





Lors de l'événement *Helping Hands* tenu le 18 décembre 2012, plus de 600 employés des bureaux nationaux et régionaux de Sobeys ont pris les habitants de Pictou County (Nouvelle-Écosse) par surprise en accomplissant à l'improviste des centaines d'actes de bienfaisance dans la communauté et en offrant des dons spontanés à plusieurs œuvres caritatives locales. (en haut à gauche)



Orange you glad you helped a kid? Thrifty Foods et le distributeur des oranges bio de la marque Buck ont fait équipe durant trois semaines pour soutenir 12 chapitres de KidSport de la Colombie-Britannique l'hiver dernier. Thrifty Foods a offert 80 874 \$ à KidSport, permettant à 323 jeunes de s'inscrire à une pleine saison sportive. (à gauche)

Sobeys est un fier commanditaire de Healthy U, campagne d'information et d'éducation du public lancée par le gouvernement albertain pour promouvoir une alimentation saine et l'activité physique. Des employés de Sobeys distribuent des collations à des étudiants d'Edmonton. (ci-dessous)



Protéger l'environnement

En tant que chef de file canadien des détaillants de produits alimentaires, d'est en ouest du pays, Sobeys est un pivot dans la chaîne d'approvisionnement. Nous avons l'unique responsabilité, non seulement d'exercer nos activités de façon plus durable écologiquement, mais aussi de conscientiser nos clients, fournisseurs et collectivités à la cause écologique.



En 2008, Sobeys a lancé un programme de durabilité écologique officiel au moyen d'une analyse de référence de son empreinte écologique et d'un examen approfondi des possibilités d'introduire des changements positifs à l'aide d'une collaboration étroite avec des partenaires de l'industrie. Comme en témoigne notre bilan écologique annuel, nous avons encore bien progressé.

- En septembre 2012, la revue *Supermarket News* a décerné à Sobeys le prix *Sustainability Excellence Award* de 2012 dans la catégorie des chaînes de magasins.
- En octobre 2012, l'organisme Efficiency Nova Scotia a attribué à Sobeys le prix *Bright Star Award*, qui récompense les grandes entreprises de leur efficacité énergétique exemplaire.
- En octobre 2012, BC Hydro a récompensé Jerry Wyshnowsky, directeur de la gestion de l'énergie et de l'environnement à Thrifty Foods, en lui décernant le prix d'excellence *Power Smart* pour son rôle joué en tant que directeur responsable d'une consommation intelligente de l'énergie et pour s'être associé avec BC Hydro dans le cadre de 12 événements d'engagement des employés sous le thème *Power Smart* durant la dernière année. Le programme d'excellence *Power Smart* est reconnu dans toute la province et souligne la performance des clients commerciaux, détaillants partenaires et alliés commerciaux de BC Hydro qui sont les meilleurs de leur catégorie en matière d'efficacité énergétique.



Sobeys parraine le programme *Map Your Meal* (traçabilité des aliments), qui est un élément intégral du projet de service national *Operation Earth Action* de l'organisme Guides du Canada. Ce programme incite les filles, et les rend aptes, à devenir plus conscientes de l'environnement et à agir dans les domaines qui ont une incidence sur leur collectivité et leur monde. *Map Your Meal* est une activité de mise en pratique qui enseigne aux filles l'importance de connaître l'origine de leur nourriture et explique les avantages, pour l'environnement et la santé, de la planification des repas et de l'achat et de la préparation des aliments cultivés ou élevés plus près de chez soi.

Bilan de 2012

Le tableau suivant résume les progrès réalisés par Sobeys Inc. dans l'atteinte de ses principaux objectifs et indicateurs de durabilité écologique pendant l'exercice 2012 comparativement aux valeurs de référence de 2008. À moins d'indication contraire, les mesures sont fondées sur l'intensité. Les magasins, les centres de distribution et les parcs de véhicules appartenant à l'entreprise sont compris dans les activités opérationnelles directes.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.sobeysustainability.com



Activités opérationnelles directes

Objectif n° 1 : Réduire de 15 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) au plus tard le 31 décembre 2013.

PROGRÈS	PRINCIPALES MESURES	INITIATIVES DE COLLABORATION
<p>Empreinte carbone</p> <ul style="list-style-type: none"> Magasins de détail (84 % de l'empreinte carbone) : réduction de 9,4 % (kg en éq. CO₂/pi²). Centres de distribution (9,5 % de l'empreinte totale) : réduction de 22 % (kg en éq. CO₂/100 caisses expédiées). Parcs de véhicules (6,5 % de l'empreinte carbone) : réduction de 12 % (kg en éq. CO₂/100 km parcourus). 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de notre système Web de mesure des répercussions sur l'empreinte carbone et des quantités de déchets et de déchets détournés pour évaluer nos progrès dans l'atteinte des cibles de réduction, d'ici 2013, des déchets et des émissions en éq. CO₂, mobilisation de la direction et du personnel dans le cadre d'activités de réduction des émissions et détermination de moyens d'amélioration. Emploi accru des mesures qui se sont avérées efficaces dans la réduction des émissions en éq. CO₂ liées à la consommation d'électricité et aux fuites de fluides frigorigènes. Non compris dans notre empreinte carbone, les véhicules des parcs de Sobeys et de tiers ont parcouru 4,1 millions de kilomètres en retour à charge (augmentation de 25,6 % par rapport à l'exercice 2011). 	<ul style="list-style-type: none"> Outil Web d'information et de mesure de l'empreinte carbone annuelle qui est utilisé par le secteur canadien de l'épicerie et qui respecte le protocole des GES institué par le WBCSD et le WRI intitulé <i>A Corporate Accounting and Reporting Standard (Revised Edition)</i>.

Les deux principaux éléments contribuant à l'empreinte carbone de nos magasins sont la consommation d'électricité (68,2 %) et les fuites de fluides frigorigènes (21,5 %).

Objectif n° 2 : Réduire de 30 % les déchets acheminés vers les décharges au plus tard le 31 décembre 2013.

<p>Détournement des déchets</p> <p>Au cours de l'exercice 2012, 48 % de tous les déchets ont été détournés des décharges.</p> <ul style="list-style-type: none"> Magasins de détail : réduction de 9,8 % (kg de déchets acheminés vers les décharges/pi²). Centres de distribution : réduction de 30,4 % (kg de déchets acheminés vers les décharges/100 caisses expédiées). <p>Quantités importantes de matières recyclées ou compostées :</p> <ul style="list-style-type: none"> carton : 39 000 tonnes métriques; déchets organiques : 13 500 tonnes métriques; plastique : 1 500 tonnes métriques; autres matières (papier, métaux, huiles et gras) : 1 000 tonnes métriques. <p>Au cours de l'année écoulée, nous avons accru le volume de matières détournées des décharges de plus de 2 000 tonnes métriques ou de 3,9 %.</p>	<p>Depuis 2008, le volume annuel acheminé vers les décharges a été réduit de 5 600 tonnes métriques dans les magasins de détail et de 2 000 tonnes métriques dans les centres de distribution. Initiatives prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> installation de systèmes de traitement des déchets organiques sur les lieux, dans 44 magasins en Ontario, qui permettent de réduire en moyenne de 34 % le volume de déchets acheminés vers les décharges; application à tous les magasins de la Colombie-Britannique du programme de détournement des déchets organiques provenant des fruits et légumes frais, ce qui a entraîné le détournement d'un volume combiné de 2 300 tonnes métriques de déchets organiques de fruits et légumes frais (augmentation de 24,5 % en glissement annuel du volume de détournement de déchets organiques de ces magasins); projet pilote d'élargissement de ce programme en Colombie-Britannique pour y inclure d'autres types de déchets organiques (p. ex., produits de boulangerie, produits laitiers, viandes); projet pilote de programme de recyclage des matières plastiques dans cinq centres de distribution dans le Canada atlantique, ce qui devrait permettre de détourner annuellement 60 tonnes métriques de matières plastiques des décharges; mise en œuvre de divers programmes de détournement de déchets dans les trois centres de distribution de l'Ontario et mobilisation du personnel à l'égard de ces programmes, ce qui a permis d'accroître de 31,5 % le volume de matières détournées des décharges en un an. 	<ul style="list-style-type: none"> Des frais de gérance de 11,43 millions de dollars pour 2011 seront versés aux programmes municipaux de collecte de déchets au Québec, en Ontario et au Manitoba. Partenariat avec des sociétés de gestion des déchets fournissant des services à nos installations en vue de trouver d'autres possibilités d'élargir nos programmes de détournement des déchets.
--	---	---

Chaîne d'approvisionnement

Objectif de durabilité écologique à l'égard des produits de la mer : En 2013 au plus tard, cesser de vendre les espèces controversées à moins qu'un plan d'amélioration soit en place.

PROGRÈS	PRINCIPALES MESURES	INITIATIVES DE COLLABORATION
Collecte des données de référence toujours en cours.	<ul style="list-style-type: none"> Sortie de toutes les espèces de requins, raies, hoplostètes orange et thons rouges. Aide à la mise en place d'un plan d'amélioration d'une pêcherie de saumon sauvage en Colombie-Britannique et appui à plusieurs autres initiatives. Ajout à notre gamme de produits <i>Compliments</i> de 71 produits de la mer de marques maison possédant une éco-étiquette. Mise en œuvre d'un outil d'aide à la prise de décisions à l'intention des acheteurs de produits de la mer pour évaluer la durabilité relative des produits achetés. 	<ul style="list-style-type: none"> Sustainable Fisheries Partnership, www.sustainablefish.org

Offrir de la valeur à long terme

Au cours de l'exercice 2013, les actions d'Empire ont généré un rendement total de 21,0 %, contre 8,1 % pour l'indice composé S&P/TSX et, après la clôture de l'exercice, gratifié les investisseurs d'une hausse des dividendes durant 18 années consécutives. Au cours des 20 dernières années, les actions d'Empire ont fourni un rendement total annuel moyen de 13,5 %.



Cette performance a été réalisée grâce à cette détermination de toujours centrer nos efforts sur le secteur de la vente au détail de produits alimentaires et le secteur immobilier connexe – activités qui répondent aux besoins essentiels des Canadiens tous les jours. Nous œuvrons dans ces secteurs depuis des décennies, et grâce à un actionnariat familial important, nous avons pu poursuivre une stratégie de croissance axée sur une plus-value durable à long terme plutôt que sur une performance financière à court terme. Cette approche se reflète dans les investissements prudents qui ont transformé Sobeys en un détaillant national de premier plan en alimentation, dans la création du FPI Crombie pour faciliter l'expansion de Sobeys partout au pays et dans un partenariat de plus en plus efficace entre ces deux entités.

Comme Paul Sobey l'a mentionné dans sa lettre, nous avons récemment annoncé l'un des plus importants investissements que nous aurons à faire dans le cadre de l'acquisition prévue de Canada Safeway pour 5,8 milliards de dollars. Cet épicer major de l'Ouest canadien rejoint parfaitement notre stratégie du fait de sa stratégie similaire axée sur les produits alimentaires, de la compétence de ses gestionnaires, de sa culture d'entreprise bien enracinée et de la complémentarité de sa part de marché dans les agglomérations les plus densément peuplées de la région, dont l'expansion est la plus rapide. Depuis 15 ans, la haute direction d'Empire et de Sobeys s'est illustrée en acquérant, en finançant et en intégrant plusieurs entreprises de choix pour faire de Sobeys un détaillant national de premier ordre dans le domaine alimentaire. C'est pourquoi nous sommes convaincus que cette dernière acquisition contribuera énormément au palmarès d'Empire, celui de la création de valeur.

Au nom des actionnaires de la Société, le conseil d'administration joue un rôle actif dans l'établissement des stratégies et la surveillance de la performance des activités d'Empire. L'une des tâches clés est de veiller à la mise en place de politiques et de pratiques adéquates en matière de formation, de perfectionnement et de relève. Nous avons aussi la

« Grâce à un actionnariat familial significatif, nous avons pu poursuivre une stratégie de croissance axée sur une plus-value durable à long terme plutôt que sur une performance financière à court terme. »

Robert P. Dexter

Président du conseil, Empire Company Limited

responsabilité de connaître les principaux risques susceptibles de nuire à la performance de la Société. Empire possède des politiques et procédures bien établies en gestion de risques d'entreprise, ainsi que des stratégies pour réduire les risques dans toutes nos activités, et le chef de l'audit interne de la Société fournit chaque trimestre des informations complètes au comité d'audit.

Le conseil continuera de s'assurer que nos pratiques de gouvernance reflètent les meilleures normes possibles. Notre progrès est guidé par un conseil d'administration talentueux et expérimenté, composé de certains membres de la famille Sobey et d'un groupe majoritaire d'administrateurs indépendants. Cette combinaison unique crée une dynamique saine et stimulante dans les réunions qui sert les intérêts de tous les actionnaires tout en nous permettant de garder en vue la croissance d'Empire à long terme et le développement de ses activités.

J'aimerais aussi présenter les sincères remerciements du conseil à Marcel Côté, qui quittera ses fonctions d'administrateur d'Empire lors de la prochaine assemblée générale annuelle, après 15 années de services exemplaires offerts à Sobey's et à Empire. J'ai aussi le plaisir d'accueillir Cynthia Devine, chef des finances de Tim Hortons Inc., qui s'est jointe au conseil en janvier, et Kevin Lynch, vice-président du conseil de BMO Groupe financier, qui poseront leur candidature aux élections durant l'assemblée générale qui se tiendra en septembre 2013. En outre, Bonnie Brooks, présidente de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et Martine Turcotte, vice-présidente exécutive – Québec, BCE Inc. et Bell Canada, qui ont intégré notre conseil en 2012, se représenteront aux élections de septembre 2013. Ces personnes d'une telle expérience relèvent considérablement le niveau d'expertise du conseil en matière de vente au détail et de finances.

Finalement, en mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil, j'aimerais remercier les milliers de salariés de toutes les sociétés opérationnelles d'Empire, y compris ceux des marchands franchisés et affiliés, ainsi que les gestionnaires d'Empire et de ses filiales directes et entités affiliées, d'avoir livré une si bonne performance une année de plus. Grâce à leurs efforts, nous avons été en mesure de créer de la valeur pour les actionnaires tout en réunissant les meilleures conditions pour faire durer notre réussite.



ROBERT P. DEXTER

Président du conseil
Empire Company Limited
Le 27 juin 2013



Le fruit d'une *bonne gouvernance*

Conseil d'administration d'Empire Company Limited (en date du 27 juin 2013)



Robert P. Dexter
Président du conseil
Halifax (Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1987



Bonnie Brooks
Toronto (Ontario)
Administratrice depuis 2012



Marcel Côté
Montréal (Québec)
Administrateur depuis 2007



Cynthia Devine
Toronto (Ontario)
Administratrice depuis 2013



David S. Ferguson
Atlanta (Géorgie)
Administrateur depuis 2007



Edward C. Harsant
Woodbridge (Ontario)
Administrateur depuis 2003



David Leslie
Toronto (Ontario)
Administrateur depuis 2007



Marc Poulin
Montréal, (Québec)
Administrateur depuis 2012



Mel Rhineland
Toronto (Ontario)
Administrateur depuis 2007



Stephen J. Savidant
Calgary (Alberta)
Administrateur depuis 2004



David F. Sobey
New Glasgow
(Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1963



Donald R. Sobey
Pictou County
(Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1963



Frank C. Sobey
Pictou County
(Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 2007



John R. Sobey
Pictou County
(Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1979



Karl R. Sobey
Halifax (Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 2001



Paul D. Sobey
Pictou County
(Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1993



Robert G. C. Sobey
Stellarton (Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1998



Martine Turcotte
Verdun (Québec)
Administratrice depuis 2012

Pour en savoir plus, visitez le site
www.empireco.ca/governance



Dirigeants d'Empire Company Limited (en date du 27 juin 2013)



Robert P. Dexter
Président du conseil



Paul D. Sobey
Président et chef
de la direction



Paul V. Beesley
Vice-président principal et
chef des services financiers



Frank C. Sobey
Vice-président, Immobilier



Stewart H. Mahoney
Vice-président,
Trésorerie et Relations
avec les investisseurs



Carol A. Campbell
Vice-présidente,
Gestion du risque



John G. Morrow
Vice-président
et contrôleur



Karin McCaskill
Secrétaire générale

Dirigeants des sociétés opérationnelles (en date du 27 juin 2013)

SOBEYS INC.



Robert P. Dexter
Président du conseil



Marc Poulin
Président et chef
de la direction



François Vimard
Vice-président principal



Jason Potter
Président, Exploitation
multiformat de Sobeys



Claude Tessier
Président, Exploitation IGA
de Sobeys



Paul A. Jewer
Chef des services financiers



Simon Gagné
Chef des ressources
humaines



Karin McCaskill
Vice-présidente principale,
chef du contentieux et
secrétaire générale



L. Jane McDow
Secrétaire adjointe

ECL PROPERTIES LIMITED



Frank C. Sobey
Vice-président

EMPIRE THEATRES LIMITED



Stuart G. Fraser
Président et chef
de la direction



Valerie Ryan
Chef de l'exploitation



Paul W. Wigginton
Vice-président et chef
des services financiers

Rapport de gestion

Table des matières

Renseignements prospectifs	29	Situation de trésorerie et sources de financement	52
Mesures financières non conformes aux PCGR	31	Activités opérationnelles	52
Orientation stratégique d'Empire	32	Activités d'investissement	53
Survol de la Société	32	Activités de financement	54
Résultats opérationnels consolidés	34	Acquisition d'entreprises	54
Explication par la direction des résultats		Garanties et engagements	55
opérationnels consolidés	35	Flux de trésorerie disponibles	57
Ventes	35	Normes et méthodes comptables	58
BAIIA	36	Normes et méthodes comptables adoptées	
Résultat opérationnel	37	au cours de l'exercice 2013	58
Charges financières	37	Modifications futures des normes comptables	58
Impôt sur le résultat	38	Estimations comptables critiques	59
Résultat net	38	Contrôles et procédures de communication	
Résultat net ajusté	38	de l'information	60
Performance financière sectorielle de l'exercice 2013	39	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	60
Vente au détail de produits alimentaires	39	Transactions entre parties liées	61
Placements et autres activités	42	Événements postérieurs à la date de clôture	62
Résultats opérationnels trimestriels	45	Passif au titre des avantages futurs du personnel	62
Situation financière consolidée	49	Désignation de dividendes déterminés	62
Structure du capital et mesures clés		Passifs éventuels	63
de la situation financière	49	Gestion du risque	63
Capitaux propres	49		
Passifs	50		
Financement de l'acquisition proposée			
de Canada Safeway	51		
Instruments financiers	51		

Le présent rapport de gestion renferme des commentaires de la direction sur la situation financière consolidée et les résultats des activités consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, en comparaison de l'exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2012. La direction fournit également une explication des résultats du quatrième trimestre de la Société, des modifications des méthodes comptables, des estimations comptables critiques et des facteurs qui, de l'avis de la Société, peuvent toucher sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses résultats opérationnels futurs. Le présent rapport contient également l'analyse de la performance opérationnelle des deux secteurs d'activité de la Société ainsi qu'une explication des flux de trésorerie, de l'incidence des risques et des perspectives pour l'entreprise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site Web de la Société à www.empireco.ca.

La préparation du rapport de gestion incombe à la direction. Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de cette information surtout par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a révisé et approuvé le présent rapport qui a également été approuvé par le conseil d'administration.

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, en comparaison de l'exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2012. Les états financiers consolidés annuels audités et les notes ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que des entités ad hoc que la Société est tenue de consolider. Les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont établis au 27 juin 2013, sauf avis contraire.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs qui traduisent les prévisions de la direction concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats des activités, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives quant aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société. Tous les énoncés autres que des faits historiques figurant dans le présent rapport de gestion, y compris les énoncés concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats des activités, les flux de trésorerie, les perspectives quant à la performance et aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société peuvent constituer des énoncés prospectifs. Les expressions telles que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « pouvoir », « planifier » et d'autres expressions semblables, ainsi que la conjugaison de ces verbes au futur ou au conditionnel, et leur forme négative indiquent en général des énoncés prospectifs.

Ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit :

- Les prévisions de la Société relatives à la date de réalisation et à la clôture de l'acquisition proposée de Canada Safeway Limited (« Canada Safeway ») qui pourraient être touchées par la réception de l'approbation réglementaire et d'autres conditions comprises dans la convention d'acquisition;
- Les prévisions de la Société relatives à sa capacité de réaliser toute opération de cession-bail et d'autres ventes d'actifs et la date de réalisation de ces transactions qui pourraient être touchées par la conjoncture du marché et la possibilité de négocier des modalités acceptables avec des tiers;
- Les prévisions de la Société relatives à la répartition finale du financement, y compris le montant prélevé sur le crédit-relais et l'échéance en termes de remboursements du crédit-relais, qui pourraient être touchées par la date de clôture, par toute opération de cession-bail, par des ventes d'autres actifs et les flux de trésorerie;
- Les avantages prévus de l'acquisition proposée de Canada Safeway comme les possibilités de croissance, les avantages découlant des économies d'échelle, la stratégie d'entreprise future et les attentes en termes d'activités opérationnelles et de complémentarité stratégique qui pourraient être touchés par la capacité de la Société à prévoir l'évolution dans les goûts des clients, leurs préférences et leurs habitudes de dépenses et s'y adapter ainsi que par la fidélisation attendue du personnel opérationnel de Canada Safeway;
- Les prévisions de la Société relativement à la date de réalisation et à la clôture des ventes proposées d'Empire Theatres qui pourraient être touchées par la réception de l'approbation réglementaire et par d'autres conditions des conventions de vente;
- La valeur de la participation résiduelle de la Société et de l'indexation sur le résultat futur relativement à la vente d'Empire Theatres et sa capacité à réaliser l'une et l'autre pourraient être touchées par la conjoncture du marché et par la capacité de Landmark à exploiter fructueusement les actifs;
- Notre prévision selon laquelle la force de la relation de Sobeys avec le FPI Crombie, conjuguée à notre discipline stricte en matière de placements, se révélera un avantage concurrentiel durable et établira une corrélation positive avec l'appréciation de la valeur pour les actionnaires d'Empire, qui peut subir l'incidence des conditions du marché immobilier commercial et de la disponibilité des immeubles mutuellement avantageux aux fins d'aménagement et de vente de la part de Sobeys et aux fins d'acquisition par le FPI Crombie;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles sa structure opérationnelle et celle de son capital sont suffisantes pour répondre aux besoins courants de l'entreprise, lesquels pourraient être touchés par une modification importante de la conjoncture économique au Canada;

- La conviction de la Société que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie en caisse, ses facilités de crédit disponibles et la trésorerie découlant des activités opérationnelles lui permettront de financer ses dépenses d'investissement futures, ses cotisations au régime de retraite, son fonds de roulement, ses obligations courantes découlant de sa dette consolidée et ses besoins pour les activités courantes et sa conviction qu'elle dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ces exigences et respecter les autres obligations courantes et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique;
- Les prévisions de la Société relativement à ses cotisations à ses régimes à prestations définies qui pourraient être touchées par les fluctuations des valeurs des actifs en raison des incertitudes des marchés;
- L'utilisation prévue et les justes valeurs estimées des instruments financiers de la Société qui pourraient subir l'incidence, notamment des fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change ainsi que des prix des marchandises;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles les litiges et demandes de règlement en cours qui relèvent du cours normal des activités n'auront aucune incidence importante sur la Société;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles l'adoption de certaines normes et méthodes comptables au cours de l'exercice 2013 ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société;
- Les prévisions de Sobeys Inc. (« Sobeys ») concernant la réduction des coûts grâce à des mesures relatives à sa productivité et à ses systèmes pouvant subir des répercussions en fonction de l'étendue et de l'échelle finales de ces mesures;
- Les prévisions de Sobeys relativement à la croissance soutenue des ventes pendant l'exercice 2014 pouvant être touchées par les changements du contexte concurrentiel;
- Les prévisions de Sobeys concernant la réduction des frais des activités liés à l'ouverture du nouveau centre de distribution au Québec, qui pourrait être touchée par le nombre de postes supprimés dans d'autres centres de distribution;
- Les prévisions de Sobeys relativement à son dossier fiscal en suspens auprès de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») qui pourrait être interprété différemment par l'ARC. Cette situation pourrait avoir une incidence positive ou négative sur le taux d'imposition effectif ainsi que sur les résultats de la Société pour la période au cours de laquelle la question sera résolue.

Ces énoncés, fondés sur les hypothèses et les opinions raisonnables de la direction, sont formulés à la lumière des renseignements dont elle dispose actuellement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont présentés afin de permettre aux porteurs de titres de la Société de comprendre la situation financière et les résultats des activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les priorités et les objectifs stratégiques de la Société, et peuvent ne pas être appropriés à toutes autres fins. De par leur véritable nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents, qui peuvent faire en sorte que les prédictions, prévisions, attentes ou conclusions de la Société se révèlent inexactes, que les hypothèses de la Société soient erronées et que la Société n'atteigne pas les objectifs ainsi que les buts et les priorités stratégiques. Bien qu'Empire soit d'avis que les prédictions, prévisions, attentes ou conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits, mais traduisent uniquement les estimations et les prévisions de la direction. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs pouvant causer un écart notable entre les résultats réels et ceux prévus. Ces facteurs comprennent notamment les changements apportés dans le secteur d'activité en général, les conjonctures de marché et les conjonctures économiques, la concurrence livrée par les concurrents actuels ainsi que de nouveaux, les prix de l'énergie, les questions d'approvisionnement, la gestion des stocks, les variations de la demande en raison de la saisonnalité des activités, les taux d'intérêt, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les efficacités opérationnelles et les initiatives concernant les économies de coûts. De plus, ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la Société dépose périodiquement auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment ceux qui figurent sous la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion.

Empire met en garde les lecteurs que la liste des facteurs importants n'est pas exhaustive, et que d'autres facteurs pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur ses résultats. Les lecteurs sont avisés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs peuvent ne pas tenir compte de l'effet des transactions postérieures à l'établissement de ces énoncés sur les activités de la Société. Ainsi, les cessions, les acquisitions, les dépréciations d'actifs ou d'autres modifications annoncées ou se produisant après l'établissement des présents énoncés pourraient ne pas être reflétées dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion traduisent les prévisions de la Société au 27 juin 2013, et peuvent changer après cette date. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés de temps à autre par elle ou en son nom.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La Société inclut ces mesures, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par Empire sont définies comme suit :

- Les ventes ajustées s'entendent des ventes compte non tenu de l'incidence de l'acquisition des 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012.
- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements au cours des deux exercices présentés.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut divisé par les ventes.
- Le résultat opérationnel, ou le bénéfice avant intérêts et impôts (« BAII »), s'entend du résultat net avant les participations ne donnant pas le contrôle, les charges financières (après les produits financiers) et l'impôt sur le résultat.
- Le résultat opérationnel ajusté s'entend du résultat opérationnel compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société.
- La marge du résultat opérationnel s'entend du résultat opérationnel divisé par les ventes.
- Le bénéfice avant intérêts, impôts, et amortissement (« BAIIA ») correspond au bénéfice opérationnel majoré de l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles, rapproché au résultat opérationnel comme il est illustré dans le tableau suivant.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	4 mai 2013	5 mai 2012	4 mai 2013	5 mai 2012
Résultat opérationnel	155,1 \$	136,4 \$	584,8 \$	534,3 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	79,6	77,7	314,8	304,1
Amortissement des immobilisations incorporelles	12,3	10,1	44,5	38,2
BAIIA	247,0 \$	224,2 \$	944,1 \$	876,6 \$

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA divisé par les ventes.
- Les charges financières sont calculées comme les charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti majorées des pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global.
- Le résultat net ajusté s'entend du résultat net compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires et la dette à long terme.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle.
- Le capital total net s'entend du capital total diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, majorés du produit de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.
- Le rendement des capitaux propres, présenté par Sobeys, s'entend du résultat net pour l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère, divisé par les capitaux propres moyens.

Les tableaux qui suivent montrent le rapprochement de la dette consolidée, de la dette consolidée nette, du capital total net et du capital total d'Empire aux mesures conformes aux PCGR présentées dans les bilans du 4 mai 2013, du 5 mai 2012 et du 7 mai 2011, respectivement.

(en millions de dollars)	4 mai 2013	5 mai 2012	7 mai 2011
Dette bancaire	6,0 \$	4,4 \$	– \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	47,6	237,3	49,4
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	–	–	12,7
Dette à long terme	915,9	889,1	1 090,3
Dette consolidée	969,5	1 130,8	1 152,4
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	455,2	510,2	615,9
Dette consolidée nette	514,3	620,6	536,5
Total des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	3 726,2	3 396,3	3 162,1
Capital total net	4 240,5 \$	4 016,9 \$	3 698,6 \$

(en millions de dollars)	4 mai 2013	5 mai 2012	7 mai 2011
Dette consolidée	969,5 \$	1 130,8 \$	1 152,4 \$
Total des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	3 726,2	3 396,3	3 162,1
Capital total	4 695,7 \$	4 527,1 \$	4 314,5 \$

ORIENTATION STRATÉGIQUE D'EMPIRE

La direction a comme principal objectif de maximiser la valeur durable à long terme d'Empire en accroissant la valeur de l'actif net de la Société. Pour y parvenir, la Société doit acquérir une participation directe ou des actions dans des entreprises qui, selon les connaissances, la compréhension et l'avis de la direction, offrent un potentiel de croissance et de rentabilité à long terme, surtout dans la vente au détail de produits alimentaires et dans le secteur de l'immobilier connexe.

La Société continue de se concentrer sur ses principaux secteurs, soit la vente au détail de produits alimentaires et le secteur immobilier connexe, en consacrant toujours son énergie et ses capitaux à la croissance durable à long terme grâce à la progression des flux de trésorerie et des résultats. Tout en étant bien établis et rentables, les principaux secteurs offrent aussi à Empire une diversification géographique dans tout le Canada, ce que la direction estime être un atout supplémentaire. Ensemble, les principaux secteurs de la Société réduisent le risque et la volatilité, ce qui contribue à la régularité de la croissance du résultat consolidé à long terme. À l'avenir, la Société a l'intention de continuer à consacrer ses ressources aux activités les plus prometteuses de ces secteurs principaux, afin de maximiser à long terme la valeur pour les actionnaires.

En poursuivant l'orientation stratégique de la Société, la direction d'Empire définit son rôle en lui imposant quatre responsabilités fondamentales : la première est de favoriser l'élaboration et la réalisation de plans stratégiques rigoureux pour chacune des entreprises opérationnelles d'Empire; la deuxième est de suivre régulièrement l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'affaires de chacune de ces sociétés opérationnelles; la troisième est de veiller à ce qu'Empire soit bien administrée en tant que société ouverte; et la quatrième est de gérer ses capitaux de façon prudente afin d'améliorer la croissance de ses activités opérationnelles principales.

Après la clôture de l'exercice, Sobeys a conclu une convention avec Safeway Inc. et ses filiales, selon laquelle elle a convenu d'acquérir la quasi-totalité des actifs de Canada Safeway. Se reporter à la rubrique intitulée « Événements postérieurs à la date de clôture ».

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Les principaux secteurs d'Empire comprennent les secteurs de la vente au détail de produits alimentaires et les biens immobiliers connexes. Les résultats financiers de la Société ont été divisés en deux secteurs opérationnels distincts : 1) la vente au détail de produits alimentaires et 2) les placements et autres activités. Comptant des ventes annuelles de plus de 17 milliards de dollars et des actifs d'environ 7,1 milliards de dollars, Empire et ses filiales emploient directement environ 47 000 personnes.

Vente au détail de produits alimentaires

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est mis en œuvre par sa filiale entièrement détenue, Sobeys, qui exerce ses activités par l'entremise de plus de 1 500 magasins de ventes au détail (magasins appartenant à la Société et magasins franchisés) dans chaque province et dans plus de 800 collectivités au Canada.

Sobeys a pour stratégie d'offrir à ses clients la meilleure expérience de magasinage possible dans des magasins dont le concept et la taille sont tout à fait appropriés à leurs besoins et qui sont appuyés par un service à la clientèle supérieur. Sobeys exploite des concepts distincts de magasin afin de mieux adapter son offre aux différents segments de clients qu'elle dessert et de répondre aux principaux besoins de sa clientèle. Sobeys continue de rehausser les produits, les services et le merchandising de chaque concept, en agrandissant et en rénovant les magasins existants et en poursuivant la construction de nouveaux magasins. Cet effort de mise en valeur des concepts est centré principalement sur les six grandes bannières de Sobeys : Sobeys, IGA *extra*, Thrifty Foods, IGA, Foodland et FreshCo.

Au cours de l'exercice, 54 magasins (324 magasins en 2012) ont fait l'objet d'une ouverture, d'un remplacement, d'un agrandissement, d'une rénovation, d'une acquisition ou d'une conversion de bannière par Sobeys. L'exercice 2012 comprend l'acquisition de 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes au Québec et dans le Canada atlantique auprès de Shell Canada, le 15 mars 2012. Le réseau acquis comprend les établissements appartenant à la Société et ceux exploités par des détaillants et, au cours de l'exercice 2013, Sobeys a comptabilisé des ventes d'environ 1,0 milliard de dollars.

Au cours de l'exercice 2013, Sobeys a continué à mettre en œuvre de nombreux programmes afin d'appuyer sa stratégie axée sur les produits alimentaires, notamment des innovations en matière de produits et services, des initiatives liées à la productivité et à la mise à niveau de pratiques d'affaires, de la chaîne d'approvisionnement et des systèmes.

Placements et autres activités

Le secteur des placements et autres activités d'Empire comprend :

1. Une participation de 42,8 % (participation diluée de 40,8 %) dans le FPI Crombie, un fonds de placement immobilier canadien qui investit dans des immeubles commerciaux, des immeubles de bureaux et des immeubles à usage mixte productifs de revenus et situés au Canada, en déployant une stratégie de croissance future axée principalement sur l'acquisition d'immeubles commerciaux. Le FPI Crombie possède actuellement un portefeuille de 176 immeubles commerciaux dans neuf provinces, soit environ 14,5 millions de pieds carrés de superficie locative brute;
2. Une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de 40,7 % dans Genstar Development Partnership, de 48,6 % dans Genstar Development Partnership II, de 42,1 % dans chacune de GDC Investments 4, L.P., GDC Investments 5, L.P. et GDC Investments 6, L.P., de 45,8 % dans GDC Investments 7, L.P. et de 43,7 % dans GDC Investments 8, L.P. (appelées collectivement « Genstar »). Genstar est un promoteur immobilier résidentiel qui exerce ses activités dans des secteurs choisis de l'Ontario, de l'Ouest du Canada et des États-Unis;
3. Une entreprise entièrement détenue, ETL Canada Holdings Limited (« Empire Theatres »), laquelle est le second plus grand exploitant de salles de cinéma au Canada. Au 4 mai 2013, Empire Theatres détenait 50 établissements représentant 421 écrans.

Faits saillants de nature financière de l'exercice 2013

- Ventes de 17,61 milliards de dollars, en hausse de 1 363,6 millions de dollars ou 8,4 %. Après ajustements pour tenir compte de l'incidence de l'acquisition de 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012, les ventes consolidées ont augmenté de 463,0 millions de dollars ou 2,9 %.
- Hausse de 1,3 % des ventes des magasins comparables de Sobeys.
- Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, de 384,8 millions de dollars (5,65 \$ résultat dilué par action), en hausse de 45,4 millions de dollars ou 13,4 % par rapport à 339,4 millions de dollars (4,99 \$ résultat dilué par action) au cours de l'exercice 2012.
- Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle, de 367,3 millions de dollars (5,39 \$ résultat dilué par action), en hausse de 44,6 millions de dollars ou 13,8 % par rapport à 322,7 millions de dollars (4,74 \$ résultat dilué par action) au cours de l'exercice 2012.
- Sobeys a ouvert, acquis ou relocalisé 45 magasins appartenant à la Société ou magasins franchisés, a agrandi deux magasins, a converti la bannière de sept magasins ou les a réaménagés et a fermé 37 magasins.
- Flux de trésorerie disponibles de 437,3 millions de dollars, contre 407,9 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- Ratio de la dette consolidée sur le capital total de 20,6 %, en baisse de 4,4 points de pourcentage par rapport à 25,0 % à la fin du dernier exercice.
- Dividende annuel par action de catégorie A sans droit de vote et par action ordinaire de catégorie B de 0,96 \$, en hausse par rapport à 0,90 \$ au cours de l'exercice précédent.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS

L'aperçu financier consolidé ci-après fait état de la performance financière pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, l'exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2012 et l'exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013		Exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2012		Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011	
	En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes	
Ventes	17 612,7 \$	100,00 %	16 249,1 \$	100,00 %	15 956,8 \$	100,00 %
BAIIA ^{1) 2)}	944,1	5,36 %	876,6	5,39 %	863,0	5,41 %
BAIIA ajusté ^{1) 3)}	921,7	5,23 %	856,2	5,27 %	837,7	5,25 %
Résultat opérationnel ^{1) 2)}	584,8	3,32 %	534,3	3,29 %	525,7	3,29 %
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	384,8	2,18 %	339,4	2,09 %	400,6	2,51 %
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ^{1) 3)}	367,3	2,09 %	322,7	1,99 %	303,2	1,90 %
Résultat de base par action						
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	5,66 \$		4,99 \$		5,88 \$	
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ^{1) 2)}	5,41 \$		4,75 \$		4,45 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (en millions)	67,9		67,9		68,1	
Résultat dilué par action						
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	5,65 \$		4,99 \$		5,87 \$	
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ^{1) 2)}	5,39 \$		4,74 \$		4,45 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué (en millions)	68,1		68,0		68,2	
Dividendes par action	0,96 \$		0,90 \$		0,80 \$	

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

2) Certains soldes ont été reclassés en raison de changements apportés aux chiffres comparatifs (se reporter à la note 32 des états financiers annuels audités de l'exercice 2012 de la Société).

3) Compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société.

Perspectives

La direction continuera d'avoir comme principal objectif celui de maximiser la valeur durable à long terme d'Empire en accroissant la valeur de l'actif net de la Société.

La direction continue de consacrer son énergie et ses capitaux à la croissance durable à long terme de chacun de ses secteurs de la vente au détail de produits alimentaires et des biens immobiliers connexes. En procédant de la sorte, la Société maintient ses engagements : i) son appui à l'objectif de Sobeys, soit d'être généralement reconnu comme le meilleur détaillant en alimentation et le meilleur endroit où travailler au Canada; ii) la croissance rentable des activités de mise en valeur immobilière de Sobeys au fur et à mesure qu'Empire aménage de nouvelles propriétés qui sont en harmonie avec la croissance de Sobeys et qui, à leur achèvement, seront offertes à la vente au FPI Crombie; iii) le fait de miser sur les possibilités offertes qui découlent des solides relations existantes entre ses activités de la vente au détail de produits alimentaires et ses activités immobilières et iv) le renforcement continu de sa situation financière grâce à sa gestion prudente du fonds de roulement et des flux de trésorerie disponibles dans chaque entreprise opérationnelle.

Vente au détail de produits alimentaires

Sobeys prévoit continuer à investir dans l'amélioration des infrastructures et de la productivité de façon constante afin de respecter l'intention qu'elle a déjà exprimée, c'est-à-dire bâtir à long terme une entreprise de commerce au détail saine et durable, y compris les infrastructures. Cela suppose de continuer à établir une équipe solide de direction, tout en améliorant l'expérience des clients dans les magasins ainsi que la productivité.

Sobeys prévoit aussi se concentrer sur la gestion de ses effectifs et les programmes en magasin au cours de l'exercice 2014, afin d'améliorer davantage la productivité des magasins. Ces initiatives clés axées sur les clients aideront le réseau de magasins de détail de Sobeys à offrir à ses clients la meilleure expérience de magasinage de produits alimentaires qui soit, en misant sur les solides fondements déjà établis.

Placements et autres activités

Empire reste concentrée sur sa participation dans le FPI Crombie. La Société est persuadée que la force de la relation entre Sobeys et le FPI Crombie, jumelée à une discipline de placement rigoureuse, se révélera un avantage concurrentiel durable et établira une corrélation positive avec l'accroissement de valeur pour les actionnaires d'Empire.

Empire prévoit continuer de bénéficier de l'avantage distinctif qui lui est inhérent dans les activités de mise en valeur immobilière de Sobeys dans le cadre desquelles elle lui fournit une solide expertise interne dans la sélection et la mise en valeur d'emplacements commerciaux qui seront offerts au FPI Crombie à des fins de vente.

Rendement pour les actionnaires

Au cours de l'exercice 2013, le rendement total de la Société pour les actionnaires s'est chiffré à 21,0 %, comme l'indique le tableau ci-après. Pour les cinq derniers exercices, le rendement annuel composé des actions de la Société s'est établi en moyenne à 13,5 % et à 12,7 % en moyenne au cours des dix derniers exercices. Ce rendement se compare au rendement annuel composé de l'indice composé S&P/TSX des cinq et dix dernières années de 0,2 % et de 9,3 %, respectivement.

Au cours de l'exercice 2013, la Société a accru son dividende de 6,7 % pour le porter à 0,96 \$ par action. Il s'agissait de la dix-septième année consécutive d'augmentation. Le 27 juin 2013, le conseil d'administration a approuvé une autre augmentation de dividende de 8,3 % pour le porter à 0,26 \$ par action trimestriellement, soit 1,04 \$ par action par année. Les dividendes d'Empire sont déclarés trimestriellement au gré du conseil d'administration.

	4 mai 2013	5 mai 2012	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010	2 mai 2009	TCAC de 5 ans ¹⁾
Pour l'exercice clos le :						
Cours de clôture par action (TSX : EMP.A)	68,58 \$	57,62 \$	54,14 \$	52,98 \$	49,00 \$	11,8 %
Dividende versé par action	0,96 \$	0,90 \$	0,80 \$	0,74 \$	0,70 \$	7,8 %
Rendement de l'action sur le cours de clôture de l'exercice précédent	1,7 %	1,7 %	1,5 %	1,5 %	1,8 %	
Augmentation du cours de clôture de l'action	19,0 %	6,4 %	2,2 %	8,1 %	24,8 %	
Total du rendement annuel pour l'actionnaire ²⁾	21,0 %	8,1 %	3,7 %	9,9 %	26,8 %	13,5 %

1) Taux de croissance annuel composé (« TCAC »).

2) Le total du rendement annuel pour l'actionnaire est établi dans l'hypothèse du réinvestissement des dividendes trimestriels, par conséquent, il est possible qu'il ne corresponde pas à la somme des dividendes et du rendement des actions indiquée dans le tableau.

EXPLICATION PAR LA DIRECTION DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS

L'analyse qui suit traite de la performance financière consolidée d'Empire pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 comparativement à l'exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2012.

La performance financière de chacun des secteurs opérationnels de la Société (vente au détail de produits alimentaires et placements et autres activités) fait l'objet d'une analyse détaillée à la rubrique intitulée « Performance financière sectorielle de l'exercice 2013 » dans le présent rapport de gestion.

Ventes

Les ventes consolidées de l'exercice 2013 se sont chiffrées à 17,61 milliards de dollars comparativement à 16,25 milliards de dollars en 2012, en hausse de 1 363,6 millions de dollars ou 8,4 %. Au cours de cette période, les ventes du secteur de la vente au détail de produits alimentaires ont augmenté de 1 346,4 millions ou 8,4 %.

Le tableau qui suit montre le rapprochement des ventes comptabilisées par Sobeys aux ventes du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, et les ventes du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et du secteur des placements et autres activités aux ventes consolidées d'Empire.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le		Variation en \$	Variation en %
	4 mai 2013	5 mai 2012		
Secteur de la vente au détail de produits alimentaires				
Ventes comptabilisées par Sobeys	17 345,8 \$	16 021,9 \$	1 323,9 \$	8,3 %
Reclassement des revenus locatifs découlant des immeubles détenus comptabilisés par Sobeys	56,9	33,6		
	17 402,7	16 055,5	1 347,2	8,4 %
Élimination intersectorielle	(11,7)	(10,9)		
Ventes du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire	17 391,0	16 044,6	1 346,4	8,4 %
Secteur des placements et autres activités				
Ventes comptabilisées	221,7	204,6	17,1	8,4 %
Élimination intersectorielle	–	(0,1)		
Ventes du secteur des placements et autres activités d'Empire	221,7	204,5	17,2	8,4 %
Ventes consolidées d'Empire	17 612,7 \$	16 249,1 \$	1 363,6 \$	8,4 %

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, Sobeys a comptabilisé des ventes de 17,35 milliards de dollars, une augmentation de 1 323,9 millions de dollars ou 8,3 % par rapport aux 16,02 milliards de dollars comptabilisés à l'exercice précédent. Les ventes des magasins comparables de Sobeys ont progressé de 1,3 % au cours de l'exercice 2013.

La croissance des ventes comptabilisées par Sobeys pour l'exercice 2013 a été une conséquence directe de l'acquisition des 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012 et des investissements continus de Sobeys dans son réseau de vente au détail, jumelée à la mise en œuvre continue d'initiatives portant sur les ventes et le merchandising, à une meilleure uniformité de l'exécution en magasin et aux innovations en matière de produits et services.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des ventes comptabilisées par Sobeys pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, comparativement à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de l'acquisition des 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012, Sobeys a comptabilisé une augmentation des ventes de 423,3 millions de dollars ou 2,7 % pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le		Variation en \$	Variation en %
	4 mai 2013	5 mai 2012		
Ventes (comptabilisées par Sobeys)	17 345,8 \$	16 021,9 \$	1 323,9 \$	8,3 %
Ajustements :				
Incidence de l'acquisition de 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes	(1 031,6)	(131,0)	(900,6)	
Ventes ajustées ¹⁾	16 314,2 \$	15 890,9 \$	423,3 \$	2,7 %

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

Au cours de l'exercice 2013, le secteur des placements et autres activités a comptabilisé des ventes de 221,7 millions de dollars contre 204,5 millions de dollars au cours de l'exercice précédent.

Pour plus de détails sur l'évolution des ventes par secteur, se reporter à la rubrique intitulée « Performance financière sectorielle de l'exercice 2013 ».

BAIIA

Le BAIIA consolidé de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 a progressé de 67,5 millions de dollars ou 7,7 %, passant de 876,6 millions de dollars en 2012 à 944,1 millions de dollars. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des ventes, des ventes de carburant en particulier, ainsi qu'à la progression correspondante de la marge brute pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 par rapport à la même période pour l'exercice précédent. Au cours de cette période, la marge du BAIIA a diminué légèrement pour atteindre 5,36 %, contre 5,39 % pour l'exercice précédent. La diminution de la marge du BAIIA est le résultat du recul des marges réalisées sur les ventes de carburant chez Sobeys. Après ajustement des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance financière sous-jacente de la Société, le BAIIA ajusté consolidé de l'exercice 2013 s'est établi à 921,7 millions de dollars, contre 856,2 millions de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 65,5 millions de dollars ou 7,7 %.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	4 mai 2013	5 mai 2012
BAIIA ¹⁾ (consolidé)	944,1 \$	876,6 \$
Ajustements :		
Coûts de la restructuration organisationnelle de Sobeys	9,1	9,2
Charge ponctuelle découlant de placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ²⁾	8,3	–
Coûts d'opération liés à l'acquisition proposée de Canada Safeway	5,0	–
Restructuration du réseau de distribution de Sobeys au Québec	2,4	3,0
Profit de dilution ³⁾	(18,2)	(10,4)
Profit sur la sortie d'actifs	(29,0)	(22,2)
	(22,4)	(20,4)
BAIIA ajusté ¹⁾	921,7 \$	856,2 \$

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

2) Reflète une diminution de la part du résultat de la participation dans le FPI Crombie pour comptabiliser la juste valeur des débetures convertibles du FPI Crombie pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents.

3) Comprend une augmentation du profit de dilution précédemment comptabilisé à la suite de l'ajustement de la part du FPI Crombie pour comptabiliser la juste valeur de ses débetures convertibles pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents.

Pour plus de détails sur l'évolution du BAIIA par secteur, se reporter à la rubrique intitulée « Performance financière sectorielle de l'exercice 2013 ».

Résultat opérationnel

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, Empire a comptabilisé un résultat opérationnel de 584,8 millions de dollars, en hausse de 50,5 millions de dollars ou 9,5 % par rapport aux 534,3 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2012.

Les secteurs ayant contribué à l'évolution du résultat opérationnel consolidé par rapport au dernier exercice se détaillent comme suit :

- L'apport du résultat opérationnel de Sobeys à Empire au cours de l'exercice 2013 a totalisé 515,3 millions de dollars, une augmentation de 39,5 millions ou 8,3 % par rapport à 475,8 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice précédent.
- Les placements et autres activités ont contribué un résultat opérationnel de 69,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2013 contre 58,5 millions de dollars pour l'exercice 2012, ce qui représente une augmentation de 11,0 millions ou 18,8 %.
 - Les produits tirés du FPI Crombie comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence se sont chiffrés à 13,7 millions de dollars contre 19,7 millions de dollars pour l'exercice précédent, en baisse de 6,0 millions de dollars.
 - L'apport des partenariats immobiliers (Genstar) au résultat opérationnel s'est élevé à 29,6 millions de dollars, en baisse de 0,4 million de dollars par rapport aux 30,0 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice précédent.
 - L'apport des autres activités (après les charges du siège social) s'est élevé à 26,2 millions de dollars contre 8,8 millions de dollars pour l'exercice 2012, en hausse de 17,4 millions de dollars.

Pour plus de détails sur l'évolution du résultat opérationnel par secteur, se reporter à la rubrique intitulée « Performance financière sectorielle de l'exercice 2013 ».

Charges financières

Les charges financières, après les produits financiers, pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, se sont établies à 50,8 millions de dollars, en baisse de 9,1 millions de dollars ou 15,2 % par rapport aux 59,9 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de 8,1 millions de dollars des charges financières et par une baisse de 1,9 million de dollars des charges financières nettes au titre des régimes de retraite partiellement compensées par une augmentation de 0,8 million de dollars des pertes de juste valeur sur les contrats à terme. La diminution de 8,1 millions de dollars des charges financières est attribuable à des niveaux de dette consolidée moyens moins élevés qui ont été partiellement associés au remboursement de 200,0 millions de dollars de la facilité de crédit à terme non renouvelable de Sobeys le 23 juillet 2012. Le ratio du BAIIA sur les charges financières s'est amélioré pour atteindre 17,8 fois à la fin de l'exercice 2013 contre 14,4 fois à la fin de l'exercice précédent.

La dette consolidée s'établissait à 969,5 millions de dollars au 4 mai 2013 contre 1 130,8 millions de dollars au 5 mai 2012, en baisse de 161,3 millions de dollars ou 14,3 %. Cette diminution s'explique principalement par une baisse de 210,4 millions de dollars de la dette consolidée de Sobeys, contrebalancée en partie par des niveaux d'endettement plus élevés de 49,1 millions de dollars du secteur des placements et autres activités. Pour plus de détails sur la dette consolidée, se reporter à la sous-rubrique « Passifs » dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de la Société pour l'exercice 2013 était de 26,2 % contre 25,8 % en 2012. La hausse du taux d'imposition effectif pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 s'explique principalement par la nature des éléments d'investissement réalisés et par les variations des taux d'imposition provinciaux compensés par une diminution adoptée précédemment du taux fédéral prévu par la loi.

Résultat net

Le résultat net consolidé, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 s'est établi à 384,8 millions de dollars (5,65 \$ résultat dilué par action) en comparaison de 339,4 millions de dollars (4,99 \$ résultat dilué par action) en 2012. L'augmentation de 45,4 millions de dollars ou 13,4 % est attribuable au résultat opérationnel plus élevé et à des charges financières nettes plus faibles, après les produits financiers, compensée en partie par l'impôt sur le résultat plus élevé, comme il en a déjà été fait mention.

Le tableau suivant présente le résultat net sectoriel d'Empire, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 par rapport à l'exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2012.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Exercice de 52 semaines clos le		Variation en \$	Variation en %
	4 mai 2013	5 mai 2012		
Vente au détail de produits alimentaires	339,9 \$	304,1 \$	35,8 \$	11,8 %
Placements et autres activités	44,9	35,3	9,6	27,2 %
Consolidé	384,8 \$	339,4 \$	45,4 \$	13,4 %
Résultat par action (dilué)	5,65 \$	4,99 \$	0,66 \$	13,2 %

Résultat net ajusté

Le tableau suivant présente l'ajustement du résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Exercice de 52 semaines clos le	
	4 mai 2013	5 mai 2012
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	384,8 \$	339,4 \$
Ajustements :		
Coûts de la restructuration organisationnelle de Sobeys	6,7	6,4
Charge ponctuelle découlant de placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ¹⁾	5,9	–
Coûts d'opération liés à l'acquisition proposée de Canada Safeway	4,0	–
Restructuration du réseau de distribution de Sobeys au Québec	1,8	2,1
Profit de dilution ²⁾	(13,0)	(7,3)
Profit sur la sortie d'actifs	(22,9)	(17,9)
	(17,5)	(16,7)
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ³⁾	367,3 \$	322,7 \$
Résultat net ajusté sectoriel, après les participations ne donnant pas le contrôle :		
Vente au détail de produits alimentaires	331,0 \$	294,6 \$
Placements et autres activités	36,3	28,1
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ³⁾	367,3 \$	322,7 \$
Résultat par action ajusté (dilué)	5,39 \$	4,74 \$

1) Reflète une diminution de la part du résultat, après impôt, de la participation dans le FPI Crombie pour comptabiliser la juste valeur des débetures convertibles du FPI Crombie pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents.

2) Comprend une augmentation du profit de dilution précédemment comptabilisé, après impôt, à la suite de l'ajustement de la part du FPI Crombie pour comptabiliser la juste valeur de ses débetures convertibles pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents.

3) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, compte tenu de l'incidence des éléments susmentionnés, Empire a comptabilisé un résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle, de 367,3 millions de dollars (5,39 \$ résultat dilué par action) contre 322,7 millions de dollars (4,74 \$ résultat dilué par action) pour l'exercice 2012.

Pour plus de détails sur la performance financière par secteur, se reporter à la rubrique intitulée « Performance financière sectorielle de l'exercice 2013 » dans le présent rapport de gestion.

PERFORMANCE FINANCIÈRE SECTORIELLE DE L'EXERCICE 2013

Vente au détail de produits alimentaires

Faits saillants

- Au cours de l'exercice 2013, Sobeys a réalisé une croissance des ventes de 1 323,9 millions de dollars, ou 8,3 %, pour atteindre 17,35 milliards de dollars et une croissance des ventes des magasins comparables de 1,3 %. Après ajustements pour tenir compte de l'acquisition de 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012, les ventes ont augmenté de 423,3 millions de dollars ou 2,7 %.
- Flux de trésorerie disponibles de 317,6 millions de dollars, contre 322,4 millions de dollars pour l'exercice 2012.
- Dépenses d'investissement totalisant 508,1 millions de dollars pour l'exercice 2013, par rapport à 579,9 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- La Société a ouvert, acquis ou relocalisé 45 magasins appartenant à la Société ou magasins franchisés, a agrandi deux magasins, a converti la bannière de sept magasins ou les a réaménagés et a fermé 37 magasins.

Pour évaluer la performance et la situation financières, la direction de Sobeys examine l'évolution d'un ensemble de mesures financières qui permettent d'évaluer la croissance des ventes, la rentabilité et la situation financière. Les principales mesures de la performance et de la situation financières de Sobeys sont énumérées ci-après.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013	Exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2012	Exercice de 53 semaines clos le 7 mai 2011
Croissance des ventes	8,3 %	1,8 %	3,4 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	1,3 %	1,4 %	0,2 %
Rendement des capitaux propres ¹⁾	12,9 %	12,9 %	13,9 %
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	20,9 %	27,2 %	29,4 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ¹⁾	0,9 x	1,2 x	1,2 x
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ²⁾	508 \$	563 \$	521 \$

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

2) Ce montant reflète les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement par Sobeys, compte non tenu des montants pour les acquisitions faites auprès de la Société et de ses filiales entièrement détenues.

Le tableau suivant présente l'apport de Sobeys aux ventes consolidées d'Empire, au BAIIA, au BAIIA ajusté, au résultat opérationnel, au résultat opérationnel ajusté, au résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, et au résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines ¹⁾ clos le		Variation en \$	Variation en %
	4 mai 2013	5 mai 2012		
Ventes	17 391,0 \$	16 044,6 \$	1 346,4 \$	8,4 %
BAIIA ²⁾	859,5	801,8	57,7	7,2 %
BAIIA ajusté ^{2) 3)}	848,9	791,6	57,3	7,2 %
Résultat opérationnel	515,3	475,8	39,5	8,3 %
Résultat opérationnel ajusté ^{2) 3)}	504,7	465,6	39,1	8,4 %
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	339,9	304,1	35,8	11,8 %
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ^{2) 3)}	331,0	294,6	36,4	12,4 %

1) Déduction faite des ajustements de consolidation, ce qui comprend une répartition du prix d'acquisition provenant de la privatisation de Sobeys.

2) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

3) Compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société.

Ventes

Au cours de l'exercice 2013, le secteur de la vente de produits alimentaires d'Empire a comptabilisé des ventes de 17,39 milliards de dollars, une augmentation de 1 346,4 millions de dollars ou 8,4 % par rapport à l'exercice 2012. Les ventes des magasins comparables ont progressé de 1,3 % au cours de l'exercice. Compte non tenu de l'incidence de l'acquisition des 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012, le secteur de la vente de produits alimentaires a réalisé une hausse des ventes de 445,8 millions de dollars ou 2,8 %. En plus de l'acquisition des 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012, la croissance des ventes comptabilisées par Sobeys au cours de l'exercice 2013 est attribuable directement à des investissements continus de Sobeys dans son réseau de vente au détail, jumelés à une mise en œuvre continue d'initiatives portant sur les ventes et le merchandising, à une meilleure exécution en magasin et aux innovations en matière de produits et services.

Sobeys s'attend à ce que la croissance des ventes se poursuive au cours de l'exercice 2014 à la suite de dépenses d'investissement continues dans son réseau de magasins de vente au détail, ainsi que d'améliorations dans l'offre de produits, le merchandising, l'établissement des prix et l'exécution opérationnelle dans tout le pays.

La superficie totale des magasins de Sobeys en pieds carrés a augmenté de 2,0 % au cours de l'exercice 2013 en raison de l'ouverture, de l'acquisition ou de la relocalisation de 45 magasins et de l'agrandissement de deux magasins. Au cours de l'exercice 2013, la Société a converti la bannière de sept magasins ou les a réaménagés et a fermé 37 magasins.

Coûts de la transformation et de la rationalisation des pratiques d'affaires et des systèmes informatiques

Au cours de l'exercice 2013, Sobeys a continué de faire d'importants progrès dans la mise en œuvre d'initiatives d'optimisation et de rationalisation des pratiques d'affaires portant sur l'ensemble des systèmes et visant à réduire la complexité et à améliorer les pratiques et l'efficacité à l'échelle de l'entreprise. Ces initiatives à l'échelle de l'entreprise appuient tous les aspects des activités, y compris les activités opérationnelles, le merchandising, la distribution, les ressources humaines et l'administration. Au cours de l'exercice, Sobeys a terminé la mise en œuvre des systèmes informatiques chez Thrifty Foods ce qui se traduit par une uniformisation des processus d'affaires dans ces magasins.

La mise en œuvre du programme de transformation des pratiques d'affaires et des systèmes informatiques a commencé au Québec au cours du premier trimestre de l'exercice 2010 et a été achevée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2013. Les coûts de ces initiatives comprennent principalement les frais de main-d'œuvre, de mise en œuvre et de formation associés à ces initiatives. Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, des frais avant impôt de 8,6 millions de dollars (13,2 millions de dollars pour l'exercice 2012) ont été engagés dans le cadre de ces initiatives.

Le 28 janvier 2011, Sobeys a annoncé des plans de construction d'un nouveau centre de distribution à Terrebonne, au Québec. Ce centre utilisera le même matériel et la même technologie automatisés que ceux utilisés par le centre de distribution de Vaughan, en Ontario. La nouvelle installation est opérationnelle depuis le troisième trimestre de l'exercice 2013 et permettra à Sobeys d'accroître grandement sa capacité d'entreposage et de distribution au Québec, tout en diminuant les coûts globaux de distribution et en améliorant le service à son réseau de magasins et à sa clientèle. Pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, Sobeys a comptabilisé des indemnités de départ avant impôt relatives au réseau de distribution au Québec de 2,4 millions de dollars (3,0 millions de dollars en 2012).

Le 13 octobre 2011, Sobeys a annoncé une restructuration organisationnelle et des nominations correspondantes aux postes de gestion. Les coûts avant impôt liés à cette initiative pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 se sont élevés à 9,1 millions de dollars (9,2 millions de dollars pour l'exercice 2012). Ces frais sont composés principalement d'honoraires de consultation et d'indemnités de départ de 2,4 millions de dollars et 6,7 millions de dollars, respectivement (6,7 millions de dollars et 2,5 millions de dollars pour l'exercice 2012).

Profit brut

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, Sobeys a comptabilisé un profit brut de 4 013,1 millions de dollars, en hausse de 138,9 millions de dollars ou 3,6 % par rapport à un profit brut de 3 874,2 millions de dollars en 2012. Pour l'exercice clos le 4 mai 2013, la marge brute a diminué de 104 points de base pour atteindre 23,14 %, contre 24,18 % pour l'exercice précédent. La diminution de la marge brute s'explique principalement par des marges plus faibles réalisées sur les ventes de carburant. Compte non tenu de l'incidence des marges moins élevées des ventes de carburant, la marge brute s'est chiffrée à 24,36 % pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 contre 24,53 % pour la même période de l'exercice précédent.

BAIIA

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, l'apport de Sobeys au BAIIA d'Empire s'est élevé à 859,5 millions de dollars (4,94 % des ventes), en hausse de 57,7 millions de dollars ou 7,2 % par rapport à 801,8 millions de dollars (5,00 % des ventes) pour l'exercice précédent. Cette augmentation est liée à l'augmentation des ventes, des ventes de carburant en particulier, ainsi qu'à l'augmentation correspondante du profit brut pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, comparativement à la même période de l'exercice précédent. La baisse de 6 points de base de la marge du BAIIA est principalement attribuable aux marges moins élevées sur les ventes de carburant. Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance financière sous-jacente de la Société, tel qu'il est indiqué dans le tableau qui suit, l'apport du BAIIA ajusté de Sobeys à Empire pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 s'est chiffré à 848,9 millions de dollars (4,88 % des ventes) contre 791,6 millions de dollars (4,93 % des ventes) pour l'exercice précédent, en hausse de 57,3 millions de dollars ou 7,2 %.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	4 mai 2013	5 mai 2012
BAIIA ¹⁾ (apport de Sobeys)	859,5 \$	801,8 \$
Ajustements :		
Coûts de la restructuration organisationnelle de Sobeys	9,1	9,2
Coûts d'opération liés à l'acquisition proposée de Canada Safeway	5,0	-
Restructuration du réseau de distribution de Sobeys au Québec	2,4	3,0
Profit de dilution	(0,7)	(0,4)
Profit sur la sortie d'actifs	(26,4)	(22,0)
	(10,6)	(10,2)
BAIIA ajusté ¹⁾	848,9 \$	791,6 \$

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

Résultat opérationnel

L'apport de Sobeys au résultat opérationnel d'Empire pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 s'est établi à 515,3 millions de dollars (2,96 % des ventes), en hausse de 39,5 millions de dollars ou 8,3 % comparativement à 475,8 millions de dollars (2,97 % des ventes) pour l'exercice précédent. Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance financière sous-jacente de la Société, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-après, l'apport de Sobeys au résultat opérationnel ajusté d'Empire pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 s'est élevé à 504,7 millions de dollars (2,90 % des ventes) contre 465,6 millions de dollars (2,90 % des ventes) en 2012, en hausse de 39,1 millions de dollars ou 8,4 %.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	4 mai 2013	5 mai 2012
Résultat opérationnel ¹⁾ (apport de Sobeys)	515,3 \$	475,8 \$
Ajustements :		
Coûts de la restructuration organisationnelle de Sobeys	9,1	9,2
Coûts d'opération liés à l'acquisition proposée de Canada Safeway	5,0	-
Restructuration du réseau de distribution de Sobeys au Québec	2,4	3,0
Profit de dilution	(0,7)	(0,4)
Profit sur la sortie d'actifs	(26,4)	(22,0)
	(10,6)	(10,2)
Résultat opérationnel ajusté ¹⁾	504,7 \$	465,6 \$

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

En plus des éléments mentionnés précédemment, Sobeys continuera de se concentrer sur les initiatives rigoureuses de gestion des coûts, sur l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement et de la productivité des ventes au détail, sur l'adoption des meilleures pratiques et sur la planification des dépenses d'investissement en vue d'accroître les ventes et d'améliorer les marges au fil du temps.

Résultat net

L'apport de Sobeys au résultat net d'Empire, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est élevé à 339,9 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, en hausse de 35,8 millions de dollars ou 11,8 % par rapport aux 304,1 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice 2012. La hausse s'explique principalement par l'augmentation du résultat opérationnel et la baisse des charges financières, après les produits financiers, atténuées en partie par l'impôt sur le résultat plus élevé.

Résultat net ajusté

L'apport de Sobeys au résultat net ajusté d'Empire, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est élevé à 331,0 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 contre 294,6 millions de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 36,4 millions de dollars ou 12,4 %.

Le tableau ci-après présente les ajustements apportés aux fins de calcul de l'apport de Sobeys au résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	4 mai 2013	5 mai 2012
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle (apport de Sobeys)	339,9 \$	304,1 \$
Ajustements :		
Coûts de la restructuration organisationnelle de Sobeys	6,7	6,4
Coûts d'opération liés à l'acquisition proposée de Canada Safeway	4,0	-
Restructuration du réseau de distribution de Sobeys Québec	1,8	2,1
Profit de dilution	(0,5)	(0,3)
Profit sur la sortie d'actifs	(20,9)	(17,7)
	(8,9)	(9,5)
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ¹⁾	331,0 \$	294,6 \$

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

Placements et autres activités

Faits saillants

- Ventes de 221,7 millions de dollars, en hausse de 17,2 millions de dollars ou 8,4 %.
- Résultat opérationnel de 69,5 millions de dollars, en hausse de 11,0 millions de dollars ou 18,8 %.
- Acquisition d'une tranche supplémentaire de parts de catégorie B du FPI Crombie de 24,5 millions de dollars.
- Capitalisation boursière du FPI Crombie supérieure à 1,4 milliard de dollars portant le placement d'Empire à une juste valeur de 622,7 millions de dollars.
- Part du résultat du FPI Crombie, avant le redressement tel qu'il est illustré dans le tableau sur le BAIIA, de 22,0 millions de dollars contre 19,7 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- Part du résultat des partenariats immobiliers (Genstar) de 29,6 millions de dollars comparativement à 30,0 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- Amélioration de la performance opérationnelle d'Empire Theatres.

Le tableau ci-dessous présente les ventes, le BAIIA, le BAIIA ajusté, le résultat opérationnel, le résultat net et le résultat net ajusté pour le secteur des placements et autres activités.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le		Variation en \$
	4 mai 2013	5 mai 2012	
Ventes	221,7 \$	204,5 \$	17,2 \$
BAIIA ajusté ¹⁾	84,6	74,8	9,8
BAIIA ajusté ^{1) 2)}	72,8	64,6	8,2
Résultat opérationnel ¹⁾			
FPI Crombie ³⁾	13,7	19,7	(6,0)
Partenariat immobiliers ⁴⁾	29,6	30,0	(0,4)
Autres activités, après les charges du siège social ⁵⁾	26,2	8,8	17,4
	69,5	58,5	11,0
Résultat net	44,9	35,3	9,6
Résultat net ajusté ²⁾	36,3	28,1	8,2

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

2) Compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société.

3) Une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de 42,8 % (participation de 44,3 % au 5 mai 2012) dans le FPI Crombie. L'apport du FPI Crombie au résultat opérationnel pour l'exercice 2013 a subi l'incidence d'une charge ponctuelle de 8,3 millions de dollars (néant en 2012); cette charge comptabilise la juste valeur des débetures convertibles pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents.

4) Les participations dans Genstar.

5) Les autres activités, après les charges du siège social, pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 comprennent un profit de dilution de 17,5 millions de dollars (10,0 millions de dollars en 2012) qui inclut une augmentation du profit de dilution précédemment comptabilisé de 6,1 millions de dollars (néant en 2012) à la suite de l'ajustement de la participation du FPI Crombie pour comptabiliser la juste valeur de ses débetures convertibles pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents, et une charge de dépréciation liée à un placement de néant (1,1 million de dollars en 2012).

Le 7 novembre 2012, la Société a vendu ses biens de pétrole et de gaz naturel pour 17,3 millions de dollars avant les coûts. Le prix d'acquisition se rapprochant de la valeur comptable de ces actifs, aucun profit ni aucune perte n'a été comptabilisé après l'achèvement des ajustements après clôture.

Au 4 mai 2013, le portefeuille de placements d'Empire, y compris les placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie et Genstar, est composé de :

(en millions de dollars)	4 mai 2013			5 mai 2012		
	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent
Placement dans le FPI Crombie	622,7 \$	195,2 \$	427,5 \$	520,7 \$	167,4 \$	353,3 \$
Placement dans Genstar ¹⁾	203,2	203,2	–	138,8	138,8	–
Canadian Digital Cinema Partnership ¹⁾	9,2	9,2	–	7,2	7,2	–
Autres placements ^{1) 2)}	39,5	39,5	–	13,0	13,0	–
	874,6 \$	447,1 \$	427,5 \$	679,7 \$	326,4 \$	353,3 \$

1) Selon l'hypothèse que la juste valeur correspond à la valeur comptable.

2) Comprend le placement dans les débetures de second rang non garanties convertibles de série D du FPI Crombie (les « débetures ») d'une valeur de marché de 24,8 millions de dollars (néant au 5 mai 2012). Au 5 mai 2012, le chiffre comprend le placement dans les débetures subordonnées non garanties convertibles de série B d'une valeur de marché de 12,8 millions de dollars. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2013, la Société a acheté pour 24,0 millions de dollars de débetures qui, au 4 mai 2013, avaient une valeur de marché de 24,8 millions de dollars. Le 25 septembre 2012, la Société a converti les débetures de second rang non garanties convertibles de série B d'une valeur nominale de 10,0 millions de dollars en 909 090 parts du FPI Crombie. Les parts ont été comptabilisées à la valeur d'échange de 13,8 millions de dollars, entraînant un profit avant impôt de 3,8 millions de dollars.

Ventes

Les ventes des placements et autres activités se sont élevées à 221,7 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 par rapport à 204,5 millions de dollars pour l'exercice 2012, en hausse de 17,2 millions de dollars ou 8,4 %. L'augmentation des ventes s'explique principalement par une augmentation des ventes d'Empire Theatres compensée en partie par une diminution des ventes des autres activités de la Société.

BAIIA

L'apport des placements et autres activités au BAIIA d'Empire s'est élevé à 84,6 millions de dollars au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, en hausse de 9,8 millions de dollars ou 13,1 %, comparativement à 74,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance financière sous-jacente de la Société, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-après, le BAIIA ajusté des placements et autres activités de l'exercice 2013 s'est établi à 72,8 millions de dollars contre 64,6 millions de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 8,2 millions de dollars ou 12,7 %.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	4 mai 2013	5 mai 2012
BAIIA ¹⁾ (placements et autres activités)	84,6 \$	74,8 \$
Ajustements :		
Charge ponctuelle tirée des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ²⁾	8,3	–
Profit sur la sortie d'actifs	(2,6)	(0,2)
Profit de dilution ³⁾	(17,5)	(10,0)
	(11,8)	(10,2)
BAIIA ajusté ¹⁾	72,8 \$	64,6 \$

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

2) Reflète une diminution de la part du résultat de la participation dans le FPI Crombie pour comptabiliser la juste valeur des débetures convertibles du FPI Crombie pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents.

3) Comprend une augmentation du profit de dilution précédemment comptabilisé à la suite de l'ajustement de la part du FPI Crombie pour comptabiliser la juste valeur de ses débetures convertibles pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents.

Résultat opérationnel

L'apport des placements et autres activités au résultat opérationnel pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 s'est élevé à 69,5 millions de dollars contre 58,5 millions de dollars pour l'exercice 2012, en hausse de 11,0 millions de dollars ou 18,8 %. Les facteurs ayant contribué au résultat opérationnel au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 se détaillent comme suit :

- Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence provenant de la participation de la Société dans le FPI Crombie s'est élevé à 13,7 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, en baisse de 6,0 millions de dollars par rapport aux 19,7 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice antérieur. La diminution s'explique principalement par une charge ponctuelle de 8,3 millions de dollars (néant en 2012) relativement au résultat retraité du FPI Crombie, contrebalancée en partie par un accroissement des produits tirés des immeubles et du résultat opérationnel net tiré des immeubles. Au cours de la préparation des résultats financiers du quatrième trimestre de l'exercice 2012 du FPI Crombie, il a été déterminé que la caractéristique de conversion et l'option de rachat liées à ses débentures convertibles représentaient un passif financier qui exigeait une évaluation de la juste valeur pour chaque période de présentation. Tout ajustement de la juste valeur est comptabilisé par le biais d'une diminution de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts. Cela s'est traduit par le retraitement des résultats financiers du FPI Crombie pour les exercices précédents.
- Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence provenant de la participation de la Société dans les partenariats immobiliers (Genstar) s'est élevé à 29,6 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, en baisse de 0,4 million de dollars comparativement aux 30,0 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice précédent.
- L'apport des autres activités, après les charges du siège social, au résultat opérationnel s'est élevé à 26,2 millions de dollars contre 8,8 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2012, en hausse de 17,4 millions de dollars. Le profit de dilution de 17,5 millions de dollars comptabilisé pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 (10,0 millions de dollars en 2012) comprend un ajustement de 6,1 millions de dollars (néant en 2012) du profit de dilution précédemment comptabilisé à la suite du retraitement de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts du FPI Crombie, tel qu'il en a été fait mention. L'exercice de 2012 comprenait une charge de dépréciation de 1,1 million de dollars liée à un placement.

Compte tenu des éléments qui ne sont pas indicateurs de la performance financière sous-jacente de la Société, comme il est indiqué dans le tableau précédent pour le BAIIA, l'apport des placements et autres activités au résultat opérationnel ajusté pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 s'est établi à 57,7 millions de dollars contre 48,3 millions de dollars en 2012, en hausse de 9,4 millions de dollars ou 19,5 %.

Résultat net

Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, l'apport des placements et autres activités au résultat net consolidé d'Empire s'est établi à 44,9 millions de dollars comparativement à un apport de 35,3 millions de dollars en 2012. L'augmentation de 9,6 millions de dollars s'explique principalement par un résultat opérationnel plus élevé comme il en a déjà été fait mention, compensée en partie par des charges financières plus élevées, après les produits financiers, et un impôt sur le résultat plus élevé.

Résultat net ajusté

L'apport des placements et autres activités au résultat net ajusté pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 s'est élevé à 36,3 millions de dollars contre 28,1 millions de dollars pour l'exercice antérieur, en hausse de 8,2 millions de dollars. Le résultat net pour l'exercice 2013 comprend un profit de dilution de 12,5 millions de dollars (7,0 millions de dollars en 2012), qui inclut un ajustement du profit de dilution précédemment comptabilisé de 4,4 millions de dollars (néant en 2012) à la suite du retraitement de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts du FPI Crombie.

Le tableau suivant présente les ajustements au résultat net relativement à ces éléments et à d'autres éléments qui ne sont pas considérés comme des éléments indicateurs de la performance financière sous-jacente de la Société.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	4 mai 2013	5 mai 2012
Résultat net (placements et autres activités)	44,9 \$	35,3 \$
Ajustements :		
Charge ponctuelle tirée des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ¹⁾	5,9	–
Profit sur la sortie d'actifs	(2,0)	(0,2)
Profit de dilution ²⁾	(12,5)	(7,0)
	(8,6)	(7,2)
Résultat net ajusté ³⁾	36,3 \$	28,1 \$

1) Reflète une diminution de la part du résultat, après impôt, de la participation dans le FPI Crombie pour comptabiliser la juste valeur des débentures convertibles du FPI Crombie pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents.

2) Comprend une augmentation du profit de dilution précédemment comptabilisé, après impôt, à la suite de l'ajustement de la part du FPI Crombie pour comptabiliser la juste valeur de ses débentures convertibles pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents.

3) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS

Le tableau ci-dessous résume les principales informations financières tirées des états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Société pour chacun des huit derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2013				Exercice 2012			
	4 ^e trimestre (13 sem.)	3 ^e trimestre (13 sem.)	2 ^e trimestre (13 sem.)	1 ^{er} trimestre (13 sem.)	4 ^e trimestre (13 sem.)	3 ^e trimestre (13 sem.)	2 ^e trimestre (13 sem.)	1 ^{er} trimestre (13 sem.)
	4 mai 2013	2 fév. 2013	3 nov. 2012	4 août 2012	5 mai 2012	4 fév. 2012	5 nov. 2011	6 août 2011
Ventes	4 308,9 \$	4 342,0 \$	4 404,1 \$	4 557,7 \$	4 073,8 \$	3 984,8 \$	4 036,3 \$	4 154,2 \$
Résultat opérationnel ¹⁾	155,1	113,7	140,9	175,1	136,4	123,2	125,8	148,9
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	107,4	75,2	93,3	108,9	92,1	80,0	78,1	89,2
Résultat de base par action								
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	1,58 \$	1,11 \$	1,37 \$	1,60 \$	1,35 \$	1,18 \$	1,15 \$	1,31 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (en millions)	67,9	67,9	67,9	67,9	67,9	67,9	67,9	67,9
Résultat dilué par action								
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	1,58 \$	1,11 \$	1,37 \$	1,60 \$	1,35 \$	1,17 \$	1,15 \$	1,31 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué (en millions)	68,1	68,1	68,1	68,0	68,0	68,1	68,0	68,0

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

Tel qu'il est illustré dans le tableau précédent, sur une base comparable de 13 semaines, les ventes de la Société ont continué d'enregistrer une progression en comparaison du même trimestre de l'exercice précédent. La progression continue des ventes s'explique principalement par la performance de Sobeys à la suite de son adhésion à une stratégie d'établissement de prix concurrentiels, de l'augmentation de la superficie de vente au détail en pieds carrés découlant des nouveaux magasins et des agrandissements, de l'amélioration du service à l'échelle des magasins, de l'innovation en matière de produits et services et, au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012, de l'acquisition de 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes. Le premier trimestre de l'exercice 2013, clos le 4 août 2012, a été le premier trimestre complet à inclure des ventes de carburant liées à cette acquisition. Les ventes comprennent les fluctuations attribuables aux pressions du marché inflationniste et déflationniste en glissement trimestriel.

Les ventes consolidées et le résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, ont été touchés par les activités d'investissement de la Société, le milieu concurrentiel, les initiatives de gestion des coûts, les prix des aliments et les tendances du secteur d'activité en général, le caractère cyclique du marché immobilier résidentiel et commercial ainsi que par d'autres facteurs de risque tels qu'ils sont mentionnés dans le présent rapport de gestion.

La Société subit les facteurs saisonniers, en particulier au cours des mois d'été et pendant les périodes de fêtes, comme en témoignent les résultats présentés précédemment.

Tableau sommaire des résultats financiers consolidés pour le quatrième trimestre

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestre de 13 semaines clos le			
	4 mai 2013		5 mai 2012	
	En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes	
Ventes	4 308,9 \$	100,00 %	4 073,8 \$	100,00 %
BAIIA ¹⁾	247,0	5,73 %	224,2	5,50 %
BAIIA ajusté ^{1) 2)}	235,9	5,47 %	222,2	5,45 %
Résultat opérationnel ¹⁾	155,1	3,60 %	136,4	3,35 %
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	107,4	2,49 %	92,1	2,26 %
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ^{1) 2)}	98,6	2,29 %	89,6	2,20 %
Résultat de base par action				
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	1,58 \$		1,35 \$	
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ^{1) 2)}	1,45 \$		1,32 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	67,9		67,9	
Résultat dilué par action				
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	1,58 \$		1,35 \$	
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ^{1) 2)}	1,45 \$		1,32 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, dilué (en millions)	68,1		68,0	

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

2) Compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société.

Ventes

Les ventes consolidées du quatrième trimestre de l'exercice 2013 se sont élevées à 4,31 milliards de dollars contre 4,07 milliards de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 235,1 millions de dollars ou 5,8 %. L'apport des ventes du secteur de la vente au détail de produits alimentaires s'est établi à 4,26 milliards de dollars comparativement à 4,02 milliards de dollars en 2012. Compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012, les ventes consolidées ont augmenté de 96,4 millions de dollars ou 2,4 %. Les ventes des magasins comparables de Sobeys ont progressé de 0,6 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2013.

Pour le trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013, Sobeys a comptabilisé des ventes de 4,24 milliards de dollars, en hausse de 229,2 millions de dollars ou 5,7 % par rapport aux 4,02 milliards de dollars comptabilisés pour l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence des ventes découlant de l'acquisition de 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes au cours du quatrième trimestre de 2012, les ventes de Sobeys au cours du quatrième trimestre ont augmenté de 90,5 millions de dollars ou 2,3 %. La croissance des ventes de Sobeys de 2,3 % au quatrième trimestre est attribuable directement à une augmentation continue de la superficie de vente au détail en pieds carrés découlant des nouveaux magasins et des agrandissements, jumelée à la mise en œuvre continue d'initiatives portant sur les ventes et le merchandising, à une meilleure uniformité de l'exécution en magasin et aux innovations en matière de produits et services.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des ventes comptabilisées par Sobeys pour le quatrième trimestre.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Variation en \$	Variation en %
	4 mai 2013	5 mai 2012		
Ventes (comptabilisées par Sobeys)	4 244,5 \$	4 015,3 \$	229,2 \$	5,7 %
Ajustements :				
Incidence de l'acquisition de 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes	(269,7)	(131,0)	(138,7)	
Ventes ajustées ¹⁾	3 974,8 \$	3 884,3 \$	90,5 \$	2,3 %

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2013, les ventes liées aux placements et autres activités se sont élevées à 52,1 millions de dollars contre 50,6 millions de dollars pour l'exercice 2012, une hausse de 1,5 million de dollars ou 3,0 %. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des ventes comptabilisées par Empire Theatres en raison d'une plus forte affluence et des produits tirés des concessions au cours du trimestre.

BAIIA

Le BAIIA consolidé du quatrième trimestre de l'exercice 2013 s'est établi à 247,0 millions de dollars comparativement à 224,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en hausse de 22,8 millions de dollars ou 10,2 %. La marge du BAIIA a progressé de 23 points de base pour atteindre 5,73 % au cours du quatrième trimestre de 2013 contre 5,50 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les facteurs ayant contribué au changement du BAIIA consolidé par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent sont les suivants :

- L'apport de Sobeys au BAIIA d'Empire s'est élevé à 217,9 millions de dollars contre 203,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012, en hausse de 14,2 millions de dollars ou 7,0 %.
- L'apport des placements et autres activités au BAIIA s'est élevé à 29,1 millions de dollars au cours du trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013, en hausse de 8,6 millions de dollars ou 42,0 %, comparativement à 20,5 millions de dollars pour l'exercice antérieur.

Le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre de 2013 s'est établi à 235,9 millions de dollars (5,47 % des ventes) contre 222,2 millions de dollars (5,45 % des ventes) pour l'exercice antérieur. Le BAIIA du quatrième trimestre de l'exercice 2013 comprend des profits sur la sortie d'actifs de 17,4 millions de dollars (5,1 millions de dollars en 2012) et les coûts d'opération liés à l'acquisition proposée de Canada Safeway de 5,0 millions de dollars (néant en 2012). Ces éléments ainsi que d'autres éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société sont précisés dans le tableau suivant :

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le	
	4 mai 2013	5 mai 2012
BAIIA ¹⁾ (consolidé)	247,0 \$	224,2 \$
Ajustements :		
Coûts d'opération liés à l'acquisition proposée de Canada Safeway	5,0	–
Coûts de la restructuration organisationnelle de Sobeys	2,0	2,8
Charge ponctuelle tirée des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ²⁾	1,5	–
Restructuration du réseau de distribution de Sobeys Québec	(0,7)	0,7
Profit de dilution ³⁾	(1,5)	(0,4)
Profit sur la sortie d'actifs	(17,4)	(5,1)
	(11,1)	(2,0)
BAIIA ajusté ¹⁾	235,9 \$	222,2 \$

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

2) Reflète une diminution de la part du résultat de la participation dans le FPI Crombie pour comptabiliser la juste valeur des débtures convertibles du FPI Crombie pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents.

3) Comprend une augmentation du profit de dilution précédemment comptabilisé à la suite de l'ajustement de la part du FPI Crombie pour comptabiliser la juste valeur de ses débtures convertibles pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents.

Résultat opérationnel

Pour le trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013, Empire a comptabilisé un résultat opérationnel de 155,1 millions de dollars, comparativement à 136,4 millions de dollars comptabilisés pour le trimestre de 13 semaines clos le 5 mai 2012. Cette augmentation de 18,7 millions de dollars ou 13,7 % découle de l'apport plus élevé au résultat opérationnel du secteur de la vente au détail de produits alimentaires de 9,2 millions de dollars ou 7,7 %, ainsi que de l'apport accru des placements et autres activités de 9,5 millions de dollars ou 57,9 %.

- Les produits tirés de la participation de la Société dans le FPI Crombie comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence de 4,9 millions de dollars sont demeurés stables comparativement au quatrième trimestre de 2012. Les produits du trimestre comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence comprennent une charge ponctuelle de 1,5 million de dollars relativement au produit retraité du FPI Crombie (néant pour l'exercice 2012), tel qu'il a déjà été mentionné. À l'exception de cette charge ponctuelle, les produits comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence tirés du FPI Crombie pour le trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013 s'élevaient à 6,4 millions de dollars.
- Les produits tirés des partenariats immobiliers (Genstar) comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence au cours du quatrième trimestre se sont élevés à 13,7 millions de dollars, en hausse de 0,5 million de dollars comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2012.
- L'apport des autres activités, après les charges du siège social, au résultat opérationnel s'est soldé par un montant de 7,3 millions de dollars comparativement à un montant négatif de 1,7 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Les autres activités, après les charges du siège social, comprennent des profits sur la sortie d'actifs de 2,6 millions de dollars (0,2 million de dollars en 2012), un profit de dilution de 1,5 million de dollars (0,4 million de dollars en 2012) et une charge de dépréciation de néant liée à un placement (1,1 million de dollars en 2012) au quatrième trimestre.

Charges financières

Les charges financières consolidées, après les produits financiers, du quatrième trimestre de l'exercice 2013 se sont élevées à 12,5 millions de dollars contre 14,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. La diminution de 1,8 million de dollars s'explique principalement par une charge d'intérêts moins élevée de 1,7 million de dollars. Le ratio du BAIIA sur les charges financières pour le trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013 s'est établi à 19,8 fois contre 15,8 fois pour la même période de l'exercice précédent.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013, le taux d'imposition effectif était de 24,0 % contre 21,3 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012. L'augmentation du taux d'imposition effectif est principalement attribuable aux dates de réalisation des avantages fiscaux au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012 comparativement à la même période de l'exercice considéré, compensée par une diminution déjà en vigueur du taux fédéral prévu par la loi.

Résultat net

Le résultat net consolidé, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour le trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013, s'est élevé à 107,4 millions de dollars (1,58 \$ résultat dilué par action) contre 92,1 millions de dollars (1,35 \$ résultat dilué par action) pour l'exercice 2012, en hausse de 15,3 millions de dollars ou 16,6 %. La hausse s'explique principalement par l'augmentation du résultat opérationnel et la baisse des charges financières, après les produits financiers, comme il en a déjà été fait mention, atténuées en partie par l'impôt sur le résultat plus élevé.

Résultat net ajusté

Le tableau suivant présente l'ajustement du résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, des quatrièmes trimestres 2013 et 2012, pour les éléments qui ne sont pas considérés comme des éléments indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Trimestre de 13 semaines clos le	
	4 mai 2013	5 mai 2012
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	107,4 \$	92,1 \$
Ajustements :		
Coûts d'opération liés à l'acquisition proposée de Canada Safeway	4,0	–
Coûts de la restructuration organisationnelle de Sobeys	1,5	2,0
Charge ponctuelle tirée des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ¹⁾	1,1	–
Restructuration du réseau de distribution de Sobeys Québec	(0,5)	0,4
Profit de dilution ²⁾	(1,1)	(0,3)
Profit sur la sortie d'actifs	(13,8)	(4,6)
	(8,8)	(2,5)
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ³⁾	98,6 \$	89,6 \$
Résultat net ajusté sectoriel, après les participations ne donnant pas le contrôle :		
Vente au détail de produits alimentaires	82,3 \$	79,2 \$
Placements et autres activités	16,3	10,4
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ³⁾	98,6 \$	89,6 \$
Résultat par action ajusté (dilué)	1,45 \$	1,32 \$

1) Reflète une diminution de la part du résultat, après impôt, de la participation dans le FPI Crombie pour comptabiliser la juste valeur des débiteures convertibles du FPI Crombie pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents.

2) Comprend une augmentation du profit de dilution précédemment comptabilisé, après impôt, à la suite de l'ajustement de la part du FPI Crombie pour comptabiliser la juste valeur de ses débiteures convertibles pour l'exercice considéré et le retraitement des exercices précédents.

3) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

Pour le trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013, compte non tenu de l'incidence des éléments mentionnés précédemment, Empire a comptabilisé un résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle, de 98,6 millions de dollars (1,45 \$ résultat dilué par action) contre 89,6 millions de dollars (1,32 \$ résultat dilué par action) comptabilisés pour le trimestre de 13 semaines clos le 5 mai 2012, en hausse de 9,0 millions de dollars ou 10,0 %.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Structure du capital et mesures clés de la situation financière

La situation financière globale de la Société s'est améliorée depuis l'ouverture de l'exercice comme l'indiquent la structure du capital et les mesures clés de la situation financière présentées dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars, sauf les données par action et par ratio)	4 mai 2013	5 mai 2012	7 mai 2011
Capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	3 726,2 \$	3 396,3 \$	3 162,1 \$
Valeur comptable par action ordinaire	54,84 \$	49,98 \$	46,48 \$
Dette bancaire	6,0 \$	4,4 \$	– \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	963,5 \$	1 126,4 \$	1 152,4 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total	20,6 %	25,0 %	26,7 %
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net	12,1 %	15,4 %	14,5 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA	1,0 x	1,3 x	1,3 x
Ratio du BAIIA sur les charges financières	17,8 x	14,4 x	11,9 x
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	1,0 x	0,9 x	1,1 x
Total de l'actif	7 140,1 \$	6 913,1 \$	6 518,6 \$

Pour obtenir la définition de la dette consolidée, de la dette consolidée nette, du capital total, du capital total net, des charges financières et du BAIIA, se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Capitaux propres

La valeur comptable d'une action ordinaire s'élevait à 54,84 \$ au 4 mai 2013 comparativement à 49,98 \$ au 5 mai 2012. L'augmentation de la valeur comptable reflète la croissance du résultat de la Société comme il en a déjà été fait mention.

Au 4 mai 2013, le capital social de la Société s'établissait comme suit :

	Nombre d'actions autorisé	Nombre d'actions émis et en circulation	En millions de dollars
Actions privilégiées 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en série	991 980 000	–	– \$
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	257 044 056	33 687 747	311,7
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale, avec droit de vote	40 800 000	34 260 763	7,6
			319,3 \$

Au 4 mai 2013, 33 687 747 actions de catégorie A sans droit de vote et 34 260 763 actions ordinaires de catégorie B étaient en circulation pour un total de 67 948 510 actions en circulation, soit le même nombre qu'à la clôture de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2013, 45 310 options sur actions (73 247 options sur actions en 2012) ont été attribuées dans le cadre du régime d'intéressement à long terme d'Empire. Les options sur actions attribuées au cours de l'exercice 2013 confèrent au porteur le droit d'acquérir des actions de catégorie A sans droit de vote à 53,93 \$ l'action (54,40 \$ l'action en 2012). Empire avait 684 128 options en cours au 4 mai 2013 comparativement à 638 818 options en cours au 5 mai 2012. Aucune option n'a été exercée au cours de l'exercice 2013 ou 2012.

Le tableau qui suit présente le nombre d'options sur actions en cours et le prix d'exercice moyen pondéré au cours des deux derniers exercices.

	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde à l'ouverture	638 818	46,57 \$	565 571	45,55 \$
Attribuées	45 310	53,93	73 247	54,40
Solde à la clôture	684 128	47,06 \$	638 818	46,57 \$
Options sur actions pouvant être exercées à la clôture	468 450		329 050	

Les 684 128 options sur actions en cours à la clôture de l'exercice le 4 mai 2013 (638 818 options sur actions le 5 mai 2012) représentent 1,0 % (0,9 % au 5 mai 2012) des actions de catégorie A sans droit de vote et des actions ordinaires de catégorie B en circulation.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2012, la Société a racheté la totalité de ses 164 900 actions privilégiées de série 2 en circulation conformément à leurs modalités. Les actions privilégiées de série 2 ont été rachetées au prix de 25 \$ l'action, majoré d'un montant équivalant aux dividendes cumulés et non payés au 31 janvier 2012.

Au 27 juin 2013, la Société comptait 33 687 747 actions de catégorie A sans droit de vote et 34 260 763 actions ordinaires de catégorie B en circulation, ainsi que 684 128 options sur actions visant l'acquisition d'un total de 684 128 actions de catégorie A sans droit de vote.

Les dividendes versés aux porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et aux porteurs d'actions ordinaires de catégorie B ont totalisé 65,2 millions de dollars pour l'exercice 2013 (0,96 \$ par action), contre 61,1 millions de dollars (0,90 \$ par action) pour l'exercice 2012.

Passifs

Par le passé, Empire a financé une grande partie de ses actifs à l'aide d'emprunts à long terme. Les actifs non courants sont en général financés par des emprunts à long terme à taux fixe, ce qui réduit à la fois les risques liés aux taux d'intérêt et au refinancement. Au 4 mai 2013, le total de la dette à long terme de la Société (y compris la tranche échéant à moins d'un an) s'élevait à 963,5 millions de dollars et représentait 99,4 % de la dette consolidée d'Empire.

La composition de la dette consolidée par secteur se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	4 mai 2013	5 mai 2012	7 mai 2011
Dette bancaire			
Placements et autres activités	6,0 \$	4,4 \$	– \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an			
Vente au détail de produits alimentaires	765,2	975,6	999,3
Placements et autres activités	198,3	150,8	153,1
Total de la dette consolidée¹⁾	969,5 \$	1 130,8 \$	1 152,4 \$

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

La dette consolidée a diminué de 161,3 millions de dollars en comparaison au montant de 1 130,8 millions de dollars comptabilisés à l'ouverture de l'exercice. Cette diminution s'explique principalement par une baisse de 210,4 millions de dollars de la dette consolidée de Sobeys par rapport à l'exercice 2012, contrebalancée en partie par des niveaux d'endettement plus élevés de 49,1 millions de dollars du secteur des placements et autres activités. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2013, Sobeys a remboursé sa facilité de crédit à terme non renouvelable de 200,0 millions de dollars comme indiqué ci-après.

Le 22 août 2011, Empire a prorogé l'échéance de sa facilité de crédit de 450,0 millions de dollars, ce qui porte l'échéance au 30 juin 2014. Le 26 septembre 2012, Empire a de nouveau prorogé l'échéance de sa facilité de crédit au 30 juin 2015.

Le 14 février 2012, Sobeys a conclu une entente de crédit, dans sa version modifiée et retraitée. L'entente porte sur une facilité de crédit à terme renouvelable non garantie de 450,0 millions de dollars et sur une facilité de crédit à terme non renouvelable non garantie de 200,0 millions de dollars, ce qui a porté le total de la facilité de crédit autorisée à 650,0 millions de dollars. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2013, Sobeys a prorogé la date d'échéance de la facilité de crédit à terme renouvelable, du 14 février 2016 au 14 février 2017, et la facilité de crédit à terme non renouvelable est arrivée à échéance et a été remboursée le 23 juillet 2012. L'intérêt à payer sur la facilité de crédit à terme renouvelable varie selon le taux des acceptations bancaires, le taux préférentiel canadien ou le taux interbancaire offert à Londres (« TIOL »). Au 4 mai 2013, Sobeys avait émis 80,6 millions de dollars (52,7 millions de dollars au 5 mai 2012) sous forme de lettres de crédit contre la facilité de crédit à terme renouvelable.

Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'est apprécié de 4,4 points de pourcentage pour atteindre 20,6 % contre 25,0 % à la clôture de l'exercice 2012. La progression s'explique principalement par des niveaux de dette consolidée moins élevés attribuables en partie au remboursement de la facilité de crédit à terme non renouvelable de 200,0 millions de dollars de Sobeys, comme il en a déjà été fait mention, et des niveaux de capitaux propres plus élevés en raison de la croissance des résultats non distribués.

Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA d'Empire s'est apprécié passant de 1,3 fois au 5 mai 2012, à 1,0 fois au 4 mai 2013, en raison des niveaux de dette consolidée moins élevés, comme il en a déjà été fait mention, et d'une augmentation de 7,7 % du BAIIA de l'exercice 2013.

Le ratio du BAIIA sur les charges financières d'Empire s'est établi à 17,8 fois au 4 mai 2013, en hausse comparativement au ratio de 14,4 fois comptabilisé à l'ouverture de l'exercice. Cette progression par rapport à l'exercice 2012 s'explique principalement par une baisse de 13,3 % des charges d'intérêts jumelée à une hausse de 7,7 % du BAIIA pour l'exercice 2013, tel qu'il a été mentionné.

Au 4 mai 2013, la cote de solvabilité de Sobeys était BBB avec une tendance stable chez Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») et BBB- avec une tendance stable chez Standard and Poor's (« S&P »). Après l'annonce du 12 juin 2013 au sujet d'une convention d'acquisition d'actifs afin d'acquérir la quasi-totalité des actifs et de prendre en charge certains passifs de Canada Safeway, S&P a reconfirmé sa cote de BBB- et a abaissé la tendance à négative. DBRS a placé sa cote sous analyse avec incidence négative.

Pour plus de détails sur la dette bancaire et la dette à long terme d'Empire, se reporter aux notes 13 et 15 des états financiers consolidés annuels audités de la Société de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013.

Financement de l'acquisition proposée de Canada Safeway

Après la clôture de l'exercice, Sobeys a conclu une entente avec Safeway Inc. et ses filiales, selon laquelle elle a convenu d'acquérir la quasi-totalité des actifs de Canada Safeway Limited. Se reporter à la rubrique intitulée « Événements postérieurs à la date de clôture » pour de plus amples détails sur le financement proposé relativement à cette opération.

Instruments financiers

Dans le cadre de la stratégie de gestion des risques d'Empire, la Société surveille activement ses expositions à divers risques financiers, notamment le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises. La Société a parfois recours à des instruments de couverture, au besoin, afin d'atténuer son exposition à l'un ou à plusieurs types de risque financier. La Société n'utilise pas d'instruments financiers à des fins spéculatives. Le recours à ces instruments par la Société n'a pas eu d'incidence importante sur le résultat consolidé pour les périodes de 13 semaines et de 52 semaines closes le 4 mai 2013 ou les périodes comparatives de l'exercice 2012.

Lorsque la Société conclut un contrat visant un instrument financier, elle court éventuellement un risque de crédit lié à la défaillance potentielle de la contrepartie à l'égard du contrat. Afin d'atténuer ce risque, la Société surveille régulièrement la solvabilité des diverses contreparties au contrat et prendra, au besoin, des mesures correctives si le profil de crédit de la contrepartie change énormément.

Instruments financiers en place

À l'occasion, la Société utilise des instruments sur taux d'intérêt pour gérer son exposition aux fluctuations du taux d'intérêt et aussi pour fixer les échéances futures de la dette à long terme qui devrait être refinancée. En juillet 2007, Sobeys a conclu un swap de taux d'intérêt pour 200,0 millions de dollars pour fixer le taux d'intérêt sur une partie de sa dette à taux variable. Cette facilité de crédit à terme est arrivée à échéance et a été remboursée en juillet 2012 et le swap de taux d'intérêt a été réglé simultanément. Sur une base consolidée, aucun instrument sur taux d'intérêt n'était en cours au 4 mai 2013.

En juillet 2008, Sobeys a conclu un swap de devises variable-variable à taux fixe de 1,015 dollar canadien/dollar américain pour réduire le risque de change lié à un contrat de location à taux variable libellé en dollars américains. Les modalités du swap correspondent aux modalités du contrat de location. Au 4 mai 2013, Sobeys a comptabilisé un passif de 0,2 million de dollars relativement à cet instrument. Sobeys estime qu'une augmentation (diminution) de 10,0 % des cours de change applicables aurait une incidence de plus (moins) 0,6 million de dollars sur la juste valeur du swap et de plus (moins) 0,4 million de dollars sur les autres éléments du résultat global.

Comptabilisation à la juste valeur

Lorsqu'un instrument financier est désigné comme couverture à des fins comptables, il est classé à la juste valeur par le biais du résultat net aux bilans consolidés et comptabilisé à la juste valeur. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers au 4 mai 2013 sont fondées sur les cours des marchés pertinents et l'information disponible à la date de clôture. La Société détermine la juste valeur de chaque instrument financier en référence au cours acheteur, au cours vendeur et au cours moyen externes et de tiers, selon le cas, sur un marché actif. Dans les marchés inactifs, les justes valeurs sont fondées sur des modèles d'évaluation internes et externes, comme les flux de trésorerie actualisés à l'aide de données observées sur les marchés. Les justes valeurs déterminées à l'aide de modèles d'évaluation nécessitent le recours à des hypothèses afin de déterminer le montant et le calendrier des flux de trésorerie et des taux d'actualisation futurs prévus. La Société utilise principalement des données des marchés externes, y compris des facteurs comme les courbes de rendement des intérêts et les cours de change à terme. Les variations des taux d'intérêt et des cours de change, ainsi que d'autres facteurs, peuvent donner lieu à des fluctuations des justes valeurs dans les périodes à venir. La juste valeur de ces instruments financiers reflète le montant que la Société paierait ou toucherait si elle devait régler les contrats à la date de clôture.

Pour de l'information supplémentaire sur le recours aux instruments financiers d'Empire, se reporter aux notes 3 et 25 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La Société maintient les sources de liquidités suivantes :

- trésorerie et équivalents de trésorerie en caisse;
- facilités de crédit bancaire disponibles;
- flux de trésorerie tirés des activités opérationnelles.

Au 4 mai 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés s'élevaient à 455,2 millions de dollars contre 510,2 millions de dollars au 5 mai 2012.

À la clôture du quatrième trimestre de l'exercice 2013, sur une base non consolidée, Empire a maintenu une ligne de crédit bancaire autorisée d'un total de 450,0 millions de dollars, pour ses besoins opérationnels et généraux et les besoins du siège social, dont 181,0 millions de dollars ou 40,2 % avaient été utilisés. Sur une base consolidée, les facilités de crédit bancaire autorisées d'Empire ont dépassé les emprunts d'environ 675,2 millions de dollars au 4 mai 2013.

La Société est d'avis que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie en caisse, ses facilités de crédit bancaire disponibles, et ses flux de trésorerie tirés des activités opérationnelles lui permettront de financer ses dépenses d'investissement, ses cotisations au régime de retraite, son fonds de roulement, ses obligations actuelles liées à sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ces exigences et respecter les autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque possible de liquidité en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

Empire et ses filiales ont conclu des clauses restrictives financières auprès de leurs créanciers en appui aux différentes facilités de crédit. La Société respectait toutes ces clauses pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 et l'exercice clos le 5 mai 2012.

Le tableau suivant souligne les principales composantes des flux de trésorerie pour les périodes de 13 et 52 semaines closes le 4 mai 2013, comparativement aux périodes de 13 et de 52 semaines closes le 5 mai 2012.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	4 mai 2013	5 mai 2012	4 mai 2013	5 mai 2012
Résultat net	108,4 \$	96,1 \$	393,9 \$	352,1 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments de trésorerie	129,5	118,3	548,1	507,5
Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie	26,6	175,7	(67,4)	86,2
Impôt sur le résultat payé, montant net	(25,0)	(22,7)	(86,5)	(131,1)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	–	–	–	(0,1)
Rentrées nettes liées aux activités opérationnelles	239,5	367,4	788,1	814,6
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(91,3)	(428,0)	(555,3)	(768,3)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	(63,5)	26,2	(287,8)	(152,0)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	84,7 \$	(34,4) \$	(55,0) \$	(105,7) \$

Activités opérationnelles

Les rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013 ont totalisé 239,5 millions de dollars comparativement à 367,4 millions de dollars pour la période comparable de l'exercice précédent. La diminution de 127,9 millions de dollars s'explique essentiellement par une baisse de 149,1 millions de dollars de la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie et par une hausse de 2,3 millions de dollars de l'impôt sur le résultat payé, contrebalancées en partie par l'augmentation de 12,3 millions de dollars du résultat net et une hausse de 11,2 millions de dollars des éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments de trésorerie.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 s'élevaient à 788,1 millions de dollars contre 814,6 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2012. La baisse de 26,5 millions de dollars est principalement attribuable à un recul de 153,6 millions de dollars de la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie, partiellement atténué par : i) une diminution de 44,6 millions de dollars de l'impôt sur le résultat payé; ii) une augmentation du résultat net de 41,8 millions de dollars; et iii) une hausse de 40,6 millions de dollars des éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments de trésorerie.

Le tableau suivant présente les variations des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie en glissement trimestriel.

Fonds de roulement sans effet sur la trésorerie (en glissement trimestriel)

(en millions de dollars)			Trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013	Trimestre de 13 semaines clos le 5 mai 2012
	4 mai 2013	2 février 2013	Augmentation (diminution) des flux de trésorerie	Augmentation (diminution) des flux de trésorerie
Créances	381,7 \$	324,6 \$	(57,1) \$	(32,1) \$
Stocks	900,8	895,0	(5,8)	25,2
Charges payées d'avance	86,2	72,4	(13,8)	(6,3)
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 765,8)	(1 657,0)	108,8	182,5
Provisions	(30,6)	(37,4)	(6,8)	3,2
Incidence des reclassements sur le fonds de roulement	(1,3)	-	1,3	3,2
Total	(429,0) \$	(402,4) \$	26,6 \$	175,7 \$

La variation nette de 26,6 millions de dollars des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie au cours du quatrième trimestre découle essentiellement de l'augmentation de 108,8 millions de dollars des fournisseurs et autres créditeurs compensée en partie par : i) une augmentation de 57,1 millions de dollars des créances; ii) une hausse de 13,8 millions de dollars des charges payées d'avance; iii) une diminution de 6,8 millions de dollars des provisions; et iv) une augmentation de 5,8 millions de dollars des stocks. La hausse des stocks au quatrième trimestre de l'exercice 2013 comparativement à la baisse de l'exercice précédent a trait à la hausse des stocks de carburant par rapport à l'exercice précédent, jumelée à l'augmentation des stocks liée à l'ouverture du nouveau centre de distribution à Terrebonne, au Québec, au cours du troisième trimestre de l'exercice 2013.

Le ratio de la Société des actifs courants sur les passifs courants s'est établi à 1,0 fois, en légère hausse comparativement au ratio de 0,9 fois présenté pour la même période de l'exercice précédent.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 91,3 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2013, en baisse de 336,7 millions de dollars comparativement aux sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de 428,0 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par : i) une diminution des sorties de trésorerie de 215,6 millions de dollars pour les acquisitions d'entreprises; ii) une augmentation du produit de 56,4 millions de dollars tiré de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement; iii) une diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement de 52,4 millions de dollars; iv) un recul des sorties de trésorerie de 42,0 millions de dollars pour financer une augmentation nette des placements; et v) une diminution de 4,2 millions de dollars des acquisitions d'immobilisations incorporelles. Ces montants ont été atténués en partie par une augmentation des sorties de trésorerie pour les prêts et autres créances de 26,9 millions de dollars et une hausse de 7,3 millions de dollars des sorties de trésorerie pour financer les autres actifs et les autres passifs non courants.

Les acquisitions consolidées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ont totalisé 131,6 millions de dollars au cours du trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013 contre 184,0 millions de dollars au cours du trimestre de 13 semaines clos le 5 mai 2012. Le produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement a augmenté de 56,4 millions de dollars pour s'établir à 81,4 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, comparativement à 25,0 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre de l'exercice 2012. La Société a vendu quatre immeubles (aucun immeuble en 2012) au FPI Crombie au cours du trimestre, dont trois (aucun en 2012) ont été repris à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles a été comptabilisée à la valeur d'échange de 53,3 millions de dollars (néant en 2012).

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 555,3 millions de dollars, en baisse de 213,0 millions de dollars comparativement aux sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de 768,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par : i) une diminution des sorties de trésorerie de 229,8 millions de dollars pour financer les acquisitions d'entreprises; ii) une diminution de 70,8 millions de dollars des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement; iii) une augmentation de 28,9 millions de dollars des rentrées de trésorerie pour les autres actifs et les autres passifs non courants; et iv) une diminution de 3,6 millions de dollars des acquisitions d'immobilisations incorporelles. Ces montants ont été atténués en partie par : i) une augmentation des sorties de trésorerie pour financer une augmentation nette des placements de 63,3 millions de dollars; ii) une augmentation de 41,6 millions de dollars des sorties de trésorerie pour financer les prêts et autres créances; et iii) une diminution du produit de 14,9 millions de dollars tiré de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, les acquisitions consolidées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ont totalisé 531,9 millions de dollars contre 602,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement a diminué de 14,9 millions de dollars pour s'établir à 181,1 millions de dollars pour l'exercice 2013 par rapport à 196,0 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice 2012. Au cours de l'exercice 2013, la Société a vendu huit immeubles au FPI Crombie (neuf immeubles pour l'exercice 2012), dont sept ont été repris à bail (sept en 2012). La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles a été comptabilisée à la valeur d'échange de 106,0 millions de dollars (123,9 millions de dollars en 2012).

Le tableau suivant indique le nombre total de magasins dans lesquels Sobeys a investi au cours des périodes de 13 et de 52 semaines closes le 4 mai 2013 comparativement aux périodes de 13 et de 52 semaines closes le 5 mai 2012 :

Magasins Sobeys et magasins franchisés – Activités de construction

	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	4 mai 2013	5 mai 2012	4 mai 2013	5 mai 2012
Nombre de magasins				
Ouvertures/Acquisitions/Relocalisations	16	9	45	45
Acquisition de postes d'essence et des activités de dépanneur connexes	–	236	–	236
Agrandissements	1	4	2	13
Changements de bannière/Réaménagements	–	16	7	30
Fermetures	12	10	37	44

Le tableau suivant indique la variation de la superficie en pieds carrés de Sobeys par type d'activité pour les périodes de 13 et de 52 semaines closes le 4 mai 2013 :

Variations de la superficie en pieds carrés chez Sobeys

	Trimestre de	Exercice de
	13 semaines clos le	52 semaines clos le
Pieds carrés (en milliers)	4 mai 2013	4 mai 2013
Ouvertures	297	933
Relocalisations	67	67
Acquisitions	13	14
Agrandissements	10	27
Fermetures	(140)	(486)
Variation nette	247	555

Au 4 mai 2013, Sobeys comptait une superficie totale de 29,9 millions de pieds carrés, soit une augmentation de 2,0 % par rapport aux 29,3 millions de pieds carrés à la fin de l'exercice 2012.

Activités de financement

Au cours du quatrième trimestre, les activités de financement ont nécessité des sorties de trésorerie de 63,5 millions de dollars comparativement à des rentrées de trésorerie de 26,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des sorties de trésorerie de 89,7 millions de dollars s'explique principalement par : i) une diminution de 47,3 millions de dollars de l'émission de la dette à long terme; ii) une augmentation de 34,5 millions de dollars du remboursement de la dette à long terme; et iii) une hausse des intérêts versés de 8,4 millions de dollars.

Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, les activités de financement ont nécessité des sorties de trésorerie de 287,8 millions de dollars comparativement à des sorties de trésorerie de 152,0 millions de dollars pour l'exercice 2012. L'augmentation de 135,8 millions de dollars s'explique principalement par une augmentation de 169,7 millions de dollars du remboursement de la dette à long terme et par une diminution de 2,8 millions de dollars de la dette bancaire. Ces montants ont été atténués en partie par une augmentation de 31,1 millions de dollars de l'émission de la dette à long terme et par une baisse de 5,6 millions de dollars des intérêts versés.

Acquisition d'entreprises

Le 15 mars 2012, Sobeys a acquis 236 postes d'essence et les activités de dépanneur connexes au Québec et dans le Canada atlantique auprès de Shell Canada pour 214,9 millions de dollars. Le réseau acquis comprend des établissements appartenant à Sobeys ainsi que ceux exploités par des détaillants. L'acquisition de ces postes d'essence complète les activités des magasins de type dépanneur de Sobeys.

La contrepartie totale de 214,9 millions de dollars a été versée en trésorerie. Sobeys a engagé des coûts d'acquisition de 3,9 millions de dollars en lien avec les honoraires juridiques, de consultation et de contrôle diligent externes ainsi que les autres frais de clôture. Ces frais et honoraires ont été inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les comptes consolidés de résultat pour les périodes de 13 et 52 semaines closes le 5 mai 2012.

La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition se présente comme suit :

(en millions de dollars)	
Stocks	8,0 \$
Immobilisations corporelles	136,3
Immobilisations incorporelles	22,3
Provisions	(23,2)
Autres actifs et passifs	5,2
Total des actifs nets identifiables	148,6 \$
Contrepartie excédentaire versée sur les actifs identifiables nets acquis	66,3 \$

Au cours de l'exercice 2013, la direction a finalisé la répartition du prix d'acquisition relatif à cette acquisition. Par conséquent, le bilan consolidé au 4 mai 2013 a été ajusté, soit une hausse de 1,7 million de dollars aux terrains, une baisse de 3,4 millions de dollars au matériel, une hausse de 0,6 million de dollars aux provisions et une hausse de 2,3 millions de dollars au goodwill.

Garanties et engagements

Garanties

Franchisés affiliés

Sobeys a conclu un contrat de garantie en vertu duquel, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives, Sobeys sera tenue de payer le montant le plus élevé de 7,0 millions de dollars ou 9,9 % (7,0 millions de dollars ou 9,9 % en 2012) du solde de l'obligation autorisée et impayée. Les modalités du contrat de garantie sont révisées au mois d'août de chaque année. En date du 4 mai 2013, le montant de la garantie se chiffrait à 7,0 millions de dollars (7,0 millions de dollars en 2012).

Sobeys a garanti certains contrats de location de matériel de ses franchisés affiliés. Selon la garantie, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de respecter ses obligations locatives, Sobeys sera tenue de payer le solde des engagements en vertu des contrats de location jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 70,0 millions de dollars. Sobeys approuve chacun de ces contrats.

Au cours de l'exercice 2009, Sobeys a conclu un autre contrat de garantie sous forme de lettre de garantie pour certains franchisés indépendants relativement à l'achat et à l'installation de matériel. Aux termes du contrat, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives ou d'autres recours, Sobeys sera tenue de payer le montant le plus élevé de 6,0 millions de dollars ou 10,0 % (6,0 millions de dollars ou 10,0 % en 2012) du solde de l'obligation autorisée et impayée annuellement. En vertu des modalités du contrat, Sobeys doit obtenir une lettre de crédit correspondant au montant de la garantie en instance, à réévaluer chaque année civile. Cette amélioration de crédit permet à Sobeys d'offrir des modalités de financement avantageuses à certains franchisés indépendants. Les modalités du contrat ont été révisées et Sobeys a déterminé qu'il n'y avait aucune incidence importante relativement à la consolidation d'entités ad hoc. En date du 4 mai 2013, le montant de la garantie se chiffrait à 6,0 millions de dollars (6,0 millions de dollars en 2012).

Le total des paiements de location minimums annuels en vertu de contrats de location de matériel garantis pour l'exercice 2014 atteint environ 15,8 millions de dollars. Les engagements garantis en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

(en millions de dollars)	Tiers
2014	15,8 \$
2015	0,5
2016	0,3
2017	–
2018	–
Par la suite	–

Autres

Au 4 mai 2013, la Société était éventuellement responsable des lettres de crédit émises, totalisant 97,8 millions de dollars (69,6 millions de dollars en 2012).

Après avoir signé le bail de son nouveau centre de distribution à Mississauga en mars 2000, Sobeys a garanti au propriétaire l'exécution, par Services alimentaires SERCA Inc., de toutes ses obligations en vertu du bail. La durée résiduelle du bail est de sept ans et l'obligation totale est de 22,6 millions de dollars (25,6 millions de dollars en 2012). Lors de la cession des actifs de Services alimentaires SERCA Inc. à Sysco Corp., le bail du centre de distribution à Mississauga a été cédé à l'acheteur qui l'a pris en charge, et Sysco Corp. a consenti à indemniser et à dégager Sobeys de toute responsabilité qui pourrait découler de cette garantie.

Engagements

Dettes à long terme

Les remboursements du capital des emprunts pour chacun des cinq prochains exercices sont présentés dans le tableau comme suit :

(en millions de dollars)	
2014	37,0 \$
2015	41,0
2016	199,2
2017	10,0
2018	105,7
Par la suite	534,2

Contrats de location-financement

Les passifs au titre de contrats de location-financement sont payables comme suit :

(en millions de dollars)	Loyers minimaux futurs		Valeur actuelle des loyers minimaux futurs
2014	12,3 \$	1,7 \$	10,6 \$
2015	8,0	1,2	6,8
2016	6,2	1,0	5,2
2017	6,1	0,7	5,4
2018	4,0	0,5	3,5
Par la suite	9,6	2,4	7,2
	46,2 \$	7,5 \$	38,7 \$

Au cours de l'exercice 2013, la Société a accru son obligation en vertu de contrats de location-financement de 8,8 millions de dollars (4,2 millions de dollars en 2012), et les actifs aux termes de contrats de location-financement ont augmenté de façon correspondante. Ces entrées sont sans effet sur la trésorerie par nature; par conséquent, elles ont été exclues des tableaux des flux de trésorerie.

Contrats de location simple, en tant que preneur

La Société loue divers magasins, centres de distribution, cinémas, bureaux et matériel aux termes de contrats de location simple non résiliables. Ces contrats sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation, options de reconduction et base d'établissement du loyer conditionnel à payer.

Le loyer minimum futur net total payable aux termes des contrats de location simple de la Société au 4 mai 2013 s'élève à environ 2 748,9 millions de dollars. Ce montant correspond à une obligation brute au titre de contrats de location de 3 730,1 millions de dollars réduite par le revenu de sous-location attendu de 981,2 millions de dollars. Le montant net des engagements sur les cinq prochains exercices se présente comme suit :

(en millions de dollars)	Tiers		Parties liées	
	Obligation nette au titre de contrats de location	Obligation brute au titre de contrats de location	Obligation nette au titre de contrats de location	Obligation brute au titre de contrats de location
2014	228,8 \$	338,6 \$	65,8 \$	65,8 \$
2015	214,4	315,6	65,7	65,7
2016	198,6	293,6	64,8	64,8
2017	180,8	266,2	58,0	58,0
2018	163,3	237,1	57,2	57,2
Par la suite	888,1	1 404,1	563,4	563,4

La Société a comptabilisé une charge de 440,0 millions de dollars (411,6 millions de dollars en 2012) en lien avec les paiements minimaux au titre de la location pour l'exercice clos le 4 mai 2013 dans les comptes consolidés de résultat. La charge a été compensée par un revenu de sous-location de 129,9 millions de dollars (118,3 millions de dollars en 2012), et une autre charge de 9,2 millions de dollars (4,5 millions de dollars en 2012) a été comptabilisée à titre de loyer conditionnel.

Contrats de location simple, à titre de bailleur

La Société loue également la plupart des immeubles de placement aux termes de contrats de location simple. Ces contrats de location sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation, options de reconduction et base d'établissement du loyer conditionnel à percevoir.

Le revenu locatif pour l'exercice clos le 4 mai 2013 s'élevait à 59,2 millions de dollars (41,7 millions de dollars en 2012) et est inclus dans les ventes dans les comptes consolidés de résultat. De plus, la Société a comptabilisé des loyers conditionnels de 1,0 million de dollars pour l'exercice clos le 4 mai 2013 (1,5 million de dollars en 2012).

Les paiements au titre de contrats de location qui devraient être perçus au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

(en millions de dollars)	Tiers
2014	7,1 \$
2015	5,9
2016	5,5
2017	5,2
2018	4,4
Par la suite	24,6

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles servent à mesurer la variation des flux de trésorerie disponibles pour d'autres activités d'investissement de la Société, les dividendes ou la réduction de la dette. Le tableau suivant présente un rapprochement entre les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie utilisés dans les activités opérationnelles conformément aux PCGR pour les périodes de 13 et de 52 semaines closes le 4 mai 2013 et les périodes de 13 et de 52 semaines closes le 5 mai 2012.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	4 mai 2013	5 mai 2012	4 mai 2013	5 mai 2012
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	239,5 \$	367,4 \$	788,1 \$	814,6 \$
Ajout : Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	81,4	25,0	181,1	196,0
Moins : Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(131,6)	(184,0)	(531,9)	(602,7)
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	189,3 \$	208,4 \$	437,3 \$	407,9 \$

1) Se reporter à la rubrique intitulée Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 31.

Les flux de trésorerie disponibles générés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2013 ont totalisé 189,3 millions de dollars comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 208,4 millions de dollars générés au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution de 19,1 millions de dollars est attribuable à la baisse de 127,9 millions de dollars des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, contrebalancée en partie par l'augmentation de 56,4 millions de dollars du produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et par la diminution de 52,4 millions de dollars des acquisitions d'immobilisations corporelles et des immeubles de placement. La baisse de 127,9 millions de dollars des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'explique essentiellement par une diminution de 149,1 millions de dollars de la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie et par une hausse de 2,3 millions de dollars de l'impôt sur le résultat payé, atténuées en partie par une augmentation de 12,3 millions de dollars du résultat net et par une hausse de 11,2 millions de dollars des éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments de trésorerie.

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, les flux de trésorerie disponibles ont totalisé 437,3 millions de dollars, contre 407,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'accroissement de 29,4 millions de dollars des flux de trésorerie disponibles découle principalement de la baisse de 70,8 millions de dollars des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, partiellement atténuée par un recul de 26,5 millions de dollars des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et par une baisse de 14,9 millions de dollars du produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement. La baisse de 26,5 millions de dollars des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles est principalement attribuable à un recul de 153,6 millions de dollars de la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie, atténué en partie par :

- i) une baisse de 44,6 millions de dollars de l'impôt sur le résultat payé; ii) une augmentation du résultat net de 41,8 millions de dollars; et
- iii) une hausse de 40,6 millions de dollars des éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments de trésorerie.

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2013

i) Instruments financiers : informations à fournir

En octobre 2010, l'IASB a publié les modifications à l'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* qui comportent des obligations d'information accrues sur les transactions relatives au transfert d'actifs financiers. Les modifications sont entrées en vigueur au cours du premier trimestre de l'exercice 2013 de la Société. Aucune nouvelle information à fournir n'a été nécessaire pour ces états financiers consolidés à la suite de la mise en œuvre de ces modifications.

ii) Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents

En décembre 2010, l'IASB a publié les modifications de la Norme comptable internationale (« IAS ») 12 *Impôts sur le résultat* qui comportent une exception aux obligations générales d'évaluation de l'IAS 12 relativement aux immeubles de placement évalués à la juste valeur. Les modifications sont entrées en vigueur au cours du premier trimestre de l'exercice 2013 de la Société. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur la Société puisque ses immeubles de placement ne sont pas évalués à la juste valeur.

Modifications futures des normes comptables

i) Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 *Instruments financiers* qui en définitive remplacera l'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Il s'agit d'un projet en plusieurs étapes visant à améliorer et à simplifier la présentation des instruments financiers. La publication de l'IFRS 9 est la première étape du projet qui fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.

ii) États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10 *États financiers consolidés* qui établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. L'IFRS 10 vise à définir les principes de contrôle et à déterminer quand et comment une entité doit être présentée dans un jeu d'états financiers consolidés. Cette norme remplace des parties de l'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels* et remplace l'interprétation 12 *Consolidation – Entités ad hoc* du Standing Interpretations Committee (« SIC »), et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société a évalué l'incidence de cette norme sur ses « participations dans des entreprises associées » et a déterminé que bien qu'elle exerce une influence notable sur ses participations, les critères de contrôle ne sont pas respectés et, par conséquent, la comptabilisation de ces participations selon la méthode de la mise en équivalence est toujours appropriée. La direction a également évalué l'incidence de cette norme sur les entités ad hoc et elle ne s'attend pas à une incidence importante.

iii) Partenariats

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 11 *Partenariats* qui établit les principes de présentation de l'information financière par les entités détentrices d'une participation dans un partenariat. L'IFRS 11 remplace l'IAS 31 *Participations dans des coentreprises* et l'interprétation SIC-13 *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Cette IFRS évalue les droits et les obligations d'un accord afin d'établir les principes de la détermination du type de partenariat et les directives relatives aux activités de présentation de l'information financière requises pour les entités qui détiennent une participation dans des accords contrôlés conjointement et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société.

iv) Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* qui précise les obligations d'information d'une entité détenant des participations dans une filiale, un partenariat, une entreprise associée et une entité structurée non consolidée. L'IFRS 12 exige qu'une entité fournisse les informations qui permettent aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature de sa participation dans d'autres entités et les risques connexes ainsi que les incidences de ces participations sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption de cette norme se traduira par davantage d'informations à fournir relatives aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises de la Société dans les notes des états financiers.

v) Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* qui fournit une définition de la juste valeur, établit un cadre unique d'évaluation de la juste valeur selon les IFRS et prescrit la présentation de certaines informations relatives aux évaluations de la juste valeur. Cette IFRS s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

vi) Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 19 *Avantages du personnel* qui portent sur l'élimination de l'option de différer la comptabilisation des écarts actuariels, la simplification de la présentation des changements dans les actifs et les passifs découlant des régimes à prestations définies à présenter dans les autres éléments du résultat global et l'augmentation des obligations d'informations à fournir relativement aux caractéristiques des régimes à prestations définies et aux risques liés à la participation à ces régimes. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'incidence préliminaire attendue des modifications apportées à cette norme pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 est une réduction du résultat avant impôt de 7,1 millions de dollars et une augmentation des autres éléments du résultat global avant impôt de 6,4 millions de dollars.

vii) Présentation des états financiers

En mai 2012, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1 *Présentation des états financiers* clarifiant les exigences en matière d'information comparative. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes et modifications sur ses états financiers consolidés.

Estimations comptables critiques

Pour établir les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire appel à son jugement, faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes. Les utilisations des estimations, des jugements et des hypothèses sont liées entre elles. Certaines de ces estimations exigent que la direction pose des jugements subjectifs ou complexes qui peuvent être incertains. Certains de ces éléments comprennent l'évaluation des stocks, du goodwill, des avantages futurs du personnel, de la rémunération fondée sur des actions, du papier commercial adossé à des actifs, des provisions, des dépréciations, des programmes de fidélisation de la clientèle, des durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des immeubles de placement aux fins d'amortissement et de l'impôt sur le résultat. Des variations de ces estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. La direction évalue régulièrement les estimations et les hypothèses qu'elle utilise. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dépréciation d'actifs non financiers

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans. La Société évalue alors la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels se rapportent le goodwill. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée immédiatement comme frais de vente et charges administratives. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises.

Les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque l'immobilisation ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes des autres immobilisations, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou des unités génératrices de trésorerie dont elle fait partie. La Société a déterminé principalement qu'un magasin ou un cinéma individuel constitue une unité génératrice de trésorerie. Les immobilisations de la Société comme les sièges sociaux et les centres de distribution ne génèrent pas individuellement d'entrées de trésorerie, et par conséquent, sont regroupés aux fins du test de dépréciation avec les établissements qu'ils desservent. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, celle-ci (ou celle de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à la valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée comme frais de vente et charges administratives en résultat net.

Lorsqu'une perte de valeur fait ultérieurement l'objet d'une reprise, autre que celle qui concerne le goodwill, la valeur comptable de l'immobilisation (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée, mais est limitée à la valeur comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée dans les exercices précédents. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Lorsqu'elle évalue les flux de trésorerie futurs attendus, la Société pose des hypothèses sur la croissance future des profits. Ces hypothèses portent sur les situations et les événements futurs. Les résultats réels pourraient varier et entraîner des ajustements importants pour les actifs de la Société dans les exercices ultérieurs.

Régimes de prestations de retraite et autres régimes d'avantages

Le coût des prestations de retraite des régimes à cotisations définies de la Société est passé en charges au moment où les salariés actifs sont rémunérés. Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages est comptabilisé en fonction d'évaluations actuarielles, déterminées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction relativement au rendement prévu à long terme des actifs des régimes, des augmentations des salaires, de l'âge du départ à la retraite et du taux de croissance prévu des coûts des soins de santé.

La valeur des actifs des régimes de prestations est fondée sur la valeur de marché actuelle. L'obligation au titre des avantages futurs du personnel est évaluée à l'aide des taux d'intérêt courants du marché, dans l'hypothèse d'un portefeuille composé d'obligations de sociétés cotées AA dont les durées jusqu'à l'échéance correspondent, en moyenne, à celles de l'obligation.

L'incidence des modifications apportées aux modalités du régime est comptabilisée comme une charge et amortie sur une base linéaire sur une période moyenne jusqu'à l'acquisition des droits se rattachant à l'avantage. Si les droits se rattachant aux augmentations de l'obligation liée aux services passés sont acquis immédiatement après les modifications apportées au régime initial, le coût des services passés sera comptabilisé immédiatement.

Dans son évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, la Société comptabilise immédiatement les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global.

Impôt sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés en fonction des incidences fiscales futures attribuables aux différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au résultat fiscal des exercices au cours desquelles ces différences temporaires devraient être recouvrées ou réglées. Pour calculer l'impôt sur le résultat exigible ou différé, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et faire preuve de jugement. Les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant dans les états financiers font l'objet d'estimations comptables inhérentes aux soldes de ces actifs et passifs. La valeur fiscale des actifs et des passifs se fonde sur l'interprétation des lois fiscales en vigueur dans divers territoires. Les prévisions quant aux résultats opérationnels futurs et le moment de la reprise des différences temporaires ainsi que les audits possibles des déclarations de revenus par les autorités fiscales peuvent également avoir une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé. Compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, la direction croit avoir comptabilisé adéquatement l'impôt sur le résultat.

Un changement ou une modification dans ces estimations ou ces hypothèses pourrait modifier les soldes d'impôt sur le résultat exigible ou différé dans les bilans consolidés.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût ou de la valeur nette de réalisation estimée. Il faut faire appel à des estimations ou exercer beaucoup de jugement pour la détermination : i) des stocks évalués au prix de détail et leur rajustement au coût; ii) de l'estimation des provisions liées aux stocks en raison de détériorations et de freintes qui se seraient produites entre le dernier dénombrement des stocks et la date de clôture; et iii) des provisions estimées liées aux stocks associées aux remises de fournisseurs et aux charges internes. Des modifications ou des écarts concernant ces estimations pourraient donner lieu à des modifications aux stocks comptabilisés aux bilans consolidés et à une charge ou à un crédit imputés au résultat opérationnel dans les comptes consolidés de résultat.

Les freintes, calculées selon un pourcentage des stocks connexes, sont évaluées durant tout l'exercice et représentent les articles manquants estimatifs depuis le dernier dénombrement des stocks jusqu'à la date de clôture. Dans la mesure où les pertes réelles diffèrent des estimations, les stocks et le résultat opérationnel risquent d'être touchés.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement antérieur, qu'il est probable que la Société soit tenue de transférer les avantages économiques afin de régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions sont actualisées selon le taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif, s'ils sont significatifs.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction d'Empire, qui comprend le chef de la direction et le chef des services financiers, a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Au 4 mai 2013, le chef de la direction et le chef des services financiers ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, la conception et l'efficacité des CPCI de la Société et sur la base de cette évaluation, ont conclu à l'efficacité des CPCI de la Société au 4 mai 2013.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction d'Empire, qui comprend le chef de la direction et le chef des services financiers, a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'Internal Control Integrated Framework (en anglais seulement) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO ») (en anglais seulement). Au 4 mai 2013, le chef de la direction et le chef des services financiers ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, la conception et l'efficacité du CIIF de la Société et sur la base de cette évaluation, ont conclu à l'efficacité du CIIF de la Société au 4 mai 2013.

Aucune modification n'a été apportée au CIIF de la Société au cours de la période ouverte le 3 février 2013 et close le 4 mai 2013 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir eu une incidence importante sur le CIIF d'Empire.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société conclut des transactions entre parties liées avec diverses entreprises associées. La Société détient une participation de 42,8 % dans le FPI Crombie, laquelle est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Par suite de l'émission de parts du FPI Crombie au cours de l'exercice considéré, atténuée en partie par des souscriptions de parts de catégorie B et la conversion des débetures du FPI Crombie, la participation de la Société dans le FPI Crombie a été réduite, passant de 44,3 % à 42,8 %. Selon une base diluée (en fonction de la conversion de la totalité des titres convertibles en cours du FPI Crombie), la participation de la Société dans le FPI Crombie se situerait à environ 40,8 %.

La Société loue des locaux du FPI Crombie à des montants qui, de l'avis de la direction, se rapprochent de la juste valeur de marché. La direction a déterminé que les paiements de loyer au FPI Crombie représentent la juste valeur en raison du nombre important de baux négociés avec des tiers dans chaque marché où la Société loue des locaux auprès du FPI Crombie. Au cours de l'exercice 2013, les paiements nets globaux aux termes de baux, évalués aux valeurs d'échange se sont élevés à 80,6 millions de dollars (75,1 millions de dollars en 2012).

De plus, le FPI Crombie offre à la Société des services d'administration et de gestion. Les charges engagées à cet égard sont comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts. Pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, les charges engagées au titre des services d'administration et de gestion se sont élevées à 1,0 million de dollars (1,5 million de dollars en 2012).

La Société détient des effets sans intérêt à payer au FPI Crombie au montant de 2,4 millions de dollars (3,2 millions de dollars en 2012) relativement aux versements de compensation dans le cadre de la convention de compensation générale datée du 23 mars 2006 entre certaines filiales du FPI Crombie et ECL Properties Limited.

Au cours de l'exercice 2013, la Société a vendu huit immeubles (neuf immeubles en 2012) au FPI Crombie, dont sept ont été repris à bail (sept en 2012). La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles a été comptabilisée à la valeur d'échange de 106,0 millions de dollars (123,9 millions de dollars en 2012), entraînant un profit, avant impôt de 15,0 millions de dollars (12,4 millions de dollars en 2012), qui a été comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat. Au cours de l'exercice 2012, la Société a acquis un immeuble auprès du FPI Crombie pour un montant de 5,0 millions de dollars qui correspond à la juste valeur de marché de l'immeuble. Comme la Société louait l'immeuble auprès du FPI Crombie, un montant supplémentaire de 2,0 millions de dollars a été payé aux fins de résiliation du bail et a été comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat, la contrepartie en trésorerie versée totalisant 7,0 millions de dollars. Aucun immeuble n'a été acquis pendant l'exercice 2013.

La Société détient des débetures du FPI Crombie dont la valeur de marché est établie à 24,8 millions de dollars (néant au 5 mai 2012). Le 5 mai 2012, la Société détenait des débetures de second rang non garanties convertibles de série B du FPI Crombie d'une valeur de marché de 12,8 millions de dollars. Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, la Société a tiré un produit de 1,2 million de dollars en rapport à ces titres (0,6 million de dollars en 2012).

Le 20 octobre 2011, le FPI Crombie a clôturé un appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 12,85 \$ la part. En satisfaction de son droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un appel public à l'épargne, la Société a souscrit des parts de catégorie B (qui sont convertibles à raison d'une part de catégorie B contre une part du FPI Crombie) pour un montant de 30,0 millions de dollars.

Au cours du trimestre clos le 5 novembre 2011, les prêts hypothécaires garantis à taux fixe consentis au FPI Crombie d'un montant de 5,6 millions de dollars ont été remboursés intégralement. Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2012, la Société a tiré des produits de 0,2 million de dollars de ces prêts hypothécaires.

Le 29 mars 2012, le FPI Crombie a conclu un appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 14,50 \$ la part. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, la Société a souscrit des parts de catégorie B pour un montant de 53,0 millions de dollars (qui sont convertibles à raison d'une part de catégorie B contre une part du FPI Crombie).

Le 3 juillet 2012, la Société a acheté 24,0 millions de dollars de débentures du FPI Crombie dans le cadre d'un placement par acquisition ferme par voie de prospectus totalisant 60,0 millions de dollars. Les débentures viennent à échéance le 30 septembre 2019. Les débentures comportent un coupon de 5,00 % par année et chaque tranche de 1 000 \$ du capital des débentures peut être convertie en environ 49,7512 parts du FPI Crombie, à tout moment, au gré du porteur, selon un prix de conversion de 20,10 \$ par part.

Le 25 septembre 2012, la Société a converti les débentures de second rang non garanties convertibles de série B du FPI Crombie d'une valeur nominale de 10,0 millions de dollars en 909 090 parts du FPI Crombie. Les parts ont été comptabilisées à la valeur d'échange de 13,8 millions de dollars, entraînant un profit avant impôt de 3,8 millions de dollars.

Au cours du trimestre clos le 3 novembre 2012, la Société a acquis un terrain auprès de Genstar Development Partnership, dans laquelle elle détient une participation de 40,7 %. La contrepartie en trésorerie versée pour le terrain s'est élevée à 7,6 millions de dollars. Le profit de 1,6 million de dollars réalisé a été éliminé des immobilisations corporelles.

Le 14 décembre 2012, le FPI Crombie a conclu un autre appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 14,75 \$ la part. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, la Société a souscrit des parts de catégorie B pour un montant de 24,5 millions de dollars (qui sont convertibles à raison d'une part de catégorie B contre une part du FPI Crombie).

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 12 juin 2013, la Société et Sobeys ont annoncé que Sobeys avait conclu une convention d'acquisition d'actifs avec Safeway Inc. et ses filiales en vue d'acquiescer la quasi-totalité des actifs et de prendre en charge certains passifs de Canada Safeway à un prix d'acquisition en trésorerie de 5,8 milliards de dollars canadiens, assujéti à un ajustement du fonds de roulement et à la prise en charge de certains passifs. La convention comprend l'acquisition des éléments suivants :

- 213 épiceries à gamme complète de services exerçant leurs activités sous la bannière Safeway dans l'Ouest canadien;
- 199 pharmacies en magasin;
- 62 postes d'essence en co-implantation;
- 10 magasins de vins et spiritueux;
- 4 centres de distribution principaux;
- 12 installations de production.

L'annonce de la Société et de Sobeys comprend leur intention de financer l'acquisition en combinant les éléments suivants : i) un placement prévu de titres d'Empire d'une valeur de 1,5 milliard de dollars; ii) une cession-bail prévue de 1,0 milliard de dollars visant les actifs immobiliers acquis; iii) un emprunt à terme de 1,825 milliard de dollars et l'émission par Sobeys de 800 millions de dollars en billets non garantis; iv) la vente d'autres biens immobiliers et actifs secondaires; et v) les fonds en caisse disponibles. Puisque certaines de ces opérations pourraient ne pas avoir été menées à bien avant la clôture, la Banque Scotia a accordé à Empire et à Sobeys des facilités de crédit pleinement consenties couvrant la totalité du prix d'acquisition en plus des frais d'opération exigés pour la conclusion de l'opération. Le FPI Crombie a un droit de première offre sur toutes les ventes d'actifs immobiliers entreprises par Sobeys. La conclusion de l'acquisition devrait être réalisée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2014 et est assujéti au respect de certaines conditions de clôture habituelles ou à la renonciation à certaines de ces conditions, de même qu'à la réception des approbations réglementaires requises y compris l'approbation du Bureau de la concurrence.

Des coûts d'acquisition de 5,0 millions de dollars liés aux honoraires externes de juristes, de conseillers, de diligence raisonnable et aux autres frais de clôture avaient été engagés au 4 mai 2013.

Le 27 juin 2013, la Société a annoncé qu'Empire Theatres avait conclu une convention finale avec Cineplex Inc. relative à la vente de 24 cinémas dans le Canada Atlantique et de deux cinémas en Ontario. Empire Theatres a également conclu une convention finale distincte avec Landmark Cinemas relative à la vente de 20 cinémas en Ontario et dans l'Ouest du Canada.

Le prix d'acquisition de l'opération conclue avec Cineplex s'élève à 200 millions de dollars qui seront versés en trésorerie, sous réserve de certains ajustements qui seront effectués à la clôture.

Le prix d'acquisition de l'opération conclue avec Landmark s'élève à environ 55 millions de dollars sous réserve de certains ajustements qui seront effectués à la clôture. Le prix d'acquisition sera acquitté selon la forme suivante : 31 millions de dollars en trésorerie à la clôture; 19 millions de dollars en capitaux propres et un droit d'indexation sur le résultat futur que la direction estime à une valeur éventuelle d'environ 5 millions de dollars. À la clôture, les actifs seront détenus par une nouvelle entité dans laquelle la part d'Empire Theatres formera une participation avec contrôle. La nouvelle entité sera consolidée dans les états financiers de la Société, y compris les 30 millions de dollars de dette dans la nouvelle entité. Landmark assurera la gestion des activités et aura le droit de racheter la participation d'Empire Theatres contre 19 millions de dollars en trésorerie jusqu'au 31 décembre 2013. Après cette date, Empire Theatres peut choisir de vendre sa participation et demander à Landmark de vendre aux mêmes conditions.

La conclusion de l'opération avec Cineplex ainsi que celle avec Landmark est assujéti au respect des conditions habituelles et à la réception des approbations réglementaires pertinentes qui comprennent l'approbation du Bureau de la concurrence. Ces opérations devraient être conclues d'ici la fin de l'été 2013. Empire Theatres n'est pas tenue de mener à bien l'une ou l'autre des opérations sans en conclure l'autre.

PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, la Société a cotisé 9,6 millions de dollars (10,7 millions de dollars au cours de l'exercice 2012) à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser environ 8,4 millions de dollars au cours de l'exercice 2014 à ces régimes. La Société continue d'évaluer l'incidence des marchés financiers sur ses besoins de financement.

DÉSIGNATION DE DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés à moins d'indication contraire.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société est mise en cause dans des réclamations et des litiges dans le cours normal de ses activités. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque significatif, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

GESTION DU RISQUE

En raison de ses entreprises opérationnelles et de ses placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, Empire est exposée à un certain nombre de risques dans le cours normal de ses activités qui pourraient avoir des répercussions sur sa performance opérationnelle. La Société met en œuvre des stratégies de gestion du risque et de gestion opérationnelle et a en place des programmes d'assurance lui permettant de réduire ces risques au minimum.

Empire a adopté un programme d'évaluation annuelle de la gestion du risque que supervisent les hauts dirigeants de la Société et qui est communiqué au conseil d'administration et aux comités du conseil d'administration. Le cadre de gestion du risque de l'entreprise propose des principes et des outils permettant de repérer, d'évaluer, de prioriser et de gérer le risque, de façon efficiente et constante à l'échelle de la Société.

Concurrence

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, par l'entremise de Sobeys, exerce ses activités dans un marché dynamique et concurrentiel. D'autres sociétés de distribution alimentaire nationales et régionales, de même que des concurrents non traditionnels, tels que les magasins à très grande surface et les clubs-entrepôts, représentent un risque concurrentiel pour Sobeys et pourraient nuire à sa capacité d'attirer des clients et de rentabiliser ses activités sur ces marchés.

Sobeys maintient une forte présence à l'échelle nationale dans l'industrie canadienne de la vente au détail et de la distribution de produits alimentaires en exerçant ses activités dans plus de 800 collectivités au Canada. L'éventualité d'une diminution des ventes et des marges bénéficiaires découlant d'une concurrence accrue constitue le plus grand risque opérationnel de Sobeys. Pour atténuer ce risque, la stratégie élaborée par Sobeys consiste à être diversifiée sur le plan géographique, tout en profitant d'une économie d'échelle nationale et de la présence des membres de la direction à l'échelle régionale, à être axée sur la clientèle et le marché, à viser une exécution supérieure et à s'appuyer sur des activités rentables. Sobeys réduit son exposition aux pressions concurrentielles ou économiques dans une région donnée du pays en exerçant ses activités dans chaque région du Canada, par l'entremise d'un réseau de magasins appartenant à la Société, de franchisés et d'affiliés, et en répondant aux besoins de milliers de comptes de vente en gros indépendants. Sobeys aborde le marché au moyen de cinq concepts distincts, dans le but de satisfaire à la demande plus large de ses clients et en vue d'augmenter sa rentabilité par région et par marché cible.

Les activités de mise en valeur immobilière de Sobeys et Empire, par l'entremise de sa participation dans le FPI Crombie, font concurrence à de nombreux autres gestionnaires et propriétaires immobiliers dans leur quête de locataires et de nouveaux immeubles à acquérir. L'existence de tels concurrents risque de nuire à leur capacité à : i) acquérir un immeuble en conformité avec leurs critères en matière d'investissement; ii) louer les locaux de leurs immeubles et iii) optimiser les loyers facturés et réduire le nombre de concessions accordées. Les produits tirés des immeubles commerciaux reposent aussi sur les ententes de reconduction avec les principaux locataires. Ces facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les ventes et les flux de trésorerie. Pour atténuer ces risques, Sobeys et le FPI Crombie tissent des relations stratégiques avec les promoteurs afin d'assurer un approvisionnement adéquat d'immeubles attrayants futurs. En outre, le FPI Crombie entretient des relations stratégiques avec les locataires existants et futurs afin de contribuer à assurer des niveaux d'occupation élevés dans chacun de ses immeubles.

La croissance soutenue des revenus locatifs repose sur la capacité à reconduire les baux qui arrivent à expiration et à trouver de nouveaux locataires pour les locaux vacants aux tarifs de location du marché, ce qui assurerait un rendement intéressant de nos placements. Le succès du portefeuille immobilier dépend aussi de la conjoncture économique, de l'offre et de la demande d'immeubles à usage locatif sur les principaux marchés desservis et des possibilités de financement avantageuses qui permettent d'ajouter des immeubles au portefeuille immobilier lorsque nous jugeons qu'il est prudent de le faire. Afin d'atténuer ce risque, le FPI Crombie et Sobeys répartissent les échéances des baux et évitent ainsi qu'une part inhabituellement élevée de superficie locative vienne à échéance au cours d'un exercice donné.

Genstar fait face à la concurrence des autres promoteurs de terrains résidentiels en préservant des emplacements intéressants pour l'aménagement de nouveaux terrains résidentiels. Bien qu'elle détienne des terrains aux fins d'aménagement futur, Genstar fait face à une vive concurrence sur le plan de l'acquisition de nouveaux terrains aux fins d'aménagement futur. Afin d'atténuer ce risque, Genstar maintient un stock diversifié géographiquement de terrains bien situés à des fins d'aménagement pour compenser les périodes de concurrence intense relativement à l'acquisition de nouveaux terrains. En outre, la direction de Genstar possède d'excellentes connaissances des marchés résidentiels dans lesquels l'entreprise exerce ses activités et au sein de marchés où elle cherche à investir dans de nouveaux terrains.

Risque financier

Empire et ses entreprises opérationnelles ont adopté plusieurs politiques financières clés pour gérer le risque financier. Les risques peuvent aussi découler de changements dans les règles ou les normes qui régissent la comptabilité ou la présentation de l'information financière. La Société compte parmi son personnel des services financiers plusieurs comptables professionnels accrédités.

Dans la gestion normale de sa dette, la Société utilise des instruments financiers de temps à autre pour gérer la volatilité des coûts d'emprunt. Les instruments financiers ne sont pas utilisés à des fins spéculatives. La plus grande partie de la dette porte intérêt à des taux fixes; par conséquent, la Société est peu exposée au risque de taux d'intérêt jusqu'à l'échéance de la dette.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne détienne pas de trésorerie suffisante pour s'acquitter de ses obligations à leur échéance. La Société conserve en bonne et due forme des facilités de crédit confirmées afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour remplir ses obligations financières actuelles et futures prévisibles à un coût raisonnable. La Société surveille les marchés financiers ainsi que les conditions économiques connexes. La conjoncture le permettant, la Société aura accès aux marchés financiers des titres d'emprunt pour diverses dettes à long terme venant à échéance et au fur et à mesure que les autres passifs arrivent à échéance ou lorsqu'on le juge approprié afin d'atténuer les risques et d'optimiser l'établissement des prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de pertes financières découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La majorité de la dette à long terme de la Société porte intérêt à taux fixes ou est couverte par des swaps de taux d'intérêt. Au 4 mai 2013, la dette bancaire et une tranche d'environ 31,4 % de la dette à long terme de la Société étaient exposées au risque de taux d'intérêt puisqu'elles portent intérêt à des taux variables.

Assurance

Empire et ses filiales sont autoassurées de manière limitée contre certains risques opérationnels et elles souscrivent aussi de l'assurance complémentaire auprès de sociétés d'assurances indépendantes qui sont stables financièrement. Outre les programmes exhaustifs de prévention des pertes, la Société maintient des programmes de gestion visant à atténuer les répercussions financières des risques opérationnels.

Ressources humaines

Empire est exposée au risque lié aux interruptions de travail dans ses entreprises opérationnelles. Toutefois, les interruptions de travail présentent un risque opérationnel modéré, car Sobeys exploite un réseau intégré de plus de 24 centres de distribution partout au pays pour le secteur de la vente au détail de produits alimentaires. Sobeys entretient de bonnes relations avec ses salariés et les syndicats, et elle ne prévoit pas d'interruptions de travail importantes pour l'exercice 2014. Cependant, Sobeys a affirmé qu'elle accepterait de payer les coûts à court terme d'une interruption de travail afin d'appuyer son engagement de maintenir une infrastructure et une base de coûts qui soient concurrentielles à long terme.

Un leadership efficace est très important pour la croissance de la Société et sa réussite durable. La Société élabore et offre des programmes de formation à tous les niveaux dans toutes ses régions opérationnelles afin d'améliorer les connaissances des salariés et de mieux servir ses clients. La capacité de la Société à perfectionner, à former et à fidéliser ses salariés de façon appropriée peut avoir une incidence sur son rendement futur.

Il existe toujours un risque lié à la perte de membres-clés du personnel. Les plans de relève ont été établis pour les postes clés, y compris sur le niveau de talent de la direction dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, et ces plans sont examinés chaque année par le comité des ressources humaines.

Continuité des activités

La Société pourrait être touchée par un événement imprévu ou une catastrophe naturelle qui risquerait d'interrompre soudainement ou complètement ses activités courantes. Le risque d'une pandémie en est un exemple. Sobeys a travaillé avec des représentants du gouvernement et du secteur d'activité afin d'établir un plan pour que tous soient mieux préparés en vue d'une pandémie. La responsabilité de la planification de la continuité de l'exploitation a été confiée au comité des ressources humaines du conseil d'administration d'Empire.

Environnement, santé et sécurité

La Société améliore continuellement ses programmes dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité, et se conforme aux lois pertinentes. Des programmes de sensibilisation et de formation des salariés sont mis en œuvre, et les risques en matière d'environnement, de santé et de sécurité sont réexaminés régulièrement.

Les remises en état environnementales des lieux sont effectuées à l'aide des ressources internes et externes appropriées et qualifiées, et les questions de santé et de sécurité sont traitées de façon proactive. Le conseil d'administration reçoit des rapports réguliers qui portent sur des questions en suspens, recensent les nouvelles lois et présentent les nouveaux programmes mis en œuvre dans toute la Société dont les retombées prévues seront bénéfiques à l'environnement ainsi qu'à la santé et à la sécurité des employés.

Les postes d'essence de Sobeys comportent des réservoirs souterrains. Des fuites ou des dommages à ces réservoirs pourraient provoquer une contamination environnementale. Pour atténuer ce risque environnemental, Sobeys met en œuvre plusieurs méthodes de surveillance ainsi que des activités d'évaluation des risques.

Ces activités atténuent mais n'éliminent pas les risques environnementaux de la Société en tant que tels et, jumelés au risque de modifications des exigences réglementaires existantes en matière de protection environnementale, ils pourraient entraîner des incidences opérationnelles et financières néfastes sur la Société au cours des prochains exercices.

Chaque secteur opérationnel entreprend régulièrement un processus de surveillance environnementale complet, et la Société n'est au courant d'aucun problème important en matière de responsabilité environnementale pour l'une ou l'autre de ses entreprises opérationnelles. Le conseil d'administration d'Empire reçoit des rapports trimestriels qui étudient toutes les questions à régler et les plans pour y parvenir.

Santé et sécurité au travail

Empire et Sobeys ont élaboré des programmes afin de promouvoir un lieu de travail sain et sécuritaire, ainsi que des politiques d'emploi avant-gardistes axées sur le mieux-être des milliers de salariés qui travaillent dans leurs magasins, leurs salles de cinéma, leurs centres de distribution et leurs bureaux. Ces politiques et programmes sont révisés régulièrement par le comité des ressources humaines du conseil d'administration.

Salubrité alimentaire et sécurité

Sobeys est exposée à des responsabilités éventuelles liées à ses activités opérationnelles, notamment les responsabilités éventuelles et les dépenses associées aux défauts d'un produit, à la salubrité alimentaire et à la manutention des produits. Ces responsabilités peuvent survenir au moment de l'entreposage, de la distribution ou de l'étalage des produits et, en ce qui concerne les produits de marque maison Sobeys, au moment de la production, de l'emballage et de la conception des produits.

Une grande part des ventes de Sobeys provient de la vente de produits alimentaires et Sobeys court un risque en cas d'une épidémie importante d'intoxication alimentaire ou lorsque certains produits alimentaires suscitent de vives inquiétudes chez les consommateurs qui craignent pour leur santé. Un tel événement pourrait toucher la performance financière de façon importante. Des procédures sont en place pour gérer les crises alimentaires éventuelles. Elles cernent les risques, fournissent des informations claires aux salariés et aux consommateurs et assurent que les produits éventuellement nocifs sont immédiatement supprimés des stocks. Les responsabilités relatives à la salubrité alimentaire sont prises en charge par le programme d'assurance de la Société. En outre, Sobeys a en place des méthodes et des programmes de salubrité alimentaire qui portent sur des normes de manutention et de préparation sécuritaires des aliments. Sobeys emploie les meilleures pratiques en matière d'entreposage et de distribution de ses produits alimentaires.

Technologie

La Société et chacune de ses entreprises opérationnelles se sont engagées à améliorer leurs propres systèmes opérationnels, outils et méthodes afin d'accroître leur efficacité et leur efficacité. La mise en œuvre de projets majeurs en matière de technologie de l'information comporte des risques variés, y compris le risque que les avantages attendus ne soient pas obtenus et ces risques doivent être atténués par de rigoureux procédés de gestion du changement et de gouvernance d'entreprise. Sobeys s'est dotée d'une équipe d'optimisation des pratiques d'affaires, composée de ressources internes et externes compétentes, responsable d'agir sur diverses initiatives.

Immobilier

La Société fait appel à une méthode d'attribution des dépenses d'investissement qui vise à obtenir les emplacements immobiliers les plus intéressants pour ses magasins d'alimentation de détail et ses cinémas ainsi que pour ses immeubles commerciaux et l'aménagement de ses immeubles résidentiels; la propriété directe ou indirecte de la Société étant une considération importante, sans être primordiale. Sobeys aménage certains magasins de détail sur ses propres emplacements; cependant, la majorité de ses aménagements sont réalisés conjointement avec des promoteurs externes. La disponibilité de nouveaux emplacements de magasins à potentiel élevé et la capacité de Sobeys d'agrandir les magasins existants dépendent donc en grande partie de la négociation fructueuse des contrats de location simple avec ces promoteurs et de la capacité de Sobeys à acheter ces emplacements.

Questions en matière de loi, de fiscalité et de comptabilité

Les modifications apportées aux lois, règles et règlements fédéraux et provinciaux liés aux activités de la Société pourraient avoir une incidence importante sur ses résultats financiers. La conformité avec toute modification proposée pourrait également entraîner des coûts importants pour la Société. Le non-respect des lois, des règles et des règlements peut exposer la Société à des poursuites qui pourraient avoir une forte incidence sur sa performance.

De façon similaire, la réglementation fiscale et les prises de position comptables peuvent être modifiées dans un sens qui pourrait nuire à la Société. Celle-ci atténue le risque de non-respect des diverses lois, règles et règlements en surveillant les nouvelles activités adoptées, en améliorant les systèmes et les contrôles informatiques, en optimisant le contrôle interne afin de repérer et de prévenir les erreurs et, de façon générale, en examinant attentivement sa conformité aux lois, règles et règlements. Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

Activités opérationnelles

La réussite d'Empire est étroitement liée à la performance du réseau des magasins de détail de Sobeys. Les franchisés affiliés exploitent environ 53 % des magasins de détail de Sobeys. Sobeys compte sur la direction des franchisés affiliés et celle de ses propres magasins pour exécuter avec succès les stratégies et les programmes de vente au détail.

En guise de contrôle des marques de Sobeys, de la qualité et de la gamme des produits et services offerts dans les magasins de Sobeys, chaque franchisé affilié convient de s'approvisionner auprès de Sobeys. En outre, chaque magasin convient de se conformer aux politiques, aux plans de commercialisation et aux normes opérationnelles prescrits par Sobeys. Ces obligations sont précisées dans les contrats de franchise qui prennent fin à divers moments pour chaque franchisé affilié. En outre, Sobeys maintient un contrôle sur les baux principaux ou a conclu des ententes d'achat à long terme pour contrôler la vaste majorité de ses établissements de vente au détail.

Chaîne d'approvisionnement

Sobeys peut subir une interruption dans sa chaîne d'approvisionnement qui risque d'occasionner une pénurie de produits dans son réseau de magasins de détail. Sobeys atténue ce risque en choisissant soigneusement ses fournisseurs et en adoptant des pratiques efficaces pour préserver sa chaîne d'approvisionnement et ses infrastructures logistiques et pour garantir leur évolution. C'est de cette manière qu'elle peut soutenir et atteindre ses objectifs de croissance.

Règlements relatifs aux médicaments

Des modifications législatives aux prix des médicaments génériques prescrits ont continué d'avoir une incidence sur Sobeys au cours de l'exercice 2013. Le 18 janvier 2013, toutes les provinces, sauf le Québec, ont annoncé que le taux de remboursement pour les six principaux médicaments génériques prescrits serait réduit de façon importante au 1^{er} avril 2013, entraînant des répercussions sur l'exercice 2013 et par la suite. D'autres modifications, dont l'incidence varie d'une province à l'autre, continuent d'être annoncées. Sobeys poursuivra ses recherches afin de trouver des occasions d'atténuer l'incidence négative sur sa performance financière à la suite de ces modifications.

Caractère saisonnier

Les activités de la Société relatives aux produits alimentaires, surtout au niveau des stocks, au volume des ventes et aux gammes de produits, sont touchées dans une certaine mesure par certaines périodes de fêtes au cours de l'exercice.

Coûts des produits

Sobeys est un important acheteur de produits alimentaires, lesquels sont soumis au risque du coût de l'inflation découlant de la hausse du prix des marchandises et d'autres coûts de production engagés par les producteurs alimentaires. Advenant une augmentation du coût des produits supérieure aux prévisions et advenant que Sobeys ne puisse contrebalancer une telle inflation des coûts en augmentant les prix de détail ou par d'autres économies, il pourrait y avoir une incidence négative sur les ventes et les marges de rendement. Sobeys dispose de divers programmes d'approvisionnement et de marchandisage afin d'atténuer ce risque.

Prix des services publics et du carburant

La Société consomme beaucoup d'électricité, de carburant et d'autres services publics. Des hausses imprévues du coût de ces produits et services peuvent nuire au rendement financier de la Société. La Société a mis en place divers programmes sur la consommation de biens et services et leur approvisionnement, afin de réduire le risque lié aux services publics.

Risque de change

La Société conclut la majeure partie de ses opérations en dollars canadiens, et son risque de change est limité aux fluctuations du cours de change entre le dollar canadien, l'euro et le dollar américain. Les achats en dollars américains de produits par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires représentent environ 3 % du total des achats annuels de Sobeys, et les achats en euros se rapportent à des contrats de dépenses d'investissement particuliers. Sobeys a mis sur pied une politique qui autorise l'utilisation de contrats à terme avec des contreparties hautement solvables afin de fixer le cours de change relativement à certains de ces besoins prévus en dollars américains et en euros.

Éthique et déontologie

Toute violation des politiques de la Société, des lois ou des pratiques commerciales éthiques risque d'entacher la réputation de la Société et de nuire considérablement à ses marques. La performance financière de la Société pourrait donc en souffrir. Dans le cadre de sa gestion de l'éthique des affaires, la Société s'est dotée d'un code d'éthique des affaires et de déontologie que les administrateurs et les salariés doivent respecter et auquel ils doivent adhérer à intervalle régulier. Comme moyens de vérification indépendante et de sécurité, la Société a aussi mis à la disposition du personnel un numéro d'urgence pour dénoncer toute irrégularité.

Gestion de l'information

L'intégrité, la fiabilité et la sécurité de l'information sous toutes ses formes sont fondamentales pour ce qui est des activités quotidiennes et stratégiques de la Société. Des données inexacts, incomplètes ou non disponibles ou encore un accès inapproprié à l'information pourraient entraîner des erreurs en matière de présentation de l'information financière ou de celle liée aux activités opérationnelles, de mauvaises décisions, une violation de la vie privée, des informations à fournir inadéquates ou encore la fuite d'informations sensibles.

Le risque lié à la gestion de l'information a été désigné comme un risque à part entière, qui se distingue du risque lié à la technologie. La Société reconnaît que l'information constitue un atout essentiel de l'entreprise. À l'heure actuelle, ce risque est géré à l'échelle régionale et nationale au moyen de l'élaboration de politiques et de procédures relatives à la sécurité d'accès, au développement de systèmes, à la gestion du changement ainsi qu'à la gestion des problèmes et des incidents. Dans le but d'améliorer et de normaliser les contrôles visant à gérer le risque lié à la gestion de l'information, la Société est à instaurer des principes opérationnels proposant des normes minimales sur l'utilisation et la sécurité de l'information ainsi que sur la destruction appropriée de celle-ci. De plus, la Société est à établir des critères d'entreprise pour mieux surveiller les risques significatifs liés à la gestion de l'information.

Répartition du capital

Il importe que les décisions en matière de répartition du capital donnent lieu à un rendement approprié du capital. La Société a mis en place un certain nombre de stratégies d'atténuation du risque efficaces concernant la répartition du capital, y compris un examen par le conseil d'administration des décisions à l'égard de la répartition du capital. La Société a établi des taux de rendement minimal prudents concernant les investissements de capital qui sont évalués au moyen d'un solide processus de diligence raisonnable.

Accès au capital

Le risque lié à l'accès aux capitaux a trait à l'incapacité d'Empire ou de ses entreprises opérationnelles d'obtenir le capital nécessaire selon des modalités raisonnables, compte tenu des conditions du marché. Plusieurs facteurs influent sur le niveau du risque inhérent : la situation des marchés financiers, le niveau de capitaux nécessaires, la cote de solvabilité attribuée par les agences de notation et la disponibilité du crédit accordé par les banques. Empire atténue ces risques en maintenant de solides relations avec les banques et surveille continuellement ses cotes de solvabilité.

Contexte économique

La direction continue de surveiller étroitement la conjoncture économique, y compris les taux d'intérêt, l'inflation, les taux d'emploi et les marchés financiers. Selon la direction, bien que le fléchissement de l'économie ait une incidence sur toutes les entreprises et tous les secteurs d'activité, la structure opérationnelle et la structure du capital de la Société sont suffisantes pour répondre à ses besoins commerciaux continus.

Pratique en matière de dividendes

Le conseil d'administration d'Empire analyse à l'occasion la pertinence de la pratique en matière de dividendes d'Empire, son objectif étant de permettre suffisamment de souplesse financière pour continuer à investir dans l'entreprise tout en accroissant le rendement pour les actionnaires. En vertu de la pratique en matière de dividendes actuelle, les augmentations des dividendes versés pour les actions sans droit de vote de catégorie A et les actions ordinaires de catégorie B sont directement liées à la croissance du résultat net ajusté d'Empire. La pratique en matière de dividendes et la déclaration de dividendes sont au gré du conseil d'administration d'Empire et par conséquent, rien ne garantit que la pratique en matière de dividendes sera maintenue ou que des dividendes seront déclarés.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens à www.sedar.com.

Le 27 juin 2013

Stellarton (Nouvelle-Écosse), Canada

États financiers consolidés

Table des matières

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	69
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	70
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	71
Bilans consolidés	71
Comptes consolidés de résultat	72
États consolidés du résultat global	72
États consolidés des variations des capitaux propres	73
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	74
NOTES	75
EXAMEN FINANCIER DES ONZE DERNIERS EXERCICES	116
GLOSSAIRE	118
RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS	troisième de couverture

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de préparer les états financiers consolidés compris dans le présent rapport annuel et d'y inclure toute autre information. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière ou les principes comptables généralement reconnus et reflètent les meilleures estimations et les meilleurs jugements de la direction. Les autres renseignements financiers dans le rapport sont conformes à ceux que contiennent les états financiers consolidés.

La direction de la Société a établi et elle maintient un système de contrôle interne qui fournit l'assurance raisonnable quant à l'intégrité des états financiers consolidés, la protection des actifs de la Société, ainsi que la prévention et la détection de l'information financière frauduleuse.

Le conseil d'administration, par l'entremise de son comité d'audit, s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne. Le comité d'audit, dont le président et les membres sont uniquement des administrateurs ne faisant pas partie de la direction de la Société, et n'ayant aucun lien avec celle-ci, rencontre les dirigeants chargés de la gestion financière et les auditeurs externes à intervalles réguliers afin de s'assurer de la présentation fidèle et de l'intégrité de l'information financière ainsi que de la protection des actifs. Le comité d'audit soumet ses constatations au conseil d'administration afin que ce dernier puisse en tenir compte au moment d'approuver les états financiers consolidés annuels destinés aux actionnaires.

Les auditeurs externes ont pleinement et librement accès au comité d'audit.



Paul D. Sobey
Président et
chef de la direction
Le 27 juin 2013



Paul V. Beesley
Vice-président principal et
chef des services financiers
Le 27 juin 2013

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Empire Company Limited

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Empire Company Limited, qui comprennent les bilans consolidés au 4 mai 2013 et au 5 mai 2012 et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices de 52 semaines clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Empire Company Limited au 4 mai 2013 et au 5 mai 2012, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices de 52 semaines clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.



Comptables agréés

Halifax, Canada
Le 27 juin 2013

BILANS CONSOLIDÉS

Aux (en millions de dollars canadiens)	4 mai 2013	5 mai 2012
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	455,2 \$	510,2 \$
Créances	381,7	362,0
Stocks (note 4)	900,8	825,3
Charges payées d'avance	86,2	77,6
Prêts et autres créances (note 5)	66,2	41,0
Placements	14,5	–
Actif d'impôt exigible	33,8	46,8
Actifs détenus en vue de la vente	22,0	28,2
	1 960,4	1 891,1
Prêts et autres créances (note 5)	53,8	60,6
Placements	25,0	13,0
Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence (note 6)	407,6	313,4
Autres actifs (note 7)	50,5	68,5
Immobilisations corporelles (note 8)	2 703,0	2 679,2
Immeubles de placement (note 9)	96,9	86,9
Immobilisations incorporelles (note 10)	490,5	461,8
Goodwill (note 11)	1 310,4	1 302,1
Actifs d'impôt différé (note 12)	42,0	36,5
	7 140,1 \$	6 913,1 \$
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 13)	6,0 \$	4,4 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	1 765,8	1 729,8
Passif d'impôt exigible	75,2	16,7
Provisions (note 14)	30,6	30,1
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 15)	47,6	237,3
	1 952,2	2 018,3
Provisions (note 14)	52,9	59,7
Dette à long terme (note 15)	915,9	889,1
Autres passifs non courants (note 16)	308,0	324,6
Passifs d'impôt différé (note 12)	180,6	190,0
	3 382,6	3 481,7
Capitaux propres		
Capital social (note 18)	319,3	319,3
Surplus d'apport	6,7	6,1
Résultats non distribués	3 408,3	3 081,7
Cumul des autres éléments du résultat global	(8,1)	(10,8)
	3 726,2	3 396,3
Participations ne donnant pas le contrôle	31,3	35,1
	3 757,5	3 431,4
	7 140,1 \$	6 913,1 \$

Voir les notes.

Au nom du conseil,



Administrateur



Administrateur

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

Exercice de 52 semaines clos le (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	4 mai 2013	5 mai 2012
Ventes	17 612,7 \$	16 249,1 \$
Autres produits (note 19)	56,8	33,8
Part du résultat tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence (note 6)	44,0	49,3
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	13 411,8	12 220,5
Frais de vente et charges administratives	3 716,9	3 577,4
Résultat opérationnel	584,8	534,3
Charges financières, montant net (note 21)	50,8	59,9
Résultat avant l'impôt sur le résultat	534,0	474,4
Impôt sur le résultat (note 12)	140,1	122,3
Résultat net	393,9 \$	352,1 \$
Résultat pour l'exercice attribuable :		
Aux participations ne donnant pas le contrôle	9,1 \$	12,7 \$
Aux propriétaires de la société mère	384,8	339,4
	393,9 \$	352,1 \$
Résultat par action (note 22)		
De base	5,66 \$	4,99 \$
Dilué	5,65 \$	4,99 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions (note 22)		
De base	67,9	67,9
Dilué	68,1	68,0

Voir les notes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice de 52 semaines clos le (en millions de dollars canadiens)	4 mai 2013	5 mai 2012
Résultat net	393,9 \$	352,1 \$
Autres éléments du résultat global		
Profits latents (pertes latentes) sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie, après l'impôt sur le résultat de (0,3) \$ [(0,3) \$ en 2012]	0,5	(0,7)
Reclassement des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie au résultat, après l'impôt sur le résultat de (0,5) \$ [(2,4) \$ en 2012]	1,2	5,2
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente, après l'impôt sur le résultat de (0,3) \$ [(0,1) \$ en 2012]	1,3	0,6
Reclassement des pertes (profits) sur les actifs financiers disponibles à la vente au résultat, après l'impôt sur le résultat de 0,6 \$ [néant en 2012]	(3,0)	0,1
Gains actuariels (pertes actuarielles) sur les régimes à prestations définies, après l'impôt sur le résultat de (1,8) \$ [(16,7) \$ en 2012] (note 17)	7,0	(48,6)
Part des autres éléments du résultat global des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après l'impôt sur le résultat de (0,7) \$ [(0,5) \$ en 2012]	1,7	1,2
Écarts de change découlant des conversions des établissements à l'étranger	1,0	0,9
Total du résultat global	403,6 \$	310,8 \$
Total du résultat global pour l'exercice attribuable :		
Aux participations ne donnant pas le contrôle	9,1 \$	12,7 \$
Aux propriétaires de la société mère	394,5	298,1
	403,6 \$	310,8 \$

Voir les notes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total attribuable à la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 7 mai 2011	323,4 \$	4,7 \$	(18,1) \$	2 852,1 \$	3 162,1 \$	35,8 \$	3 197,9 \$
Dividendes	-	-	-	(61,2)	(61,2)	-	(61,2)
Options d'achat d'actions du personnel	-	1,4	-	-	1,4	-	1,4
Rachat du capital social	(4,1)	-	-	-	(4,1)	-	(4,1)
Transactions portant sur les capitaux propres effectuées avec des entités ad hoc	-	-	-	-	-	(13,4)	(13,4)
Transactions effectuées avec les propriétaires	(4,1)	1,4	-	(61,2)	(63,9)	(13,4)	(77,3)
Résultat net	-	-	-	339,4	339,4	12,7	352,1
Autres éléments du résultat global							
Pertes latentes sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	-	-	(0,7)	-	(0,7)	-	(0,7)
Reclassement des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie au résultat	-	-	5,2	-	5,2	-	5,2
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	-	-	0,6	-	0,6	-	0,6
Reclassement des pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente au résultat	-	-	0,1	-	0,1	-	0,1
Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	-	-	-	(48,6)	(48,6)	-	(48,6)
Part des autres éléments du résultat global des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	1,2	-	1,2	-	1,2
Écarts de change découlant des conversions des établissements à l'étranger	-	-	0,9	-	0,9	-	0,9
Total du résultat global pour l'exercice	-	-	7,3	290,8	298,1	12,7	310,8
Solde au 5 mai 2012	319,3 \$	6,1 \$	(10,8) \$	3 081,7 \$	3 396,3 \$	35,1 \$	3 431,4 \$
Dividendes	-	-	-	(65,2)	(65,2)	-	(65,2)
Options d'achat d'actions du personnel	-	0,6	-	-	0,6	-	0,6
Transactions portant sur les capitaux propres effectuées avec des entités ad hoc	-	-	-	-	-	(12,9)	(12,9)
Transactions effectuées avec les propriétaires	-	0,6	-	(65,2)	(64,6)	(12,9)	(77,5)
Résultat net	-	-	-	384,8	384,8	9,1	393,9
Autres éléments du résultat global							
Profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	-	-	0,5	-	0,5	-	0,5
Reclassement des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie au résultat	-	-	1,2	-	1,2	-	1,2
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	-	-	1,3	-	1,3	-	1,3
Reclassement des profits sur les actifs financiers disponibles à la vente au résultat	-	-	(3,0)	-	(3,0)	-	(3,0)
Gains actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	7,0	7,0	-	7,0
Part des autres éléments du résultat global des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	1,7	-	1,7	-	1,7
Écarts de change découlant des conversions des établissements à l'étranger	-	-	1,0	-	1,0	-	1,0
Total du résultat global pour l'exercice	-	-	2,7	391,8	394,5	9,1	403,6
Solde au 4 mai 2013	319,3 \$	6,7 \$	(8,1) \$	3 408,3 \$	3 726,2 \$	31,3 \$	3 757,5 \$

Voir les notes.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice de 52 semaines clos le (en millions de dollars canadiens)	4 mai 2013	5 mai 2012
Activités opérationnelles		
Résultat net	393,9 \$	352,1 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement	314,8	304,1
Impôt sur le résultat	140,1	122,3
Charges financières, montant net (note 21)	50,8	59,9
Amortissement des immobilisations incorporelles	44,5	38,2
Profit sur la sortie d'actifs (note 19)	(47,2)	(32,6)
Dépréciation d'actifs non financiers (notes 8, 9 et 10)	6,9	5,2
Amortissement d'éléments différés	0,9	1,1
Part du résultat d'autres entités, après les dividendes reçus	37,8	(1,6)
Passif au titre des avantages futurs du personnel	2,7	3,4
Augmentation de l'obligation au titre des baux à long terme	4,2	3,3
Augmentation (diminution) des provisions non courantes	(8,0)	2,8
Rémunération fondée sur des actions	0,6	1,4
Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie	(67,4)	86,2
Impôt sur le résultat payé, montant net	(86,5)	(131,1)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	–	(0,1)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	788,1	814,6
Activités d'investissement		
Augmentation nette des placements	(150,4)	(87,1)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(531,9)	(602,7)
Produits tirés de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	181,1	196,0
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(12,3)	(15,9)
Prêts et autres créances	(19,1)	22,5
Autres actifs et autres passifs non courants	5,1	(23,8)
Acquisitions d'entreprises (note 23)	(17,9)	(247,7)
Intérêts perçus	3,0	3,8
Participations ne donnant pas le contrôle	(12,9)	(13,4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(555,3)	(768,3)
Activités de financement		
Augmentation de la dette bancaire	1,6	4,4
Émission de la dette à long terme	133,7	102,6
Remboursement de la dette à long terme	(303,0)	(133,3)
Rachat d'actions privilégiées	–	(4,1)
Intérêts versés	(54,9)	(60,5)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(65,2)	(61,1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(287,8)	(152,0)
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(55,0)	(105,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	510,2	615,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	455,2 \$	510,2 \$

Voir les notes.

Notes

4 mai 2013

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») est une société canadienne diversifiée, dont les principales activités touchent la vente au détail de produits alimentaires et les placements. La Société est enregistrée au Canada et son siège social est situé au 115 King Street, Stellarton (Nouvelle-Écosse), Canada, B0K 1S0. Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 4 mai 2013 comprennent les comptes d'Empire, de toutes ses filiales, y compris ceux de Sobeys Inc. (« Sobeys »), filiale entièrement détenue, et de certaines entreprises considérées comme des entités ad hoc sur lesquelles elle exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Les placements sur lesquels la Société exerce une influence notable et les placements dans des coentreprises importantes sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. L'exercice de la Société se termine le premier samedi de mai. Par conséquent, l'exercice comprend généralement 52 semaines, mais il compte 53 semaines tous les cinq ou six ans.

2. MODE DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR »), telles qu'elles ont été établies par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication des présents états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration le 27 juin 2013.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des actifs et des passifs suivants qui ont été présentés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments financiers classés comme disponibles à la vente et les régimes de rémunération fondée sur des actions.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

Pour établir les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire appel à son jugement, faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes. Les utilisations des estimations, des jugements et des hypothèses sont liées entre elles. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future touchée.

La Société recourt à son jugement pour évaluer la pertinence de la consolidation des entités ad hoc, la pertinence de la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence pour ses placements dans les entreprises associées et les coentreprises, le classement des baux et des instruments financiers, l'établissement des composantes détaillées des immobilisations corporelles, la détermination des unités génératrices de trésorerie, le repérage d'indices de dépréciation des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles, la répartition des ajustements du prix d'acquisition lors de regroupements d'entreprises et la comptabilisation des provisions.

Les estimations et les hypothèses qui pourraient avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumées ci-après. Les estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

a) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation estimée. Il faut faire appel à des estimations ou exercer beaucoup de jugement pour la détermination : i) des stocks évalués au prix de détail et leur rajustement au coût; ii) de l'estimation des provisions liées aux stocks en raison de détériorations et de freintes qui se seraient produites entre le dernier dénombrement des stocks et la date de clôture; et iii) des provisions estimées liées aux stocks associées aux remises de fournisseurs et aux charges internes.

b) Dépréciation

La direction évalue la dépréciation des actifs non financiers tels que le goodwill, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, et les immeubles de placement. Lorsqu'elle évalue la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en fonction des flux de trésorerie futurs attendus. Lorsqu'elle évalue les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur la croissance future des profits qui se rapportent aux événements et aux circonstances futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces flux de trésorerie futurs estimés. L'incertitude relative aux estimations se rapporte aux hypothèses quant aux résultats opérationnels futurs, ainsi qu'à l'application d'un taux d'actualisation approprié. Les pertes de valeur et les reprises sont présentées dans les états financiers consolidés dans les notes 8, 9, 10 et 11.

c) Avantages futurs du personnel

La comptabilisation des coûts des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi nécessite le recours à un certain nombre d'hypothèses. Le passif au titre des régimes de retraite est fondé sur les conditions actuelles du marché de même que sur des données actuarielles telles que l'évolution des coûts médicaux, les taux de mortalité, et les futures augmentations de salaire. Des estimations sont également faites quant au rendement attendu des actifs du régime, fondées sur les conditions actuelles du marché, la composition du portefeuille d'actifs, la gestion active des actifs du régime et les rendements historiques. Une analyse de sensibilité et plus de détails sur les hypothèses clés utilisées pour évaluer le passif au titre des régimes de retraite et le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont présentés à la note 17.

d) Impôts sur le résultat

La direction pose des hypothèses lorsqu'elle évalue la date et la reprise des différences temporaires et estime les produits futurs de la Société afin de déterminer la comptabilisation de l'impôt sur le résultat exigible et différé. Des jugements sont également faits par la direction lors de l'interprétation des règles fiscales dans les pays où la Société exerce ses activités. La note 12 apporte des précisions sur l'impôt sur le résultat exigible et différé, ainsi que sur les actifs et les passifs d'impôt différé.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Méthode de consolidation

Les états financiers de la Société comprennent les comptes de la Société et de toutes ses filiales jusqu'à la date de présentation de l'information financière. Les filiales, y compris les entités ad hoc, sont toutes les entités sur lesquelles la Société a le pouvoir de contrôler les politiques financières et opérationnelles de façon à retirer des avantages de leurs activités. Toutes les filiales ont une date de présentation tombant dans les cinq semaines de la date de présentation de la Société. Au besoin, des ajustements ont été apportés afin de tenir compte des transactions effectuées entre les dates de présentation de la Société et de ses filiales.

Toutes les transactions, tous les soldes, tous les produits et toutes les charges intersociétés sont éliminés au moment de l'établissement des états financiers consolidés.

Les résultats et les autres éléments du résultat global des filiales acquises ou cédées au cours de la période sont comptabilisés à compter de la date de prise d'effet de l'acquisition, ou jusqu'à la date de prise d'effet de la cession, le cas échéant.

La participation ne donnant pas le contrôle représente la part du résultat ainsi que des actifs nets de la filiale qui n'est pas détenue par la Société. Si les pertes d'une filiale applicables à une participation ne donnant pas le contrôle excèdent la participation ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres de la filiale, l'excédent est affecté à la participation ne donnant pas le contrôle, sauf dans la mesure où la participation majoritaire a une obligation exécutoire et est en mesure de couvrir les pertes.

b) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La méthode de l'acquisition comporte la comptabilisation des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise, y compris les passifs éventuels, qu'ils aient été ou non comptabilisés dans les états financiers avant l'acquisition. Les actifs et les passifs identifiables et les passifs éventuels de l'entreprise acquise qui réunissent les conditions de comptabilisation selon l'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des éléments suivants : i) les actifs ou les passifs d'impôt différé et les passifs ou les actifs liés aux accords relatifs aux avantages du personnel, comptabilisés et évalués selon l'IAS 12 *Impôts sur le résultat*, et l'IAS 19 *Avantages du personnel*, respectivement; et ii) les actifs (ou un groupe d'actifs destiné à être cédé) qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente selon l'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, évalués et comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de vente. Le goodwill découlant des acquisitions est comptabilisé comme un actif et représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la juste valeur de la part de la Société dans les actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date de l'acquisition. Tout excédent des actifs nets identifiables par rapport au coût d'acquisition est comptabilisé en résultat net immédiatement après l'acquisition. Les coûts de transaction liés à l'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs d'une entreprise acquise, la direction utilise des estimations relatives aux flux de trésorerie futurs et aux taux d'actualisation. Les modifications apportées à l'évaluation lors de la comptabilisation initiale influenceront sur l'évaluation du goodwill, à l'exception de l'impôt différé.

c) Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture de chaque période de présentation. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change moyens de la période. Les profits et les pertes cumulés découlant de la conversion sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture de chaque période de présentation. Les éléments non monétaires sont convertis au cours de change historique à la date de transaction. Les profits ou les pertes de change découlant de la conversion de ces soldes libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le résultat opérationnel. Les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change moyen pour l'exercice.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements garantis échéant à moins de 90 jours à compter de la date d'acquisition.

e) Stocks

Les stocks en entrepôt sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de détail sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi en fonction du coût moyen pondéré à l'aide de la méthode du coût standard ou de la méthode du prix de détail. La méthode du prix de détail utilise le prix de vente prévu diminué d'une marge bénéficiaire normale, sur la base du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend les coûts directement imputables et il inclut le prix d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels que les frais de transport. Le coût est diminué de la valeur des rabais et des remises des fournisseurs. La Société estime la valeur nette de réalisation selon le montant auquel elle prévoit vendre les stocks, en tenant compte des fluctuations saisonnières du prix de vente au détail, et en déduisant les coûts qu'elle estime devoir engager pour les vendre. Les stocks sont dépréciés jusqu'à leur valeur nette de réalisation lorsque la Société considère que leur coût n'est pas recouvrable en raison de l'obsolescence, de dommages, ou de la baisse permanente du prix de vente. Lorsque les circonstances ayant préalablement incité la Société à déprécier les stocks en deçà de leur coût n'existent plus ou lorsqu'une hausse du prix de détail est manifeste, le montant de la dépréciation précédemment comptabilisée est contrepassé. Les coûts qui ne contribuent pas à amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels les frais d'entreposage et les frais généraux administratifs, sont expressément exclus du coût des stocks et sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

f) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net se compose de la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible non comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs d'impôt exigible comprennent les obligations à l'égard de l'administration fiscale ou les réclamations auprès de celle-ci portant sur les périodes de présentation actuelles et antérieures, non encore réglées à la date de présentation de l'information financière. L'impôt exigible est payable sur le résultat imposable, lequel diffère du résultat net inscrit dans les états financiers consolidés. L'impôt exigible est calculé selon les taux d'impôt et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation.

La Société comptabilise l'impôt différé selon la méthode axée sur le bilan sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Cependant, l'impôt différé n'est pas comptabilisé lors de la comptabilisation initiale du goodwill, ou lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, sauf si la transaction connexe est un regroupement d'entreprises ou touche le bénéfice imposable ou comptable. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés selon les taux d'impôt quasi adoptés qui s'appliqueront lorsque les montants devraient être réglés. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'il pourra être imputé au résultat fiscal futur. L'évaluation de la probabilité de résultat fiscal futur dans lequel des actifs d'impôt différé peuvent être utilisés est fondée sur les dernières prévisions budgétaires approuvées de la Société, qui sont rajustées pour tenir compte de produits et de charges non imposables importants et des limites précises établies pour l'utilisation de toute perte ou de tout crédit d'impôt inutilisé. Si des prévisions positives relatives au résultat fiscal indiquent l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, en particulier s'il peut être utilisé indéfiniment, cet actif d'impôt différé est habituellement comptabilisé en entier. La comptabilisation des actifs d'impôt différé, assujettis à certaines limites juridiques ou économiques ou à des incertitudes, est évaluée individuellement par la direction selon des faits et des cas précis.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsque la Société a un droit et l'intention de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles auprès de la même administration fiscale. Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé sont comptabilisées comme composantes des produits et des charges dans le résultat net, sauf lorsqu'elles se rapportent à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (par exemple, les profits et pertes latents sur les couvertures des flux de trésorerie) ou directement dans les capitaux propres.

g) Actifs détenus en vue de la vente

Certains terrains et immeubles détenus afin d'être vendus ont été reclassés en tant qu'actifs détenus en vue de la vente dans les bilans consolidés. Ces actifs, que l'on prévoit vendre dans les douze mois, ne sont plus des actifs productifs et ne sont plus destinés à une utilisation future. Les actifs détenus en vue de la vente sont mesurés au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les passifs repris au moment de la vente d'actifs ou les dettes devant être remboursées dans le cadre d'une transaction de vente sont également classés comme passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente.

h) Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité dans laquelle la Société a une influence notable, mais qui n'est ni une filiale, ni une participation dans une coentreprise. Les participations dans des entreprises associées sont initialement comptabilisées au coût et sont ensuite comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les participations acquises dans les entreprises associées sont également assujetties à la méthode de l'acquisition comme il a été expliqué précédemment. Cependant, tout goodwill ou ajustement de la juste valeur attribuable à la part de la Société dans les entreprises associées est inclus dans le montant comptabilisé comme participations dans les entreprises associées.

Toute modification ultérieure à la part de la Société dans les capitaux propres de l'entreprise associée est comptabilisée dans la valeur comptable de la participation. Les variations découlant des résultats générés par l'entreprise associée sont présentées dans la part du résultat tiré des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés de résultat de la Société. Ces variations comprennent l'amortissement ou la dépréciation ultérieurs des ajustements de la juste valeur des actifs et des passifs.

Les variations découlant du résultat de l'entreprise associée ou des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres de l'entreprise associée sont comptabilisées dans le résultat ou les capitaux propres de la Société, le cas échéant. Toutefois, si la part de la Société dans les pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, y compris ses créances non garanties, la Société ne comptabilise pas de pertes supplémentaires sauf si elle a contracté une obligation légale ou implicite ou a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Si l'entreprise associée enregistre ultérieurement des bénéfices, la Société ne recommence à comptabiliser sa part dans ces bénéfices qu'après avoir dépassé sa part cumulée des pertes non comptabilisées.

Les profits latents et les pertes latentes sur des transactions réalisées entre la Société et ses entreprises associées sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la Société dans celles-ci. Lorsque les pertes latentes sont éliminées, l'actif sous-jacent est également soumis à un test de dépréciation du point de vue de la Société.

À la date de clôture de chaque période de présentation, la Société évalue s'il existe des indicateurs de dépréciation pour ses participations dans les entreprises associées. Pour les participations dans les entités ouvertes, la valeur comptable est comparée à la valeur de marché actuelle de la participation en fonction de son cours à la date du bilan. Pour les participations dans les entités fermées, la valeur d'utilité est déterminée en estimant la quote-part de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés de la Société qui devraient être générés par l'entité émettrice. En cas de dépréciation, la valeur comptable de la participation de la Société est dépréciée à sa valeur recouvrable estimée, soit la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Lors du processus d'évaluation des flux de trésorerie futurs, la direction fait des hypothèses sur la croissance future des profits. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent varier et entraîner des ajustements importants aux participations de la Société dans les entreprises associées au cours des exercices ultérieurs.

La date de clôture d'exercice est le 31 décembre pour toutes les entreprises associées déterminées par la Société. Aux fins des états financiers de fin d'exercice consolidés de la Société, les résultats des entreprises associées sont inclus en fonction des états financiers établis au 31 mars, et toute variation survenue entre le 31 mars et la clôture de l'exercice de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les résultats est prise en considération.

i) Placement dans des coentreprises

La Société entreprend un certain nombre d'activités commerciales par l'entremise de coentreprises. Les coentreprises sont établies en vertu d'accords contractuels qui nécessitent le consentement unanime de chaque coentrepreneur à l'égard des politiques stratégiques, financières et opérationnelles de la coentreprise (contrôle conjoint).

La coentreprise de la Société est classée comme une entité contrôlée conjointement :

Une entité contrôlée conjointement est une société par actions, une société de personnes ou une autre entité dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation. L'entité fonctionne de la même manière que toute autre entité contrôlant les actifs de la coentreprise, générant ses propres résultats et prenant en charge ses propres passifs et charges.

Les participations dans des entités contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation dans une entité contrôlée conjointement est enregistrée au coût dans les bilans consolidés, majoré pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la part de la Société dans l'actif net de l'entité contrôlée conjointement, diminué d'une part des distributions reçues et d'autre part de toute dépréciation de la valeur de la participation. La part des résultats des entités contrôlées conjointement est comptabilisée dans les états financiers consolidés de la Société à compter de la date à laquelle commence le contrôle conjoint jusqu'à la date où il cesse.

Les profits latents et les pertes latentes sur des transactions réalisées entre la Société et les coentreprises sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la Société dans celles-ci. Lorsque les pertes latentes sont éliminées, l'actif sous-jacent est également soumis à un test de dépréciation du point de vue de la Société.

La date de clôture d'exercice est le 31 décembre pour toutes les coentreprises déterminées par la Société. Aux fins des états financiers de fin d'exercice consolidés de la Société, les résultats des coentreprises sont inclus en fonction des états financiers établis au 31 mars, et toute variation survenue entre le 31 mars et la clôture de l'exercice de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les résultats est prise en considération.

j) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés aux bilans consolidés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier. La Société est tenue de comptabiliser initialement à la juste valeur la totalité de ses actifs et passifs financiers, y compris les dérivés et les dérivés incorporés dans certains contrats. Les prêts et créances, les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti. Les dérivés et les dérivés non financiers doivent être comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés sauf s'ils font l'objet d'une transaction d'achat ou de vente ou d'une utilisation prévue qui n'est pas visée par le traitement applicable aux dérivés.

La Société classe les actifs financiers et les passifs financiers selon leurs caractéristiques ainsi que les choix et intentions de la direction à leur égard aux fins de leurs évaluations régulières. Les choix de classement pour les actifs financiers sont les suivants : a) à la juste valeur par le biais du résultat net – évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net; b) détenus jusqu'à leur échéance – comptabilisés au coût amorti, les profits et les pertes étant comptabilisés dans le résultat net dans l'exercice au cours duquel l'actif est décomptabilisé ou déprécié; c) disponibles à la vente – évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice considéré jusqu'à leur réalisation par le biais de cession ou de dépréciation; et d) prêts et créances – comptabilisés au coût amorti, les profits et les pertes étant comptabilisés dans le résultat net dans l'exercice au cours duquel l'actif n'est plus comptabilisé ni déprécié. Les choix de classement pour les passifs financiers sont les suivants : a) à la juste valeur par le biais du résultat net – évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net; et b) autres passifs – évalués au coût amorti, les profits et les pertes étant comptabilisés dans le résultat net dans l'exercice au cours duquel le passif n'est plus comptabilisé.

En général, les actifs et les passifs financiers de la Société sont classés et évalués de la façon suivante :

Actif/Passif	Classement	Évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Prêts et autres créances	Prêts et créances	Coût amorti
Placements – Courants	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Placements	Disponibles à la vente	Juste valeur
Actifs et passifs financiers dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Autres actifs non dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Dettes bancaires	Autres passifs	Coût amorti
Fournisseurs et autres créanciers	Autres passifs	Coût amorti
Dettes à long terme	Autres passifs	Coût amorti

Tous les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture, sauf ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les prêts et créances sont passés en revue en ce qui a trait aux soldes en souffrance des comptes indépendants, selon une évaluation de la recouvrabilité, déduction faite de la garantie attribuée pour des magasins et des détaillants affiliés.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, sont ajoutés à la juste valeur de l'actif financier ou du passif financier ou déduits de ceux-ci, le cas échéant, lors de la comptabilisation initiale et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur. Selon cette hiérarchie, les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques sont classés au premier rang et les données non observables viennent au dernier rang. Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants : niveau 1 – des données d'entrée reflétant des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; niveau 2 – des données d'entrée autres que les prix cotés, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement, y compris des données d'entrée sur des marchés non considérés comme actifs; ou niveau 3 – des données d'entrée qui ne sont pas basées sur des données observables de marché. La direction doit recourir à son jugement et faire des estimations relativement aux données d'entrée utilisées pour calculer la juste valeur.

Si différents niveaux de données sont utilisés pour calculer la juste valeur d'un instrument financier, le classement dans un niveau de la hiérarchie est déterminé en fonction du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Les modifications apportées aux méthodes d'évaluation peuvent entraîner des transferts vers ou depuis le niveau attribué à un placement.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels à l'égard des flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent ou si la Société transfère l'actif financier à une autre partie sans conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier. Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles y afférentes sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

k) Couvertures

La Société utilise des couvertures des flux de trésorerie pour gérer l'exposition aux fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt variables. En ce qui a trait aux couvertures des flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de la juste valeur de l'élément de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Si la variation de la juste valeur du dérivé n'est pas entièrement compensée par la variation de la juste valeur de l'élément couvert, la partie inefficace de la relation de couverture est comptabilisée immédiatement dans le résultat net. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le résultat net au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans le résultat net. Lorsqu'un instrument de couverture des flux de trésorerie arrive à expiration ou est cédé ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux conditions de la comptabilité de couverture, le profit cumulé ou la perte cumulée, comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global à l'égard de la couverture est reporté jusqu'à ce que l'élément couvert soit comptabilisé dans le résultat net. Lorsqu'un élément couvert cesse d'exister parce qu'il arrive à expiration ou qu'il est cédé ou lorsqu'il est probable qu'une transaction prévue ne se réalisera pas, le profit cumulé ou la perte cumulée, comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global, est immédiatement reclassé dans le résultat net.

Les dérivés financiers affectés à une relation de couverture des flux de trésorerie sont classés comme un autre élément de l'actif ou du passif non courant, selon le cas, en fonction de la détermination de leur juste valeur.

Voici les principaux instruments dérivés :

- 1) Les contrats à terme et les swaps sur monnaies étrangères dont l'objectif principal est de limiter l'exposition aux fluctuations des cours de change en lien avec l'achat de biens ou des dépenses libellés en monnaies étrangères. Certains de ces contrats sont désignés comme des instruments de couverture à des fins comptables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture soit comptabilisée dans les résultats des périodes comptables futures.
- 2) Les swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures des flux de trésorerie servant à gérer les taux d'intérêt variables liés à certaines dettes du portefeuille de la Société. L'utilisation de la comptabilité de couverture fait en sorte que les charges d'intérêt sur la dette connexe sont présentées aux taux couverts plutôt qu'à des taux d'intérêt variables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture soit comptabilisée dans le résultat des périodes comptables futures.

l) Immobilisations corporelles

Les terrains occupés par le propriétaire, les bâtiments, le matériel, les améliorations locatives et les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur.

Les bâtiments qui sont des biens loués sont également inclus dans les immobilisations corporelles s'ils sont détenus aux termes d'un contrat de location-financement. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue (déterminée par rapport à des actifs détenus comparables) ou sur la durée du bail, si celle-ci est plus courte.

L'amortissement des immeubles est calculé selon le mode linéaire, en tenant compte de la valeur comptable de chaque immeuble, de sa durée d'utilité estimée (qui ne dépasse pas 40 ans) et de sa valeur résiduelle. Les frais de location différés sont amortis sur la durée des baux connexes.

Lorsque des éléments importants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés comme composantes distinctes. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire à partir du moment où l'actif est disponible ou quand les actifs en cours de construction peuvent être utilisés sur les durées d'utilité estimées des actifs comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Matériel	3 à 20 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou de 7 à 20 ans, selon le moins élevé des deux

L'amortissement est inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les comptes consolidés de résultat. Les estimations importantes de la valeur résiduelle et les estimations de la durée d'utilité sont passées en revue et actualisées, au besoin, ou au minimum, chaque année.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés comme l'écart entre les produits de la cession et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés dans le résultat net dans les autres produits. Si la cession se rapporte à un placement de la Société, comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, une partie du profit réduira la valeur comptable du placement.

m) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des immeubles détenus soit pour en retirer des revenus locatifs, soit pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que de cibler principalement les activités opérationnelles de la Société. Les immeubles de placement sont comptabilisés selon le modèle du coût. Les modes d'amortissement des immeubles de placement cadrent avec ceux visant les immobilisations corporelles.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont immédiatement comptabilisés en résultat net, sauf si la cession se rapporte à un placement, comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, auquel cas une partie du profit réduira la valeur comptable du placement de la Société. Les revenus locatifs et les charges opérationnelles liés aux immeubles de placement sont présentés dans les ventes et les frais de vente et charges administratives, respectivement, dans les comptes consolidés de résultat.

n) Contrats de location

Un contrat de location est classé comme contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés comme contrats de location simple.

i) La Société en tant que bailleur

Les revenus locatifs tirés des contrats de location simple sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location connexe. Les coûts directs initiaux engagés pour la négociation et la conclusion d'un contrat de location simple s'ajoutent à la valeur comptable de l'actif loué et sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

ii) La Société en tant que preneur

Les actifs détenus aux termes de contrats de location-financement sont comptabilisés initialement en tant qu'actifs de la Société à leur juste valeur au commencement du contrat de location ou, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. Le passif correspondant pour le preneur est inclus dans les bilans consolidés à titre d'obligation en vertu de contrats de location-financement dans la dette à long terme.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et la réduction de l'obligation en vertu de contrats de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif. Les charges financières sont comptabilisées immédiatement en résultat net. Les loyers éventuels sont comptabilisés comme une charge dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les réductions de loyer et les incitatifs à la location sont comptabilisés comme autres passifs non courants. L'avantage des incitatifs à la location est comptabilisé dans son ensemble comme une réduction des charges de location sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les frais liés aux baux immobiliers sont amortis sur une base linéaire sur la durée entière du bail.

iii) Transactions de cession-bail

Une opération de cession-bail est une transaction de cession d'un actif pour le reprendre à bail. Si une opération de cession-bail débouche sur un contrat de location-financement pour la Société, tout ce qui excède les produits de la cession par rapport à la valeur comptable est comptabilisé à titre de produits différés et amorti sur la durée du nouveau contrat de location. Tout profit ou toute perte sur une opération de cession-bail débouchant sur un contrat de location simple conclu à la juste valeur est comptabilisé immédiatement. Si le prix de cession est supérieur à la juste valeur, l'excédent par rapport à la juste valeur est différé et amorti sur la durée du nouveau contrat de location.

o) Immobilisations incorporelles

L'acquisition d'une nouvelle entreprise, de magasins affiliés existants, de logiciels et de dossiers d'ordonnances de pharmacie génère des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon le modèle du coût suivant lequel les coûts inscrits à l'actif sont amortis sur une base linéaire sur leur durée d'utilité estimée, car la durée d'utilité de ces actifs est considérée comme déterminée. Les durées d'utilité sont révisées annuellement et les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation. Les durées d'utilité suivantes s'appliquent :

Contrats d'achat différés	5 à 10 ans
Ententes et droits de franchise	10 ans
Droits liés aux baux	5 à 10 ans
Dossiers d'ordonnances	15 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Autres	5 à 10 ans

L'amortissement est inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les comptes consolidés de résultat. Les immobilisations incorporelles comprennent les marques de commerce, les programmes de fidélisation et les produits de marque maison, dont la plupart ont une durée d'utilité indéterminée. Les dépenses ultérieures engagées par la Société liées aux immobilisations incorporelles qui ne respectent pas les critères de capitalisation sont passées en charges au cours de la période où elles sont engagées.

p) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition de l'entreprise acquise sur la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles nettes sous-jacentes acquises à la date d'acquisition.

q) Dépréciation des actifs non financiers

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans. La Société évalue alors la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels se rapportent le goodwill ou les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de vente ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée immédiatement comme frais de vente et charges administratives. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises.

Les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de vente ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque l'immobilisation ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes des autres immobilisations, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou des unités génératrices de trésorerie dont elle fait partie. La Société a déterminé principalement qu'un magasin ou un cinéma individuel constitue une unité génératrice de trésorerie. Les immobilisations de la Société comme les sièges sociaux et les centres de distribution ne génèrent pas individuellement d'entrées de trésorerie, et par conséquent, sont regroupés aux fins du test de dépréciation avec les établissements qu'ils desservent. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, celle-ci (ou celle de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à la valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée comme frais de vente et charges administratives en résultat net.

Lorsqu'une perte de valeur fait ultérieurement l'objet d'une reprise, autre que celle qui concerne le goodwill, la valeur comptable de l'immobilisation (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée, mais est limitée à la valeur comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée dans les exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Lorsqu'elle évalue les flux de trésorerie futurs attendus, la Société pose des hypothèses sur la croissance future des profits. Ces hypothèses portent sur les situations et les événements futurs. Les résultats réels pourraient varier et entraîner des ajustements importants pour les immobilisations de la Société dans les exercices ultérieurs.

r) Programmes de fidélisation de la clientèle

Un programme de fidélisation avec carte de fidélité du Club Sobeys (le « Programme ») a été lancé au cours de l'exercice 2009. Le Programme permet à ses membres de gagner des points sur leurs achats dans certains magasins Sobeys. De plus, la carte de crédit Club Sobeys donne le droit aux clients de gagner des points sur leurs achats portés sur la carte de crédit. Les membres peuvent échanger ces points, conformément au barème de récompenses du Programme, soit pour obtenir des rabais sur leurs achats de provisions futurs, soit pour acheter des produits ou services, soit pour convertir ces points en milles Aéroplan, un programme de fidélisation qui est administré par un tiers. Au cours de l'exercice 2010, un programme de carte de fidélité, Club Thrifty Foods, a été lancé. Ce programme suit une structure de gain et de rachat par points semblable au programme de carte de fidélité du Club Sobeys. La juste valeur des points de fidélité attribués est comptabilisée en tant qu'élément distinct de la transaction de vente et la comptabilisation des produits est différée

jusqu'à ce que les récompenses soient échangées après ajustement pour tenir compte du nombre de points qui ne devraient jamais être échangés selon l'activité future prévue. La juste valeur est déterminée selon la valeur pour laquelle les points pourraient être échangés. Les produits différés liés au Programme sont inclus dans les fournisseurs et autres crédateurs dans les bilans consolidés de la Société.

La Société utilise un programme de récompense AIR MILES^{MD}. Certains clients de Sobey's gagnent des milles AIR MILES^{MD} selon les achats effectués dans les magasins. La Société paie des frais par point aux termes de la convention passée avec AIR MILES^{MD}.

s) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement antérieur, qu'il est probable que la Société soit tenue de transférer les avantages économiques afin de régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions sont actualisées selon le taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif, s'ils sont significatifs. Lorsque l'actualisation est utilisée, l'augmentation de la provision en raison du passage du temps (« désactualisation ») est comptabilisée dans les charges financières dans les comptes consolidés de résultat.

t) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt se composent principalement des intérêts sur les dettes de la Société. Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont inscrits à l'actif à titre de composante du coût de l'actif s'y rattachant. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils ont été engagés et sont présentés dans les charges financières.

u) Produits différés

Les produits différés comprennent les ententes d'achat à long terme passées avec des fournisseurs, et les profits sur des transactions de cession-bail liées à certains contrats de location-financement. Les produits différés sont inclus dans les passifs non courants et sont pris en compte dans le résultat sur une base linéaire sur la durée des ententes connexes.

v) Avantages du personnel

i) Avantages à court terme

Les avantages à court terme comprennent les salaires, les rémunérations, les absences rémunérées, les sommes à payer au titre de l'intéressement et des primes. Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et comptabilisés comme frais de vente et charges administratives au moment de la prestation du service connexe.

ii) Avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des prestations de retraite des régimes à cotisations définies de la Société est passé en charges au moment où les salariés actifs sont rémunérés. Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages est comptabilisé en fonction d'évaluations actuarielles, déterminées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction relativement au rendement prévu à long terme des actifs des régimes, des augmentations des salaires, de l'âge du départ à la retraite et du taux de croissance prévu des coûts des soins de santé.

La valeur des actifs des régimes d'avantages est fondée sur la valeur de marché actuelle. Le passif au titre des avantages futurs du personnel est évalué à l'aide des taux d'intérêt courants du marché, dans l'hypothèse d'un portefeuille composé d'obligations de sociétés cotées AA dont les durées jusqu'à l'échéance correspondent, en moyenne, à celles de l'obligation.

L'incidence des modifications apportées aux modalités du régime est comptabilisée comme une charge et amortie sur une base linéaire sur une période moyenne jusqu'à l'acquisition des droits se rattachant à l'avantage. Si les droits se rattachant aux augmentations de l'obligation liée aux services passés sont acquis immédiatement après les modifications apportées au régime initial, le coût des services passés sera comptabilisé immédiatement.

Dans son évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, la Société comptabilise immédiatement les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global.

iii) Indemnités de fin de contrat de travail

Lorsque la Société s'est engagée dans le cadre d'un plan formalisé à mettre fin à un contrat de travail du personnel avant la date normale de la mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail suite à des offres faites afin de rationaliser des processus commerciaux, les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges.

w) Comptabilisation des produits

Les ventes sont comptabilisées à partir du point de vente. Elles comprennent les produits provenant des clients par l'entremise des magasins corporatifs et des cinémas exploités par la Société et des entités ad hoc consolidées ainsi que le produit des ventes aux magasins affiliés autres que des entités ad hoc, aux magasins associés et aux clients indépendants. Les produits reçus de magasins affiliés autres que des entités ad hoc, des magasins associés et des clients indépendants proviennent principalement de la vente de marchandises. La Société perçoit également des redevances de franchise en vertu de deux sortes d'accords. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction de la valeur monétaire des marchandises expédiées sont comptabilisées comme des produits lorsque la marchandise est expédiée. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction des ventes au détail de l'affilié sont comptabilisées comme produits sur une base hebdomadaire sur facturation en fonction des ventes au détail de l'affilié.

x) Remises de fournisseurs

La Société reçoit des remises de certains fournisseurs dont les produits sont achetés en vue de la revente. Les programmes de ces fournisseurs comprennent des remises pour le volume des achats, des remises d'exclusivité, des coûts de présentation et autres remises. La Société comptabilise ces remises comme une réduction du coût des ventes et des stocks connexes. Certaines remises de fournisseurs sont conditionnelles à ce que la Société atteigne des volumes d'achat minimums. Ces remises sont comptabilisées dès qu'il est probable que les volumes minimums seront atteints et que le montant des remises peut être estimé.

y) Produits d'intérêts et de dividendes

Les produits et les charges d'intérêt sont comptabilisés au fur et à mesure selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit à recevoir le paiement est établi.

z) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat disponible aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet dilutif des options d'achat d'actions des salariés.

aa) Rémunération fondée sur des actions

La Société offre à certains de ses salariés des régimes de rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres.

Tous les biens et services reçus en échange de l'attribution de tout paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsque les salariés sont récompensés au moyen de paiements fondés sur des actions, les justes valeurs des services des salariés sont déterminées indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués (note 27).

bb) Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2013

i) Instruments financiers : informations à fournir

En octobre 2010, l'IASB a publié les modifications à l'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, qui comportent des obligations d'information accrues sur les transactions relatives au transfert d'actifs financiers. Les modifications sont entrées en vigueur au cours du premier trimestre de l'exercice 2013 de la Société. Aucune nouvelle information à fournir n'a été nécessaire pour ces états financiers consolidés à la suite de la mise en œuvre de ces modifications.

ii) Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents

En décembre 2010, l'IASB a publié les modifications de l'IAS 12 *Impôts sur le résultat*, qui comportent une exception aux obligations générales d'évaluation de l'IAS 12 relativement aux immeubles de placement évalués à la juste valeur. Les modifications sont entrées en vigueur au cours du premier trimestre de l'exercice 2013 de la Société. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur la Société puisque ses immeubles de placement ne sont pas évalués à la juste valeur.

cc) Méthodes comptables futures

i) Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 *Instruments financiers*, qui en définitive remplacera l'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Il s'agit d'un projet en plusieurs étapes visant à améliorer et à simplifier la présentation des instruments financiers. La publication de l'IFRS 9 est la première étape du projet qui fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.

ii) États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10 *États financiers consolidés*, qui établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. L'IFRS 10 vise à définir les principes de contrôle et à déterminer quand et comment une entité doit être présentée dans un jeu d'états financiers consolidés. Cette norme remplace des parties de l'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels* et remplace l'interprétation 12 *Consolidation – Entités ad hoc* du Standing Interpretations Committee (« SIC »), et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société a évalué l'incidence de cette norme sur ses « participations dans des entreprises associées » et a déterminé que bien qu'elle exerce une influence notable sur ces participations, les critères de contrôle ne sont pas respectés et, par conséquent, la comptabilisation de ces participations selon la méthode de la mise en équivalence est toujours appropriée. La direction a également évalué l'incidence de cette norme sur les entités ad hoc et elle ne s'attend pas à une incidence importante.

iii) Partenariats

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 11 *Partenariats*, qui établit les principes de présentation de l'information financière par les entités détentrices d'une participation dans un partenariat. L'IFRS 11 remplace l'IAS 31 *Participations dans des coentreprises*, et la SIC-13 *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Cette IFRS évalue les droits et les obligations d'un accord afin d'établir les principes de la détermination du type de partenariat et les directives relatives aux activités de présentation de l'information financière requises pour les entités qui détiennent une participation dans des accords contrôlés conjointement et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société.

iv) Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, qui précise les obligations d'information d'une entité détenant des participations dans une filiale, un partenariat, une entreprise associée et une entité structurée non consolidée. L'IFRS 12 exige qu'une entité fournisse les informations qui permettent aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature de sa participation dans d'autres entités et les risques connexes ainsi que les incidences de ces participations sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption de cette norme se traduira par davantage d'informations à fournir relatives aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises de la Société dans les notes des états financiers.

v) Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*, qui fournit une définition de la juste valeur, établit un cadre unique d'évaluation de la juste valeur selon les IFRS et prescrit la présentation de certaines informations relatives aux évaluations de la juste valeur. Cette IFRS s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

vi) Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 19 *Avantages du personnel*, qui portent sur l'élimination de l'option de différer la comptabilisation des écarts actuariels, la simplification de la présentation des changements dans les actifs et les passifs découlant des régimes à prestations définies à présenter dans les autres éléments du résultat global et l'augmentation des obligations d'informations à fournir relativement aux caractéristiques des régimes à prestations définies et aux risques liés à la participation à ces régimes. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'incidence préliminaire attendue des modifications apportées à cette norme pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 est une réduction du résultat avant impôt de 7,1 \$ et une augmentation des autres éléments du résultat global avant impôt de 6,4 \$.

vii) Présentation des états financiers

En mai 2012, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1 *Présentation des états financiers*, clarifiant les exigences en matière d'information comparative. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes et modifications sur ses états financiers consolidés.

4. STOCKS

Le coût des stocks comptabilisé en tant que charges au cours de l'exercice s'est élevé à 13 350,1 \$ (12 159,7 \$ en 2012). La Société a comptabilisé une charge de 8,6 \$ (13,1 \$ en 2012) correspondant à la réduction de valeur des stocks en deçà de leur coût à la valeur nette de réalisation pour les stocks disponibles au 4 mai 2013. Il n'y a eu aucune reprise des stocks déjà réduits (néant en 2012).

5. PRÊTS ET AUTRES CRÉANCES

	4 mai 2013	5 mai 2012
Prêts et prêts hypothécaires à recevoir	60,3 \$	70,5 \$
Billets à recevoir et autres	59,7	31,1
	120,0	101,6
Moins le montant échéant à moins d'un an	66,2	41,0
	53,8 \$	60,6 \$

Les prêts et les prêts hypothécaires à recevoir représentent le financement à long terme accordé à certains détaillants affiliés. Ces prêts et prêts hypothécaires sont principalement garantis par les stocks, les agencements et le matériel; ils portent intérêt à différents taux et sont dotés de modalités de remboursement allant jusqu'à dix ans. La valeur comptable des prêts et des prêts hypothécaires à recevoir se rapproche de la juste valeur selon les taux d'intérêt variables appliqués sur les prêts.

Les prêts à recevoir des dirigeants et des salariés d'un montant de 2,6 \$ (2,7 \$ en 2012) en vertu du régime d'achat d'actions de la Société sont classés à titre de billets à recevoir et autres. Les remboursements des prêts entraîneront une diminution correspondante des billets à recevoir et autres. Les prêts ne portent pas intérêt et sont sans recours et garantis par 96 489 (96 489 en 2012) actions de catégorie A, sans droit de vote. La valeur de marché des actions au 4 mai 2013 s'élevait à 6,6 \$ (5,5 \$ en 2012).

6. PLACEMENTS COMPTABILISÉS SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Les valeurs comptables des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, se détaillent comme suit :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Participation dans des entreprises associées		
Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »)	195,2 \$	167,4 \$
Partenariats immobiliers canadiens	136,0	99,7
Partenariats immobiliers américains	67,2	39,1
Placement dans des coentreprises		
Canadian Digital Cinema Partnership (<i>note 23</i>)	9,2	7,2
Total	407,6 \$	313,4 \$

Les justes valeurs des placements fondées sur une bourse se présentent comme suit :

	4 mai 2013	5 mai 2012
FPI Crombie	622,7 \$	520,7 \$

Les partenariats immobiliers canadiens et américains et le placement dans Canadian Digital Cinema Partnership ne sont pas inscrits en bourse, et par conséquent il n'existe pas de cours publiés.

La valeur comptable de la participation de la Société dans le FPI Crombie se détaille comme suit :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Solde à l'ouverture	167,4 \$	91,0 \$
Part du résultat	13,7	19,7
Part des autres éléments du résultat global	2,4	1,8
Distributions	(33,4)	(28,2)
Report des profits tirés de la vente d'immeubles	(11,4)	(10,3)
Participation acquise dans le FPI Crombie	38,3	83,0
Profit de dilution (note 19)	18,2	10,4
Solde à la clôture	195,2 \$	167,4 \$

La valeur comptable de la participation de la Société dans des partenariats immobiliers canadiens se détaille comme suit :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Solde à l'ouverture	99,7 \$	88,0 \$
Part du résultat	23,5	28,9
Distributions	(34,6)	(18,3)
Placement	45,8	1,1
Report des profits tirés de la vente d'immeubles à Sobeys	1,6	–
Solde à la clôture	136,0 \$	99,7 \$

La valeur comptable de la participation de la Société dans des partenariats immobiliers américains se détaille comme suit :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Solde à l'ouverture	39,1 \$	33,1 \$
Part du résultat	6,1	1,1
Distributions	(13,8)	(1,2)
Écart de change	1,0	0,9
Placement	34,8	5,2
Solde à la clôture	67,2 \$	39,1 \$

La valeur comptable du placement de la Société dans Canadian Digital Cinema Partnership se détaille comme suit :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Solde à l'ouverture	7,2 \$	– \$
Transfert de matériel	–	7,7
Part du résultat	0,7	(0,4)
Part des autres éléments du résultat global	(0,1)	(0,1)
Placement	1,4	–
Solde à la clôture	9,2 \$	7,2 \$

Les montants globaux des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence peuvent se résumer comme suit :

Participation dans des entreprises associées

	4 mai 2013	5 mai 2012
Actifs		
Courants	504,9 \$	454,3 \$
Non courants	2 268,1	1 720,3
Passifs		
Courants	225,3 \$	156,6 \$
Non courants	1 418,8	1 045,4
	4 mai 2013	5 mai 2012
Produits	450,6 \$	388,0 \$
Charges	331,7	278,2
Résultat avant l'impôt sur le résultat	118,9 \$	109,8 \$
Résultat attribuable à la Société	43,3 \$	49,7 \$

Placement dans des coentreprises

	4 mai 2013	5 mai 2012
Actifs		
Courants	6,4 \$	5,5 \$
Non courants	100,1	89,5
Passifs		
Courants	2,2 \$	9,5 \$
Non courants	66,3	51,7
	4 mai 2013	5 mai 2012
Produits	22,3 \$	10,5 \$
Charges	19,2	12,5
Résultat avant l'impôt sur le résultat	3,1 \$	(2,0) \$
Résultat attribuable à la Société	0,7 \$	(0,4) \$

7. AUTRES ACTIFS

	4 mai 2013	5 mai 2012
Papier commercial adossé à des actifs	24,8 \$	23,8 \$
Liquidités soumises à restrictions	2,1	23,0
Actifs différés liés à des contrats de location	11,0	9,8
Autres	12,6	11,9
Total	50,5 \$	68,5 \$

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

4 mai 2013	Secteur de la vente au détail de produits alimentaires						Total
	Terrains	Bâtiments	Matériel	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction		
Coût							
Solde à l'ouverture	402,9 \$	972,9 \$	2 006,0 \$	458,1 \$	342,0 \$		4 181,9 \$
Entrées	49,1	43,6	136,4	32,5	231,8		493,4
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	2,1	2,1	0,4	–	–		4,6
Transferts	(10,9)	54,6	203,6	27,4	(355,5)		(80,8)
Sorties	(22,4)	(40,0)	(157,0)	(31,1)	(26,0)		(276,5)
Solde à la clôture	420,8 \$	1 033,2 \$	2 189,4 \$	486,9 \$	192,3 \$		4 322,6 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur							
Solde à l'ouverture	– \$	280,8 \$	1 145,6 \$	228,4 \$	– \$		1 654,8 \$
Sorties	–	(16,0)	(156,4)	(29,3)	–		(201,7)
Transferts	–	(3,1)	–	–	–		(3,1)
Amortissement	–	40,9	210,9	48,2	–		300,0
Pertes de valeur	–	0,2	4,7	1,6	–		6,5
Reprises des pertes de valeur	–	(1,2)	(0,9)	(0,7)	–		(2,8)
Solde à la clôture	– \$	301,6 \$	1 203,9 \$	248,2 \$	– \$		1 753,7 \$
Valeur comptable nette au 4 mai 2013	420,8 \$	731,6 \$	985,5 \$	238,7 \$	192,3 \$		2 568,9 \$

4 mai 2013	Secteur des placements et autres activités						Total
	Terrains	Bâtiments	Matériel	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction	Petrole et gaz naturel	
Coût							
Solde à l'ouverture	6,7 \$	51,8 \$	95,1 \$	109,0 \$	1,1 \$	70,5 \$	334,2 \$
Entrées	–	0,1	7,7	12,7	13,0	–	33,5
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	–	–	2,6	2,9	–	–	5,5
Sorties	(4,1)	(9,4)	(1,0)	–	(10,6)	(70,5)	(95,6)
Solde à la clôture	2,6 \$	42,5 \$	104,4 \$	124,6 \$	3,5 \$	– \$	277,6 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur							
Solde à l'ouverture	– \$	24,1 \$	62,5 \$	42,9 \$	– \$	52,6 \$	182,1 \$
Sorties	–	(2,6)	–	–	–	–	(55,6)
Amortissement	–	2,3	5,4	6,1	–	(53,0)	14,2
Pertes de valeur	–	–	1,6	1,9	–	0,4	3,5
Reprise des pertes de valeur	–	–	(0,5)	(0,2)	–	–	(0,7)
Solde à la clôture	– \$	23,8 \$	69,0 \$	50,7 \$	– \$	– \$	143,5 \$
Valeur comptable nette au 4 mai 2013	2,6 \$	18,7 \$	35,4 \$	73,9 \$	3,5 \$	– \$	134,1 \$

Secteur de la vente au détail de produits alimentaires							
5 mai 2012	Terrains	Bâtiments	Matériel	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction		Total
Coût							
Solde à l'ouverture	318,7 \$	932,7 \$	2 182,2 \$	494,4 \$	185,9 \$		4 113,9 \$
Entrées	27,4	49,8	124,3	25,7	311,2		538,4
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	88,9	35,3	17,4	1,6	–		143,2
Transferts	(13,6)	13,2	71,4	27,4	(125,2)		(26,8)
Sorties	(18,5)	(58,1)	(389,3)	(91,0)	(29,9)		(586,8)
Solde à la clôture	402,9 \$	972,9 \$	2 006,0 \$	458,1 \$	342,0 \$		4 181,9 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur							
Solde à l'ouverture	– \$	276,8 \$	1 312,2 \$	270,5 \$	– \$		1 859,5 \$
Sorties	–	(31,4)	(375,6)	(88,4)	–		(495,4)
Amortissement	–	35,4	207,2	45,6	–		288,2
Pertes de valeur	–	–	1,8	0,7	–		2,5
Solde à la clôture	– \$	280,8 \$	1 145,6 \$	228,4 \$	– \$		1 654,8 \$
Valeur comptable nette au 5 mai 2012							
	402,9 \$	692,1 \$	860,4 \$	229,7 \$	342,0 \$		2 527,1 \$
Secteur des placements et autres activités							
5 mai 2012	Terrains	Bâtiments	Matériel	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction	Petrole et gaz naturel	Total
Coût							
Solde à l'ouverture	6,9 \$	50,5 \$	91,5 \$	90,9 \$	4,7 \$	66,3 \$	310,8 \$
Entrées	–	1,3	12,2	14,5	16,1	4,2	48,3
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	–	–	1,1	3,6	–	–	4,7
Transferts	–	–	–	–	(5,9)	–	(5,9)
Sorties	(0,2)	–	(9,7)	–	(13,8)	–	(23,7)
Solde à la clôture	6,7 \$	51,8 \$	95,1 \$	109,0 \$	1,1 \$	70,5 \$	334,2 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur							
Solde à l'ouverture	– \$	22,0 \$	58,6 \$	38,0 \$	– \$	48,5 \$	167,1 \$
Sorties	–	–	(1,0)	–	–	–	(1,0)
Amortissement	–	2,2	5,1	4,9	–	3,0	15,2
Pertes de valeur	–	–	0,9	0,1	–	1,1	2,1
Reprise des pertes de valeur	–	(0,1)	(1,1)	(0,1)	–	–	(1,3)
Solde à la clôture	– \$	24,1 \$	62,5 \$	42,9 \$	– \$	52,6 \$	182,1 \$
Valeur comptable nette au 5 mai 2012							
	6,7 \$	27,7 \$	32,6 \$	66,1 \$	1,1 \$	17,9 \$	152,1 \$
Immobilisations corporelles consolidées							
Valeur comptable nette au 4 mai 2013							
	423,4 \$	750,3 \$	1 020,9 \$	312,6 \$	195,8 \$	– \$	2 703,0 \$
Valeur comptable nette au 5 mai 2012							
	409,6 \$	719,8 \$	893,0 \$	295,8 \$	343,1 \$	17,9 \$	2 679,2 \$

Contrats de location-financement

La Société a conclu divers contrats de location immobilière à l'égard de magasins détenus aux termes de contrats de location-financement dont la valeur comptable nette s'élève à 4,3 \$ au 4 mai 2013 (4,6 \$ en 2012). Ces contrats de location sont inclus dans les bâtiments.

La Société a conclu des contrats de location de matériel aux termes de contrats de location-financement dont la valeur comptable nette s'élève à 22,1 \$ au 4 mai 2013 (30,3 \$ en 2012). Ces contrats de location sont inclus dans le matériel.

Actifs en cours de construction

Au cours de l'exercice, la Société a inscrit à l'actif des coûts d'emprunt de 6,0 \$ (6,1 \$ en 2012) pour des emprunts liés à des immobilisations corporelles en cours de construction. La Société a utilisé des taux de capitalisation variant de 3,5 à 6,0 % (de 5,8 à 7,0 % en 2012).

Garantie

Au 4 mai 2013, la valeur comptable nette des immeubles donnés en garantie dans le cadre des emprunts s'élève à 111,3 \$ (113,7 \$ en 2012).

Dépréciation d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont examinées chaque période de présentation de l'information financière lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de ces immobilisations pourrait ne pas être recouvrable. Cet examen vise à évaluer la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels se rapportent les immobilisations corporelles. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée.

Les valeurs recouvrables reposent sur les calculs de la valeur d'utilité, déterminée à l'aide d'hypothèses des flux de trésorerie sur trois exercices à partir des prévisions internes les plus récentes de la Société présentées au conseil d'administration. Les principales hypothèses utilisées dans la détermination de la valeur d'utilité comprennent celles concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance et les variations attendues des flux de trésorerie. La direction estime les taux d'actualisation à l'aide des taux avant impôt qui reflètent les appréciations courantes du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres aux unités génératrices de trésorerie.

Des prévisions sont établies au delà de trois ans selon les taux de croissance à long terme se situant entre 3,0 et 5,0 %. Les taux d'actualisation sont calculés avant impôt et se situent entre 8,0 et 15,0 %.

La valeur comptable des actifs est dépréciée lorsqu'elle est supérieure à la valeur la plus élevée entre la valeur actuelle des flux de trésorerie d'une unité génératrice de trésorerie et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Des pertes de valeur de 10,0 \$ ont été comptabilisées au cours de l'exercice clos le 4 mai 2013 (4,6 \$ en 2012).

Des reprises de pertes de valeur de 3,5 \$ ont été comptabilisées au cours de l'exercice clos le 4 mai 2013 (1,3 \$ en 2012).

9. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement comprennent principalement des immeubles commerciaux appartenant à la Société détenus afin d'en retirer des produits, plutôt que de cibler principalement les activités opérationnelles de la Société.

	4 mai 2013	5 mai 2012
Coût		
Solde à l'ouverture	102,2 \$	90,2 \$
Entrées	10,7	13,8
Transferts	4,6	18,7
Actifs détenus en vue de la vente	(4,0)	(1,2)
Sorties	(1,4)	(19,3)
Solde à la clôture	112,1 \$	102,2 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur		
Solde à l'ouverture	15,3 \$	16,4 \$
Amortissement	0,6	0,7
Pertes de valeur	0,4	–
Sorties	(1,1)	(1,8)
Solde à la clôture	15,2 \$	15,3 \$
Valeur comptable, montant net	96,9 \$	86,9 \$
Juste valeur	136,9 \$	131,0 \$

Une société d'évaluation indépendante externe possédant l'expérience et les compétences professionnelles reconnues appropriées a contribué à déterminer la juste valeur des immeubles de placement au 4 mai 2013 et au 5 mai 2012. Les entrées d'immeubles de placement provenant d'acquisitions sont négociées à la juste valeur, et par conséquent la valeur comptable correspond à la juste valeur. La Société évalue les immeubles reclassés à partir des immobilisations corporelles à des fins de présentation en s'appuyant sur l'information du marché comparable ou des méthodes d'évaluation interne ou encore en recourant aux services d'une société d'évaluation indépendante externe.

Les revenus locatifs tirés des immeubles de placement inscrits dans les comptes consolidés de résultat s'élevaient à 3,8 \$ pour l'exercice clos le 4 mai 2013 (4,1 \$ en 2012).

Les charges opérationnelles directes (y compris les réparations et l'entretien, mais exclusion faite de la charge d'amortissement) découlant des immeubles de placement qui ont généré des revenus locatifs se sont établies à 2,2 \$ pour l'exercice clos le 4 mai 2013 (1,5 \$ en 2012). Les charges opérationnelles directes (y compris les réparations et l'entretien, mais exclusion faite de la charge d'amortissement) découlant des immeubles de placement non productifs se sont établies à 1,4 \$ pour l'exercice clos le 4 mai 2013 (1,7 \$ en 2012). Toutes les charges opérationnelles directes relatives aux immeubles de placement sont inscrites dans les frais de vente et charges administratives dans les comptes consolidés de résultat.

Pour la dépréciation des immeubles de placement, la Société utilise la même méthode que pour les immobilisations corporelles (note 8). Pour l'exercice clos le 4 mai 2013, des pertes de valeur de 0,4 \$ (néant en 2012) et des reprises de néant (néant en 2012) ont été comptabilisées.

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Marques de com- merce	Contrats d'achat différés	Ententes et droits de franchise	Dossiers d'ordon- nances	Logiciels	Droits liés aux baux	Program- mes de fidéli- sation	Marques maison	Autres	Total
4 mai 2013										
Coût										
Solde à l'ouverture	201,0 \$	89,9 \$	58,8 \$	32,8 \$	119,8 \$	49,7 \$	11,4 \$	59,5 \$	25,2 \$	648,1 \$
Entrées, acquises séparément	-	13,2	-	-	0,2	0,8	-	-	1,5	15,7
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	-	-	-	0,2	-	-	-	-	-	0,2
Transferts	-	-	-	-	60,8	-	-	-	-	60,8
Sorties	-	(5,5)	(4,5)	-	-	(1,8)	-	-	(0,7)	(12,5)
Solde à la clôture	201,0 \$	97,6 \$	54,3 \$	33,0 \$	180,8 \$	48,7 \$	11,4 \$	59,5 \$	26,0 \$	712,3 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur										
Solde à l'ouverture	14,2 \$	25,5 \$	29,4 \$	18,0 \$	63,6 \$	22,8 \$	- \$	- \$	12,8 \$	186,3 \$
Amortissement	3,0	9,8	5,2	2,0	19,7	3,1	-	-	1,7	44,5
Sorties	-	(4,4)	(2,7)	-	-	(1,4)	-	-	(0,5)	(9,0)
Solde à la clôture	17,2 \$	30,9 \$	31,9 \$	20,0 \$	83,3 \$	24,5 \$	- \$	- \$	14,0 \$	221,8 \$
Valeur comptable nette au 4 mai 2013	183,8 \$	66,7 \$	22,4 \$	13,0 \$	97,5 \$	24,2 \$	11,4 \$	59,5 \$	12,0 \$	490,5 \$

	Marques de com- merce	Contrats d'achat différés	Ententes et droits de franchise	Dossiers d'ordon- nances	Logiciels	Droits liés aux baux	Program- mes de fidéli- sation	Marques maison	Autres	Total
5 mai 2012										
Coût										
Solde à l'ouverture	201,0 \$	62,2 \$	58,1 \$	32,3 \$	105,1 \$	49,1 \$	11,4 \$	59,5 \$	29,5 \$	608,2 \$
Entrées, acquises séparément	-	7,8	-	-	0,1	0,6	-	-	1,5	10,0
Entrées, développées à l'interne	-	-	-	-	6,7	-	-	-	-	6,7
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	-	20,7	0,8	0,6	-	-	-	-	1,6	23,7
Transferts	-	-	-	-	13,2	-	-	-	-	13,2
Sorties	-	(0,8)	(0,1)	(0,1)	(5,3)	-	-	-	(7,4)	(13,7)
Solde à la clôture	201,0 \$	89,9 \$	58,8 \$	32,8 \$	119,8 \$	49,7 \$	11,4 \$	59,5 \$	25,2 \$	648,1 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur										
Solde à l'ouverture	11,2 \$	19,6 \$	23,2 \$	14,0 \$	53,7 \$	19,8 \$	- \$	- \$	17,5 \$	159,0 \$
Amortissement	3,0	6,7	6,3	2,2	15,2	3,0	-	-	1,8	38,2
Pertes de valeur	-	-	-	1,9	-	-	-	-	-	1,9
Sorties	-	(0,8)	(0,1)	(0,1)	(5,3)	-	-	-	(6,5)	(12,8)
Solde à la clôture	14,2 \$	25,5 \$	29,4 \$	18,0 \$	63,6 \$	22,8 \$	- \$	- \$	12,8 \$	186,3 \$
Valeur comptable nette au 5 mai 2012	186,8 \$	64,4 \$	29,4 \$	14,8 \$	56,2 \$	26,9 \$	11,4 \$	59,5 \$	12,4 \$	461,8 \$

La Société a inclus, dans les frais de vente et charges administratives des frais de recherche et de développement de 6,7 \$ (4,7 \$ en 2012) en plus des frais de développement relatifs aux logiciels comptabilisés à l'actif.

Pour la dépréciation des immobilisations incorporelles, la Société utilise la même méthode que pour les immobilisations corporelles (note 8). Pour l'exercice clos le 4 mai 2013, des pertes de valeur de néant (1,9 \$ en 2012) et des reprises de néant (néant en 2012) ont été comptabilisées.

Au 4 mai 2013 et au 5 mai 2012, les immobilisations incorporelles comprennent les montants suivants liés aux durées d'utilité indéterminées : 172,8 \$ pour les marques de commerce, 11,4 \$ pour les programmes de fidélisation et 59,5 \$ pour les marques maison, le tout se rapportant au secteur de la vente au détail de produits alimentaires. La dépréciation de ces immobilisations incorporelles est évaluée chaque année selon la même méthode que celle employée pour le goodwill, tel qu'il est fait mention dans la note 11, ci-après.

11. GOODWILL

	4 mai 2013	5 mai 2012
Solde à l'ouverture	1 302,1 \$	1 220,0 \$
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	8,3	82,1
Solde à la clôture	1 310,4 \$	1 302,1 \$

Le goodwill découlant des regroupements d'entreprises est affecté au niveau le plus bas dans l'organisation qui est surveillé par la direction afin de lui permettre de prendre des décisions et ne devrait pas être plus important qu'un secteur opérationnel, avant l'affectation du goodwill. Par conséquent, le goodwill a été affecté aux secteurs opérationnels suivants :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Vente au détail de produits alimentaires	1 268,7 \$	1 260,9 \$
Placements et autres activités	41,7	41,2
Total	1 310,4 \$	1 302,1 \$

Dépréciation du goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois par an. Cependant, la Société procèdera à ce test s'il existe des indications de dépréciation. La Société a effectué un examen annuel à son premier trimestre et aucune dépréciation n'a été comptabilisée (néant en 2012). Au cours de l'examen, la Société a déterminé la valeur recouvrable du goodwill en fonction de la juste valeur diminuée des coûts qui pourraient être engagés si elle vendait une unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill serait réparti à partir du secteur opérationnel. La principale hypothèse que pose la direction pour calculer la juste valeur d'une unité génératrice de trésorerie comprend les multiples de capitalisation du secteur d'activité dans une fourchette de 7,0 à 12,5.

12. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat varie par rapport au montant qui serait calculé en appliquant le taux d'impôt prévu par la loi, fédéral et provincial combiné, par suite de ce qui suit :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Résultat avant l'impôt sur le résultat	534,0 \$	474,4 \$
Taux d'impôt prévu par la loi combiné effectif	26,9 %	27,6 %
Charge d'impôt sur le résultat selon le taux d'impôt prévu par la loi combiné	143,7	130,9
Impôt découlant des éléments suivants :		
Éléments non déductibles	1,3	1,2
Éléments à comptabiliser à l'actif	(3,1)	(3,2)
Éléments non imposables	(1,2)	(0,5)
Variation des taux d'imposition	1,2	-
Autres	(1,8)	(6,1)
Total de l'impôt sur le résultat, avec un taux d'imposition effectif combiné de 26,2 % (25,8 % en 2012)	140,1 \$	122,3 \$

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice considéré attribuable au résultat net comprend ce qui suit :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Charge d'impôt exigible	156,8 \$	102,0 \$
Charge d'impôt différé :		
Naissance et reprise des différences temporaires	(17,9)	20,3
Variation des taux d'imposition	1,2	–
Total	140,1 \$	122,3 \$

L'impôt différé découlant des différences temporaires et des pertes fiscales inutilisées peut se résumer comme suit :

	Comptabilisé au :			
	Solde à l'ouverture	Autres éléments du résultat global	Résultat net	Solde à la clôture
4 mai 2013				
Fournisseurs et autres créditeurs	3,8 \$	– \$	(0,6) \$	3,2 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	(100,0)	–	(2,0)	(102,0)
Stocks	3,6	–	(1,4)	2,2
Placements	(18,9)	(0,3)	(10,4)	(29,6)
Dettes à long terme	3,8	–	3,5	7,3
Autres actifs	4,4	–	(4,4)	–
Autres passifs non courants	76,9	(2,7)	3,8	78,0
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	(66,1)	–	(12,9)	(79,0)
Provisions	21,6	–	0,9	22,5
Report lié aux partenariats	(87,2)	–	43,5	(43,7)
Pertes	1,5	–	2,3	3,8
Autres	3,1	–	(4,4)	(1,3)
	(153,5) \$	(3,0) \$	17,9 \$	(138,6) \$
Comptabilisé comme :				
Actifs d'impôt différé	36,5 \$	– \$	5,5 \$	42,0 \$
Passifs d'impôt différé	(190,0) \$	(3,0) \$	12,4 \$	(180,6) \$

	Comptabilisé au :			
	Solde à l'ouverture	Autres éléments du résultat global	Résultat net	Solde à la clôture
5 mai 2012				
Fournisseurs et autres créditeurs	5,1 \$	– \$	(1,3) \$	3,8 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	(97,4)	–	(2,6)	(100,0)
Stocks	4,1	–	(0,5)	3,6
Placements	(16,1)	(0,6)	(2,2)	(18,9)
Dettes à long terme	0,4	–	3,4	3,8
Autres actifs	4,3	–	0,1	4,4
Autres passifs non courants	66,4	14,6	(4,1)	76,9
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	(74,0)	–	7,9	(66,1)
Provisions	14,8	–	6,8	21,6
Report lié aux partenariats	(63,1)	–	(24,1)	(87,2)
Pertes	2,8	–	(1,3)	1,5
Autres	5,5	–	(2,4)	3,1
	(147,2) \$	14,0 \$	(20,3) \$	(153,5) \$
Comptabilisé comme :				
Actifs d'impôt différé	29,8 \$	– \$	6,7 \$	36,5 \$
Passifs d'impôt différé	(177,0) \$	14,0 \$	(27,0) \$	(190,0) \$

Tous les actifs d'impôt différé (y compris les pertes fiscales et autres crédits d'impôt) ont été comptabilisés dans les bilans consolidés. Le montant des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé qui devraient être réglés après les douze prochains mois s'est établi à 117,5 \$.

13. DETTE BANCAIRE

En guise de garantie pour certains emprunts bancaires, la Société a fourni une cession de certains titres négociables et, dans le cas de certaines filiales et coentreprises, des cessions générales de créances et de contrats de location, de déventures à charge flottante de premier rang sur des actifs et la cession du produit des polices d'assurance incendie. Le taux d'intérêt au 4 mai 2013 s'élevait à 3,9 % (4,7 % en 2012).

14. PROVISIONS

Les valeurs comptables des provisions comprennent les éléments suivants :

	Contrats de location	Honoraires juridiques	Frais environnementaux	Autres coûts	Total
4 mai 2013					
Solde à l'ouverture	32,3 \$	6,9 \$	30,9 \$	19,7 \$	89,8 \$
Reprises dans un regroupement d'entreprises	–	–	1,2	–	1,2
Provisions constituées	6,6	2,7	3,6	15,6	28,5
Provisions utilisées	(10,3)	(2,6)	(0,5)	(17,5)	(30,9)
Provisions contrepassées	(3,8)	(1,4)	–	(3,0)	(8,2)
Variation attribuable à l'actualisation	1,7	–	1,2	0,2	3,1
Solde à la clôture	26,5 \$	5,6 \$	36,4 \$	15,0 \$	83,5 \$
Courants	7,8 \$	5,6 \$	3,1 \$	14,1 \$	30,6 \$
Non courants	18,7	–	33,3	0,9	52,9
Total	26,5 \$	5,6 \$	36,4 \$	15,0 \$	83,5 \$

	Contrats de location	Honoraires juridiques	Frais environnementaux	Autres coûts	Total
5 mai 2012					
Solde à l'ouverture	32,9 \$	7,1 \$	5,4 \$	18,8 \$	64,2 \$
Reprises dans un regroupement d'entreprises	0,8	–	21,8	–	22,6
Provisions constituées	16,4	3,5	5,1	11,5	36,5
Provisions utilisées	(10,5)	(3,0)	(0,3)	(10,4)	(24,2)
Provisions contrepassées	(9,3)	(0,7)	(2,0)	(0,4)	(12,4)
Variation attribuable à l'actualisation	2,0	–	0,9	0,2	3,1
Solde à la clôture	32,3 \$	6,9 \$	30,9 \$	19,7 \$	89,8 \$
Courants	12,5 \$	6,9 \$	0,9 \$	9,8 \$	30,1 \$
Non courants	19,8	–	30,0	9,9	59,7
Total	32,3 \$	6,9 \$	30,9 \$	19,7 \$	89,8 \$

Contrats de location

Les provisions au titre des contrats de location sont comptabilisées lorsque les avantages que la Société s'attend à recevoir d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables engagés pour satisfaire les obligations contractuelles. La Société comptabilise des provisions au titre de contrat déficitaire dans le cas de la fermeture de magasins et de cinémas lorsqu'elle a conclu un contrat de location. La provision est évaluée selon le coût attendu de la résiliation du contrat de location ou le coût net attendu pour poursuivre le contrat, selon le moins élevé des deux. Le coût net est calculé en tenant compte du loyer payé et du revenu de sous-location obtenu. Dans le cas de la fermeture d'un magasin ou d'un cinéma, un passif est comptabilisé pour refléter la valeur actuelle du passif attendu lié à tout contrat de location et les autres coûts contractuels qui doivent être payés. L'actualisation des provisions découlant de contrats de location a été calculée selon des taux d'actualisation avant impôt se situant entre 7,0 et 9,0 %.

Honoraires juridiques

Les provisions juridiques se rapportent à des réclamations de 5,6 \$ en instance au 4 mai 2013 (6,9 \$ en 2012) survenues dans le cours normal des activités.

Frais environnementaux

Conformément aux exigences de la politique juridique et environnementale, la Société a comptabilisé des provisions pour la remise en état d'emplacements. Ces provisions se rapportent principalement aux passifs liés au démantèlement de postes d'essence appartenant à la Société comptabilisés à la valeur actuelle nette des frais de remise en état futurs estimés. L'actualisation des provisions environnementales connexes a été calculée selon des taux d'actualisation avant impôt se situant entre 4,0 et 15,0 %.

Autres coûts

La Société poursuit la réalisation de la rationalisation des postes administratifs et a engagé des frais liés à la mise en place d'un nouveau centre de distribution à Terrebonne, au Québec. Ces provisions ont principalement trait aux coûts d'indemnités de départ.

La Société est tenue de soutenir le FPI Crombie de diverses façons conformément à des ententes intervenues entre les parties. Ces montants sont compris dans les autres provisions.

15. DETTE À LONG TERME

	4 mai 2013	5 mai 2012
Emprunts hypothécaires de premier rang, taux d'intérêt moyen pondéré de 7,87 %, échéant de 2013 à 2021	41,9 \$	44,4 \$
Billets à moyen terme, série C, taux d'intérêt de 7,16 %, échéant le 26 février 2018	100,0	100,0
Billets à moyen terme, série D, taux d'intérêt de 6,06 %, échéant le 29 octobre 2035	175,0	175,0
Billets à moyen terme, série E, taux d'intérêt de 5,79 %, échéant le 6 octobre 2036	125,0	125,0
Billets à moyen terme, série F, taux d'intérêt de 6,64 %, échéant le 7 juin 2040	150,0	150,0
Déventures à fonds d'amortissement, taux d'intérêt moyen pondéré de 9,33 %, échéant de 2013 à 2016	28,3	31,4
Billets à payer et autres dettes principalement à des taux d'intérêt variant selon le taux préférentiel	125,9	133,6
Facilité de crédit à taux d'intérêt variable lié aux taux des acceptations bancaires, échéant le 23 juillet 2012	–	200,0
Facilité de crédit à taux d'intérêt variable lié aux taux des acceptations bancaires, échéant le 30 juin 2015	181,0	129,0
	927,1	1 088,4
Coûts de transaction non amortis	(2,3)	(2,7)
Obligation en vertu de contrats de location-financement au taux d'intérêt moyen pondéré de 5,84 %, échéant de 2013 à 2040	38,7	40,7
	963,5	1 126,4
Moins le montant échéant à moins d'un an	47,6	237,3
Solde à la clôture	915,9 \$	889,1 \$

Les emprunts hypothécaires de premier rang sont garantis par des terrains, des immeubles et des charges spécifiques sur certains actifs. Les obligations en vertu de contrats de location-financement sont garanties par les actifs liés aux contrats de location-financement connexes. Les billets à moyen terme ne sont pas garantis.

Sobeys Group Inc., une filiale indirecte de Sobeys, a consenti aux porteurs de ses déventures une charge flottante sur la totalité de ses actifs, sous réserve des engagements permis, une cession générale des créances clients et la cession des produits provenant des polices d'assurance.

Les paiements au titre des déventures à fonds d'amortissement doivent être effectués chaque année. La quote-part de la dette connexe est remboursée par ces paiements.

Le 23 juillet 2007, Sobeys a obtenu une nouvelle facilité de crédit à terme renouvelable non garantie échéant le 23 juillet 2012.

Conformément à la convention de crédit conclue entre Sobeys et un consortium bancaire, une facilité de crédit à terme renouvelable de 300,0 \$ a été établie et accrue d'une tranche supplémentaire de 300,0 \$, ce qui a porté le total de la facilité de crédit autorisée actuelle à 600,0 \$. Le 14 février 2012, Sobeys a conclu une entente de crédit, dans sa version modifiée et retraitée. La convention porte sur une facilité de crédit à terme renouvelable non garantie de 450,0 \$ et une facilité de crédit à terme non renouvelable non garantie de 200,0 \$, ce qui a porté le total de la facilité de crédit autorisée à 650,0 \$. La facilité de crédit à terme renouvelable échoit le 14 février 2017, et la facilité de crédit à terme non renouvelable est arrivée à échéance et a été remboursée le 23 juillet 2012. L'intérêt à payer sur la facilité de crédit à terme renouvelable varie selon le taux des acceptations bancaires, le taux préférentiel canadien ou le taux interbancaire offert à Londres (« TIOL »). Sobeys avait également émis des lettres de crédit de 80,6 \$ en regard de cette facilité le 4 mai 2013 (52,7 \$ en 2012).

Le 4 juin 2010, la Société a renouvelé ses facilités de crédit qui ont été réduites de 650,0 \$ à 450,0 \$. Le 22 août 2011, la Société a prorogé l'échéance de ses facilités de crédit au 30 juin 2014. Le 26 septembre 2012, la Société a de nouveau prorogé l'échéance de ses facilités de crédit au 30 juin 2015. Le 4 mai 2013, l'encours des facilités de crédit s'élevait à 181,0 \$ (129,0 \$ au 5 mai 2012). Ces facilités de crédit sont assujetties à certaines clauses restrictives financières. L'intérêt sur la dette varie en fonction de la désignation de l'emprunt (emprunts au taux des acceptations bancaires, emprunts au taux préférentiel canadien, emprunts au taux de base des États-Unis ou emprunts au TIOL), des fluctuations des taux sous-jacents et, dans le cas d'emprunts au taux des acceptations bancaires ou au TIOL, de la marge applicable aux clauses restrictives financières.

Les remboursements du capital de la dette dans chacun des cinq prochains exercices sont présentés dans le tableau comme suit :

2014	37,0 \$
2015	41,0
2016	199,2
2017	10,0
2018	105,7
Par la suite	534,2

Passifs au titre de contrats de location-financement

Les passifs au titre de contrats de location-financement sont payables comme suit :

	Loyers minimaux futurs	Intérêts	Valeur actuelle des loyers minimaux futurs
2014	12,3 \$	1,7 \$	10,6 \$
2015	8,0	1,2	6,8
2016	6,2	1,0	5,2
2017	6,1	0,7	5,4
2018	4,0	0,5	3,5
Par la suite	9,6	2,4	7,2
Total	46,2 \$	7,5 \$	38,7 \$

Au cours de l'exercice 2013, la Société a accru son obligation au titre de contrats de location-financement de 8,8 \$ (4,2 \$ en 2012), et les actifs aux termes de contrats de location-financement ont augmenté de façon correspondante. Ces entrées sont sans effet sur la trésorerie par nature et, par conséquent, ont été exclues des tableaux des flux de trésorerie.

16. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	4 mai 2013	5 mai 2012
Obligation locative différée	104,0 \$	99,8 \$
Passif au titre des prestations définies, régimes de retraite (note 17)	61,3	69,1
Passif au titre des prestations définies, autres régimes (note 17)	133,9	143,3
Produits différés	5,3	7,0
Autres	3,5	5,4
Total	308,0 \$	324,6 \$

17. AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

La Société a établi un certain nombre de régimes à prestations et à cotisations définies qui offrent des prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite à la plupart de ses salariés.

Régimes de retraite à cotisations définies

Les cotisations salariales et patronales sont précisées. La rente du salarié est fonction du niveau de revenu de retraite (l'achat d'une rente, par exemple) pouvant être atteint grâce au total combiné des cotisations salariales et patronales et du produit de placement obtenu pendant la période de participation du salarié au régime, et des taux des rentes au moment de la retraite du salarié.

Autres régimes

La Société offre aussi à certains salariés des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, qui ne sont pas capitalisés et qui incluent les prestations pour soins de santé, l'assurance-vie et les prestations pour soins dentaires.

Régimes de retraite à prestations définies

La prestation finale à la retraite est définie par une formule qui prévoit une unité de prestation par année de service. Les cotisations salariales, s'il y a lieu, paient une partie du coût de la prestation, mais les cotisations patronales financent le solde. Le texte du régime ne précise ni ne définit le montant des cotisations patronales. Celles-ci sont calculées au moyen d'évaluations actuarielles qui déterminent le niveau de financement nécessaire pour satisfaire à l'obligation totale estimée au moment de l'évaluation.

La Société utilise la date du 30 avril comme date d'évaluation actuarielle et le 1^{er} mai comme date d'évaluation à des fins comptables pour ses régimes de retraite à prestations définies.

	Date d'évaluation la plus récente	Prochaine date d'évaluation exigée
Régime de retraite	1 ^{er} mai 2011	1 ^{er} mai 2014
Régime de retraite pour la haute direction	1 ^{er} mai 2011	1 ^{er} mai 2014
Autres régimes	1 ^{er} mai 2012	1 ^{er} mai 2015

Régimes à cotisations définies

Le total des charges et des cotisations versées relativement aux régimes à cotisations définies de la Société s'établit à 25,2 \$ pour l'exercice clos le 4 mai 2013 (25,3 \$ en 2012).

Régimes à prestations définies

Les informations relatives aux régimes à prestations définies de la Société, prises collectivement, se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	4 mai 2013	5 mai 2012	4 mai 2013	5 mai 2012
Passif au titre des prestations définies				
Solde à l'ouverture	301,0 \$	268,4 \$	143,3 \$	122,3 \$
Coûts des services rendus, déduction faite des cotisations salariales	1,7	1,7	1,4	1,8
Coûts financiers	12,3	13,6	5,4	6,3
Cotisations salariales	0,1	0,1	–	–
Prestations versées	(22,4)	(19,7)	(4,3)	(4,5)
Coûts des services passés	1,0	–	–	–
Pertes actuarielles incluses (gains actuariels inclus) dans les autres éléments du résultat global	16,9	36,9	(11,9)	17,4
Solde à la clôture	310,6 \$	301,0 \$	133,9 \$	143,3 \$
Actifs des régimes				
Valeur de marché à l'ouverture	230,9 \$	234,4 \$	– \$	– \$
Rendement attendu des actifs des régimes	15,8	16,1	–	–
Cotisations patronales	9,6	10,7	4,3	4,5
Cotisations salariales	0,1	0,1	–	–
Prestations versées	(22,4)	(19,7)	(4,3)	(4,5)
Gains actuariels inclus (pertes actuarielles incluses) dans les autres éléments du résultat global	13,6	(10,7)	–	–
Valeur de marché à la clôture	247,6 \$	230,9 \$	– \$	– \$
Situation de capitalisation				
Total de la valeur de marché des actifs des régimes	247,6 \$	230,9 \$	– \$	– \$
Valeur actuelle des obligations non capitalisées	(46,1)	(42,7)	(133,9)	(143,3)
Valeur actuelle des obligations en partie capitalisées	(264,5)	(258,2)	–	–
Déficit	(63,0)	(70,0)	(133,9)	(143,3)
Coût non amorti des services passés	1,7	0,9	–	–
Passif au titre des prestations définies	(61,3) \$	(69,1) \$	(133,9) \$	(143,3) \$

Les passifs au titre des prestations définies ont été comptabilisés dans les autres passifs non courants aux bilans consolidés.

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	4 mai 2013	5 mai 2012	4 mai 2013	5 mai 2012
Charges				
Coûts des services rendus, déduction faite des cotisations salariales	1,7 \$	1,7 \$	1,4 \$	1,8 \$
Coûts financiers	12,3	13,6	5,4	6,3
Rendement attendu des actifs des régimes	(15,8)	(16,1)	–	–
Perte actuarielle comptabilisée (gain actuariel comptabilisé)	–	–	0,1	(0,4)
Coûts des services passés	0,3	0,1	–	–
Charges (produits) avant ajustements	(1,5) \$	(0,7) \$	6,9 \$	7,7 \$

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice et des services passés ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges administratives, tandis que les coûts financiers et le rendement attendu des actifs des régimes ont été comptabilisés dans le montant net des charges financières dans les comptes consolidés de résultat.

Écarts actuariels comptabilisés directement dans les capitaux propres :

Gains actuariels comptabilisés (pertes actuarielles comptabilisées) directement dans les autres éléments du résultat global	4 mai 2013	5 mai 2012
Montant cumulé à l'ouverture	(63,4) \$	1,9 \$
Comptabilisés au cours de l'exercice	8,8	(65,3)
Montant cumulé à la clôture	(54,6) \$	(63,4) \$

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société pour évaluer son passif au titre des prestations définies sont les suivantes (moyenne pondérée des hypothèses au 4 mai 2013) :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	4 mai 2013	5 mai 2012	4 mai 2013	5 mai 2012
Taux d'actualisation	3,75 %	4,25 %	4,00 %	4,25 %
Taux de rendement attendu à long terme des actifs des régimes	7,00 %	7,00 %		
Taux de croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %		

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 8,00 % pour l'exercice 2013 (8,50 % en 2012). Le taux cumulé attendu jusqu'en 2019 est de 5,00 %.

Ces hypothèses ont été établies par la direction en s'appuyant sur les conseils d'expert fournis par des évaluateurs actuariels indépendants. Ces hypothèses ont permis de déterminer les montants du passif au titre des prestations définies et devraient être considérées comme les meilleures estimations de la direction. Cependant, les résultats réels pourraient varier. Des incertitudes entourent les estimations surtout en ce qui concerne les tendances relatives aux coûts médicaux, qui pourraient varier considérablement dans les évaluations futures du passif de la Société au titre des prestations définies et des autres régimes.

Le rendement attendu des actifs des régimes est fondé sur la moyenne pondérée des rendements attendus des divers actifs des régimes et une analyse des rendements historiques et des prévisions relatives aux rendements futurs. Le taux de rendement attendu à long terme est fondé sur le portefeuille dans son ensemble et non sur la somme des catégories d'actifs individuels. Les rendements attendus des actifs des régimes sont estimés par des actuaires indépendants en collaboration étroite avec les administrateurs des régimes.

Le tableau ci-après montre la sensibilité des hypothèses économiques clés de l'exercice 2013, qui ont été utilisées pour mesurer le passif au titre des prestations définies et les charges connexes des régimes de retraite et des autres régimes de la Société. La sensibilité de chaque hypothèse clé a été calculée de façon distincte. La modification de plus d'une hypothèse simultanément peut amplifier ou diminuer l'incidence sur le passif au titre des prestations définies ou sur les charges des régimes.

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Passif au titre des prestations	Coût des prestations ¹⁾	Passif au titre des prestations	Coût des prestations ¹⁾
Taux de rendement attendu à long terme des actifs des régimes		7,00 %		
Incidence d'une augmentation de 1 %		(2,2) \$		
Incidence d'une diminution de 1 %		2,2 \$		
Taux d'actualisation ²⁾	3,75 %	3,75 %	4,00 %	4,00 %
Incidence d'une augmentation de 1 %	(35,6) \$	0,9 \$	(18,5) \$	0,1 \$
Incidence d'une diminution de 1 %	40,3 \$	(1,4) \$	23,1 \$	(0,1) \$
Taux de croissance des coûts de soins de santé ³⁾			8,00 %	8,00 %
Incidence d'une augmentation de 1 %			18,2 \$	1,0 \$
Incidence d'une diminution de 1 %			(14,9) \$	(0,8) \$

1) Compte tenu de l'incidence sur les coûts des services rendus, des coûts financiers et du rendement attendu des actifs.

2) 3,75 % pour le régime de la haute direction, le régime de retraite des salariés de Sobey's Oshawa et le régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite, et 3,50 % pour le régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

3) Diminution progressive jusqu'à 5,00 % en 2019 et pas de changement par la suite.

La composition de l'actif des régimes de retraite à prestations définies s'établissait comme suit à la clôture de l'exercice :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Titres d'emprunt, trésorerie et équivalents de trésorerie	25,0 %	25,0 %
Titres de capitaux propres	75,0 %	75,0 %
Total des placements	100,0 %	100,0 %

Ces titres comprennent des placements dans des actions de catégorie A sans droit de vote d'Empire. La valeur de marché de ces actions à la clôture de l'exercice est présentée comme suit :

	4 mai 2013	Pourcentage des actifs des régimes	5 mai 2012	Pourcentage des actifs des régimes
Empire Company Limited – Actions de catégorie A sans droit de vote	102,8 \$	8,6 %	87,2 \$	8,2 %

Le rendement réel des actifs des régimes s'est chiffré à 29,3 \$ pour l'exercice clos le 4 mai 2013 (5,4 \$ en 2012).

Les variations empiriques et l'historique des écarts actuariels des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes se présentent comme suit :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Valeur de marché des actifs des régimes	247,6 \$	230,9 \$
Valeur actuelle des passifs au titre des prestations définies	(444,5)	(444,2)
Déficit des régimes	(196,9) \$	(213,3) \$
Ajustements liés à l'expérience aux actifs des régimes	13,6 \$	(10,7) \$
Ajustements liés à l'expérience aux passifs des régimes	15,8 \$	0,6 \$

Selon les meilleures estimations de la direction, les cotisations qui devraient être versées aux régimes à prestations définies au cours de l'exercice ouvert le 5 mai 2013 et dont la date de clôture est le 3 mai 2014 s'élèvent à 8,4 \$.

18. CAPITAL SOCIAL

Autorisé	Nombre d'actions	
	4 mai 2013	5 mai 2012
Actions privilégiées 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en série	991 980 000	991 980 000
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	257 044 056	258 593 856
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale, avec droit de vote	40 800 000	40 800 000
Émis et en circulation		
	Nombre d'actions	
Actions privilégiées de série 2	– \$	– \$
Actions de catégorie A sans droit de vote	33 687 747	311,7
Actions ordinaires de catégorie B	34 260 763	7,6
Total	319,3 \$	319,3 \$

Les actions privilégiées de série 2 sont rachetables à la valeur nominale. Au cours de l'exercice 2012, la Société a racheté la totalité des actions privilégiées de série 2 à un coût de 4,1 \$.

Dans certains cas, lorsqu'il y a une offre d'achat (selon la définition donnée dans les modalités relatives aux actions) d'actions ordinaires de catégorie B, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir une offre complémentaire au prix par action payé le plus élevé, conformément à cette offre d'achat d'actions ordinaires de catégorie B.

Au cours de l'exercice 2013, la Société n'a versé aucun dividende (0,1 \$ en 2012) sur les actions privilégiées et des dividendes de 65,2 \$ (61,1 \$ en 2012) sur les actions ordinaires à ses actionnaires. Cela représente un versement de 0,42 \$ par action en 2012 pour les porteurs d'actions privilégiées et de 0,96 \$ par action (0,90 \$ par action en 2012) pour les porteurs d'actions ordinaires.

19. AUTRES PRODUITS

	4 mai 2013	5 mai 2012
Profit sur la sortie d'actifs	29,0 \$	22,2 \$
Profit de dilution	18,2	10,4
Produit de placement	9,6	1,2
Total	56,8 \$	33,8 \$

20. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

	4 mai 2013	5 mai 2012
Salaires, rémunération et autres avantages à court terme	2 012,5 \$	1 946,4 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	28,7	28,4
Indemnités de fin de contrat de travail	10,2	5,9
Total	2 051,4 \$	1 980,7 \$

21. CHARGES FINANCIÈRES, MONTANT NET

Les produits financiers et les charges financières sont présentés sur la base du montant net dans les comptes consolidés de résultat.

	4 mai 2013	5 mai 2012
Produits financiers		
Produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3,0 \$	3,8 \$
Profit lié à la juste valeur sur les couvertures des flux de trésorerie	0,2	-
Profits liés à la juste valeur sur les autres actifs financiers	1,6	1,1
Total des produits financiers	4,8	4,9
Charges financières		
Charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti	51,2	53,4
Pertes liées à la juste valeur sur les contrats à terme	0,8	-
Pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global	1,7	7,6
Charges financières liées à la retraite, montant net	1,9	3,8
Total des charges financières	55,6	64,8
Charges financières, montant net	50,8 \$	59,9 \$

22. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat applicable aux actions ordinaires comprend les éléments suivants :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Résultat net	384,8 \$	339,4 \$
Dividende sur les actions privilégiées	-	(0,1)
Résultat applicable aux actions ordinaires	384,8 \$	339,3 \$

Le résultat par action se compose des éléments suivants :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Résultat de base par action	5,66 \$	4,99 \$
Résultat dilué par action	5,65 \$	4,99 \$

Le résultat de base par action a été établi selon le nombre moyen pondéré des actions en circulation qui s'élevait à 67 948 510 actions au 4 mai 2013 (67 948 510 actions en 2012).

Le nombre moyen pondéré d'actions ayant servi au calcul du résultat dilué par action peut être rapproché avec le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat de base par action comme suit :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat de base par action	67 948 510	67 948 510
Actions présumées être émises sans contrepartie relativement aux paiements fondés sur des actions	134 746	111 477
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat dilué par action	68 083 256	68 059 987

23. ACQUISITIONS ET FORMATIONS D'ENTREPRISES

La Société a acquis des magasins affiliés et non affiliés, des postes d'essence, des dossiers d'ordonnances et des cinémas. Les résultats de ces acquisitions sont compris dans les résultats financiers consolidés de la Société établis depuis les dates d'acquisition, et sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le goodwill comptabilisé pour les acquisitions de magasins affiliés et non affiliés ainsi que les postes d'essence se rapporte à la main-d'œuvre acquise et à la clientèle des magasins existants, ainsi que les synergies attendues de la combinaison des efforts des magasins acquis et des magasins existants.

Le tableau qui suit présente les montants des actifs identifiables découlant des acquisitions pour les périodes respectives :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Magasins, postes d'essence et cinémas		
Stocks	1,7 \$	11,6 \$
Immobilisations corporelles	10,1	147,9
Immobilisations incorporelles	–	23,1
Goodwill	8,3	82,1
Provisions	(1,2)	(22,6)
Autres actifs et passifs	(1,2)	5,0
	17,7 \$	247,1 \$
Dossiers d'ordonnances		
Immobilisations incorporelles	0,2 \$	0,6 \$
Contrepartie en trésorerie	17,9 \$	247,7 \$

L'apport des entreprises acquises aux ventes et au résultat s'est élevé à 33,8 \$ et à 1,9 \$, respectivement pour l'exercice clos le 4 mai 2013.

Acquisition de Shell

Au cours de l'exercice 2013, la direction a finalisé la répartition du prix d'acquisition relatif à l'acquisition en mars 2012 des 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes au Québec et dans le Canada atlantique auprès de Shell Canada. Par conséquent, le bilan consolidé au 4 mai 2013 a été ajusté, soit une hausse de 1,7 \$ aux terrains, une baisse de 3,4 \$ au matériel, une hausse de 0,6 \$ aux provisions et une hausse de 2,3 \$ au goodwill.

Canadian Digital Cinema Partnership

Au cours de l'exercice 2012, la Société a formé Canadian Digital Cinema Partnership (« CDCP »), coentreprise avec Cineplex Inc. (« Cineplex »). Les coûts de la mise en œuvre des systèmes de projection numérique dans les cinémas des coentrepreneurs seront financés par CDCP, au moyen d'une facilité de crédit distincte, qui est sans recours pour les coentrepreneurs et la perception de frais d'impression virtuelle auprès des distributeurs.

Empire a transféré des projecteurs numériques évalués à 7,6 \$ en échange d'une participation de 21,8 % dans CDCP. Cineplex et Empire détiennent chacune 50 % des droits de vote de CDCP. Empire comptabilise sa participation dans CDCP selon la méthode de la mise en équivalence.

Les systèmes de projection numérique loués auprès de CDCP remplaceront la plupart des systèmes de projection de 35 millimètres restants d'Empire et permettront à Empire d'ajouter des écrans en 3D dans le circuit.

24. GARANTIES, ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Garanties

Franchisés affiliés

Sobeys a conclu un contrat de garantie en vertu duquel, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives, Sobeys sera tenue de payer le montant le plus élevé de 7,0 \$ ou 9,9 % (7,0 \$ ou 9,9 % en 2012) du solde de l'obligation autorisée et impayée. Les modalités du contrat de garantie sont révisées au mois d'août de chaque année. En date du 4 mai 2013, le montant de la garantie se chiffrait à 7,0 \$ (7,0 \$ en 2012).

Sobeys a garanti certains contrats de location de matériel de ses franchisés affiliés. Selon la garantie, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de respecter ses obligations locatives, Sobeys sera tenue de payer le solde des engagements en vertu des contrats de location jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 70,0 \$. Sobeys approuve chacun de ces contrats.

Au cours de l'exercice 2009, Sobeys a conclu un autre contrat de garantie sous forme de lettre de garantie pour certains franchisés indépendants relativement à l'achat et l'installation de matériel. Aux termes du contrat, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives ou d'autres recours, Sobeys sera tenue de payer le montant le plus élevé de 6,0 \$ ou 10,0 % (6,0 \$ ou 10,0 % en 2012) du solde de l'obligation autorisée et impayée annuellement. En vertu des modalités du contrat, Sobeys doit obtenir une lettre de crédit correspondant au montant de la garantie en instance, à réévaluer chaque année civile. Cette amélioration de crédit permet à Sobeys d'offrir des modalités de financement avantageuses à certains franchisés indépendants. Les modalités du contrat ont été révisées et Sobeys a déterminé qu'il n'y avait aucune incidence importante relativement à la consolidation d'entités ad hoc. En date du 4 mai 2013, le montant de la garantie se chiffrait à 6,0 \$ (6,0 \$ en 2012).

Le total des paiements de location minimums annuels en vertu de contrats de location de matériel garantis pour l'exercice 2014 atteint environ 15,8 \$. Les engagements garantis en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

	Tiers
2014	15,8 \$
2015	0,5
2016	0,3
2017	–
2018	–
Par la suite	–

Autres

Au 4 mai 2013, la Société était éventuellement responsable des lettres de crédit émises, totalisant 97,8 \$ (69,6 \$ en 2012).

Après avoir signé le bail de son nouveau centre de distribution à Mississauga en mars 2000, Sobeys a garanti au propriétaire l'exécution, par Services alimentaires SERCA Inc., de toutes ses obligations en vertu du bail. La durée résiduelle du bail est de sept ans, et l'obligation totale est de 22,6 \$ (25,6 \$ en 2012). Lors de la cession des actifs de Services alimentaires SERCA Inc. à Sysco Corp., le bail du centre de distribution à Mississauga a été cédé à l'acheteur qui l'a pris en charge, et Sysco Corp. a consenti à indemniser et à dégager Sobeys de toute responsabilité qui pourrait découler de cette garantie.

Engagements

Contrats de location simple, en tant que preneur

La Société loue divers magasins, centres de distribution, cinémas, bureaux et matériel aux termes de contrats de location simple non résiliables. Ces contrats sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation, options de reconduction et base d'établissement du loyer conditionnel à payer.

Le loyer minimum futur net total payable aux termes des contrats de location simple de la Société au 4 mai 2013 s'élève à environ 2 748,9 \$. Ce montant correspond à une obligation brute au titre de contrats de location de 3 730,1 \$ réduite par le revenu de sous-location attendu de 981,2 \$. Le montant net des engagements pour les cinq prochains exercices se présente comme suit :

	Tiers		Parties liées	
	Obligation nette au titre de contrats de location	Obligation brute au titre de contrats de location	Obligation nette au titre de contrats de location	Obligation brute au titre de contrats de location
2014	228,8 \$	338,6 \$	65,8 \$	65,8 \$
2015	214,4	315,6	65,7	65,7
2016	198,6	293,6	64,8	64,8
2017	180,8	266,2	58,0	58,0
2018	163,3	237,1	57,2	57,2
Par la suite	888,1	1 404,1	563,4	563,4

La Société a comptabilisé une charge de 440,0 \$ (411,6 \$ en 2012) en lien avec les paiements minimaux au titre de la location pour l'exercice clos le 4 mai 2013 dans les comptes consolidés de résultat. La charge a été compensée par un revenu de sous-location de 129,9 \$ (118,3 \$ en 2012), et une autre charge de 9,2 \$ (4,5 \$ en 2012) a été comptabilisée à titre de loyer conditionnel.

Contrats de location simple, à titre de bailleur

La Société loue également la plupart des immeubles de placement aux termes de contrats de location simple. Ces contrats de location sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation, options de reconduction et base d'établissement du loyer conditionnel à percevoir.

Le revenu locatif pour l'exercice clos le 4 mai 2013 s'élevait à 59,2 \$ (41,7 \$ en 2012) et est inclus dans les ventes dans les comptes consolidés de résultat. De plus, la Société a comptabilisé des loyers conditionnels de 1,0 \$ pour l'exercice clos le 4 mai 2013 (1,5 \$ en 2012).

Les paiements au titre de contrats de location qui devraient être perçus au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	Tiers
2014	7,1 \$
2015	5,9
2016	5,5
2017	5,2
2018	4,4
Par la suite	24,6

Passifs éventuels

Le 21 juin 2005, Sobeys a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») pour les exercices 1999 et 2000 relativement à la taxe sur les produits et services (« TPS »). L'ARC soutient que Sobeys devait prélever la TPS sur la vente de produits du tabac aux Indiens de plein droit. Selon l'avis de nouvelle cotisation, le total de ces taxes, des intérêts et des pénalités s'élève à 13,6 \$. Après étude du dossier et consultation juridique, Sobeys est d'avis qu'elle ne devait pas prélever la TPS. Au cours du deuxième trimestre de 2006, Sobeys a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC. Par conséquent, Sobeys n'a comptabilisé aucune de ces taxes, aucun de ces intérêts ni aucune de ces pénalités à cet égard dans ses comptes de résultat. En attendant la résolution de cette affaire, Sobeys a déposé des fonds auprès de l'ARC pour couvrir le total des taxes, des intérêts et des pénalités indiqué dans l'avis de nouvelle cotisation et elle a comptabilisé ce montant à titre de créance non courante à recevoir de l'ARC.

La Société est mise en cause dans des réclamations et des litiges dans le cours normal de ses activités. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque significatif, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte imprévue survienne lorsqu'un client ou une partie contractante à un instrument financier ne réussit pas à honorer ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la Société qui sont exposés aux concentrations de risque de crédit sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les prêts et autres créances, le papier commercial adossé à des actifs, les contrats dérivés et les garanties.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de toute la trésorerie et de tous les équivalents de trésorerie, les prêts et créances, la valeur comptable du papier commercial adossé à des actifs (note 7) et les contrats de garantie pour les détaillants affiliés (note 24).

La Société atténue le risque de crédit lié à ses créances clients, prêts et prêts hypothécaires en mettant en place des processus d'approbation et des limites de crédit ainsi que des processus de surveillance périodique. En règle générale, la Société est d'avis que la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est élevée. La Société effectue un suivi périodique des processus liés à la perception et obtient des garanties pour la totalité de ses créances et prêts et autres créances afin de s'assurer que les paiements adéquats ont été reçus et que les titres appropriés sont disponibles. Les garanties peuvent différer d'une entente à une autre, mais, en règle générale, elles sont composées des stocks, des immobilisations corporelles, y compris les terrains et/ou les bâtiments, ainsi que des garanties personnelles. Le risque de crédit est encore plus atténué en raison de la vaste clientèle et de sa dispersion dans plusieurs zones géographiques. Pour réduire le risque de crédit, la Société ne conclut des contrats dérivés qu'avec des contreparties qui reçoivent des cotes de deux agences de notation et qui ont une cote de crédit minimale de « A ».

Les créances clients sont composées essentiellement de soldes de comptes indépendants ou de franchisés et de détaillants affiliés ainsi que de remises et de ristournes provenant de fournisseurs. La date d'échéance de ces montants peut différer selon la convention, mais, de façon générale, les soldes impayés après une période de 30 jours sont considérés comme étant en souffrance. Le classement chronologique des créances est le suivant :

	4 mai 2013	5 mai 2012
De 0 à 30 jours	320,5 \$	315,4 \$
De 31 à 90 jours	36,3	28,7
Plus de 90 jours	44,1	39,7
Total des créances avant correction de valeur pour pertes sur créances	400,9	383,8
Moins : correction de valeur pour pertes sur créances	(19,2)	(21,8)
Créances clients	381,7 \$	362,0 \$

Les intérêts gagnés sur les comptes en souffrance sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat en réduction des frais de vente et charges administratives. Les créances clients sont toutes courantes au 4 mai 2013.

La correction de valeur pour pertes sur créances est révisée chaque date de clôture. Une correction de valeur est calculée sur les créances à recevoir de comptes indépendants, ainsi que les créances clients, les prêts et autres créances provenant de franchisés et de détaillants affiliés, et est comptabilisée en réduction des créances respectives aux bilans consolidés. La Société met à jour son estimation de ses pertes sur créances selon les soldes en souffrance des comptes indépendants et l'évaluation de la recouvrabilité, déduction faite de la garantie attribuée pour des franchisés et des détaillants affiliés. Les créances courantes et non courantes et les prêts et autres créances sont régulièrement révisés et sont radiés lorsque le recouvrement est estimé improbable. La variation de la correction de valeur pour pertes sur créances est comptabilisée dans les frais de vente et charges administratives dans les comptes consolidés de résultat et est présentée comme suit :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Correction de valeur à l'ouverture	21,8 \$	13,1 \$
Provision pour pertes	2,7	14,4
Recouvrements	(1,1)	(1,1)
Radiations	(4,2)	(4,6)
Correction de valeur à la clôture	19,2 \$	21,8 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne détienne pas de trésorerie suffisante pour s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. La Société conserve sa facilité de crédit confirmée pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières actuelles et futures prévisibles à un coût raisonnable.

La Société surveille les marchés financiers et les conditions connexes, ainsi que ses flux de trésorerie afin d'optimiser sa situation de trésorerie et d'évaluer ses besoins de trésorerie et de financement à plus long terme. La conjoncture le permettant, la Société aura accès aux marchés financiers des titres d'emprunt pour diverses dettes à long terme venant à échéance et au fur et à mesure que les autres passifs arrivent à échéance ou lorsqu'on le juge approprié afin d'atténuer les risques et d'optimiser l'établissement des prix.

La valeur et les échéances contractuelles du capital et de l'intérêt des passifs financiers importants, non actualisés, au 4 mai 2013, sont présentées dans le tableau suivant :

	2014	2015	2016	2017	2018	Par la suite	Total
Passifs financiers dérivés							
Swaps de monnaies étrangères	1,3 \$	1,3 \$	1,4 \$	1,5 \$	1,4 \$	– \$	6,9 \$
Passifs financiers non dérivés							
Dettes bancaires	6,0	–	–	–	–	–	6,0
Fournisseurs et autres créanciers	1 765,8	–	–	–	–	–	1 765,8
Dettes à long terme	97,6	94,9	245,8	54,4	147,6	1 100,5	1 740,8
Total	1 870,7 \$	96,2 \$	247,2 \$	55,9 \$	149,0 \$	1 100,5 \$	3 519,5 \$

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier s'entend du montant estimé que toucherait la Société ou qu'elle paierait pour régler les actifs et les passifs financiers à la date de clôture.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients, des prêts et autres créances, et des fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de la juste valeur aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La valeur comptable de la partie non courante des prêts et autres créances, des placements et des actifs financiers inclus dans les autres actifs classés comme actifs à la juste valeur par le biais du résultat net se rapproche de la juste valeur aux dates de clôture en raison des taux courants du marché liés à ces instruments.

La juste valeur de la dette à long terme à taux d'intérêt variable est présumée se rapprocher de sa valeur comptable. La juste valeur de la dette à long terme a été estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux offert pour des dettes d'une échéance et d'une cote de solvabilité semblables.

La juste valeur des passifs financiers dérivés est estimée selon des modèles d'évaluation qui utilisent des données d'entrées observables de marché.

Le classement des instruments financiers de la Société, ainsi que leur valeur comptable et juste valeur, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Juste valeur
4 mai 2013						
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	– \$	455,2 \$	– \$	455,2 \$	455,2 \$
Créances clients	–	–	381,7	–	381,7	381,7
Placements – courants	14,5	–	–	–	14,5	14,5
Prêts et autres créances	–	–	120,0	–	120,0	120,0
Placements	–	25,0	–	–	25,0	25,0
Autres actifs ¹⁾	26,9	–	–	–	26,9	26,9
Total des actifs financiers	41,4 \$	25,0 \$	956,9 \$	– \$	1 023,3 \$	1 023,3 \$
Niveau 1 de la juste valeur	16,6 \$	25,0 \$				41,6 \$
Niveau 2 de la juste valeur	–	–				–
Niveau 3 de la juste valeur	24,8	–				24,8
	41,4 \$	25,0 \$				66,4 \$
Passifs financiers						
Dette bancaire	– \$	– \$	– \$	(6,0) \$	(6,0) \$	(6,0) \$
Fournisseurs et autres créditeurs	–	–	–	(1 765,8)	(1 765,8)	(1 765,8)
Dette à long terme	–	–	–	(963,5)	(963,5)	(1 060,0)
Passifs financiers dérivés ²⁾	(0,2)	–	–	–	(0,2)	(0,2)
Total des passifs financiers	(0,2) \$	– \$	– \$	(2 735,3) \$	(2 735,5) \$	(2 832,0) \$
Niveau 1 de la juste valeur	– \$	– \$				– \$
Niveau 2 de la juste valeur	(0,2)	–				(0,2)
Niveau 3 de la juste valeur	–	–				–
	(0,2) \$	– \$				(0,2) \$

1) Le total de la valeur comptable des actifs financiers inclus dans les autres actifs s'élève à 26,9 \$.

2) Les passifs financiers dérivés sont compris dans les autres passifs non courants aux bilans consolidés.

5 mai 2012	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	– \$	510,2 \$	– \$	510,2 \$	510,2 \$
Créances clients	–	–	362,0	–	362,0	362,0
Prêts et autres créances	–	–	101,6	–	101,6	101,6
Placements	–	13,0	–	–	13,0	13,0
Autres actifs ¹⁾	46,8	–	–	–	46,8	46,8
Total des actifs financiers	46,8 \$	13,0 \$	973,8 \$	– \$	1 033,6 \$	1 033,6 \$
Niveau 1 de la juste valeur	23,0 \$	– \$				23,0 \$
Niveau 2 de la juste valeur	–	–				–
Niveau 3 de la juste valeur	23,8	–				23,8
	46,8 \$	– \$				46,8 \$
Passifs financiers						
Dette bancaire	– \$	– \$	– \$	(4,4) \$	(4,4) \$	(4,4) \$
Fournisseurs et autres créiteurs	–	–	–	(1 729,8)	(1 729,8)	(1 729,8)
Dette à long terme	–	–	–	(1 126,4)	(1 126,4)	(1 209,7)
Passifs financiers dérivés ²⁾	(2,8)	–	–	–	(2,8)	(2,8)
Total des passifs financiers	(2,8) \$	– \$	– \$	(2 860,6) \$	(2 863,4) \$	(2 946,7) \$
Niveau 1 de la juste valeur	– \$	– \$				– \$
Niveau 2 de la juste valeur	(2,8)	–				(2,8)
Niveau 3 de la juste valeur	–	–				–
	(2,8) \$	– \$				(2,8) \$

1) Le total de la valeur comptable des actifs financiers inclus dans les autres actifs s'élève à 46,8 \$.

2) Les passifs financiers dérivés sont compris dans les autres passifs non courants aux bilans consolidés.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés aux bilans consolidés à leur juste valeur à moins qu'ils représentent un contrat d'achat ou de vente d'un élément non financier conformément aux besoins attendus de la Société en matière d'achat, de vente ou de consommation, appelés « achats ou ventes d'éléments non financiers ». Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées en résultat net, à moins que les instruments financiers dérivés se qualifient et soient désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie efficaces ou qu'ils représentent des achats ou des ventes d'éléments non financiers. La norme ne s'applique pas aux achats ou aux ventes d'éléments non financiers et ces derniers sont comptabilisés à titre de contrats non entièrement exécutés. Les variations de la juste valeur d'un instrument financier dérivé désigné à titre de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres actifs et dans les autres passifs non courants; la partie efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Couvertures des flux de trésorerie

Les couvertures des flux de trésorerie de la Société comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des swaps de monnaies étrangères. La Société utilise des swaps de taux d'intérêt pour se protéger contre l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie d'intérêts futurs sur les actifs et les passifs autres que détenus à des fins de négociation lesquels portent intérêt à des taux variables. Des contrats de change sont utilisés pour couvrir les achats futurs ou les dépenses liés aux biens et services libellés en monnaies étrangères. Les profits et pertes sont comptabilisés initialement directement dans les capitaux propres et sont transférés au résultat net lorsque les flux de trésorerie prévus touchent les produits et les charges pour l'exercice.

Le 4 mai 2013, les justes valeurs des dérivés en cours désignés comme couvertures des flux de trésorerie des transactions prévues correspondent à des actifs de néant (néant en 2012) et à des passifs de 0,2 \$ (2,8 \$ en 2012).

Les couvertures des flux de trésorerie devraient donner lieu à des entrées ou à des sorties de trésorerie au cours des cinq prochains exercices jusqu'à l'exercice 2018, qui devraient être comptabilisées en résultat net au cours de ces exercices, et dans le cas des swaps de monnaies étrangères, sur la durée d'utilité des actifs connexes dont une partie du coût initial est couverte.

Les profits et pertes sur les parties inefficaces de ces dérivés sont comptabilisés immédiatement en résultat net pour l'exercice. Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé un montant de néant (néant en 2012) directement en résultat net par suite de contrats de couverture inefficaces.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de pertes financières découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les instruments financiers qui peuvent rendre la Société vulnérable au risque de taux d'intérêt comprennent les passifs financiers à des taux d'intérêt variables.

La Société gère le risque de taux d'intérêt en surveillant la conjoncture du marché et l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures des flux de trésorerie pour gérer la variabilité des taux d'intérêt sur une partie de sa dette à long terme. Le traitement de la comptabilité de couverture a donné lieu à une charge d'intérêts sur les emprunts connexes qui reflète des taux couverts plutôt que des taux d'intérêt variables.

La majorité de la dette à long terme de la Société porte intérêt à taux fixes ou est couverte par des swaps de taux d'intérêt. La dette bancaire et une tranche d'environ 31,4 % (22,9 % en 2012) de la dette à long terme de la Société sont exposées au risque de taux d'intérêt puisqu'ils portent intérêt à des taux variables.

Le résultat net est sensible à l'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur le solde moyen des passifs financiers portant intérêt au cours de l'exercice. Pour l'exercice clos le 4 mai 2013, l'encours de la dette moyenne à taux variable non couverte de la Société s'est élevé à 312,6 \$ (241,1 \$ en 2012). Une augmentation (diminution) de 25 points de base aurait une incidence sur le résultat net de l'ordre de 0,5 \$ (0,5 \$) [0,4 \$ (0,4 \$) en 2012] et de néant (néant) [0,1 \$ (0,1 \$) en 2012] sur les autres éléments du résultat global à la suite de l'exposition de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable couverte et non couverte.

Risque de change

La Société exerce ses activités, en grande partie, en dollars canadiens. Elle est assujettie au risque de change en raison principalement des achats effectués en dollars américains. De plus, la Société conclut des contrats à terme pour fixer le cours de change sur une partie de ses besoins prévus en euros et en dollars américains. Les montants perçus et payés en lien avec les instruments utilisés pour couvrir les opérations de change, y compris les profits et les pertes, sont comptabilisés dans le coût des achats. La Société estime que son exposition au risque de change est négligeable.

La Société conclut des contrats de change à terme et des swaps de monnaies étrangères principalement pour limiter son exposition aux fluctuations des cours de change en lien avec les dépenses libellées en monnaies étrangères. Ces contrats sont désignés comme instruments de couverture aux fins comptables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie couverts soit comptabilisée en résultat net dans les périodes comptables futures.

La Société estime qu'une augmentation (diminution) de 10 % des cours de change en vigueur aurait une incidence de néant (néant) [0,9 \$ (0,9 \$) en 2012] sur le résultat net et de 0,4 \$ (0,4 \$) [1,2 \$ (1,2 \$) en 2012] sur les autres éléments du résultat global pour les dérivés en monnaies étrangères en place à la clôture de l'exercice.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur des placements fluctue par suite des variations du prix des placements. La Société estime qu'une variation de 10 % de la valeur de marché de ses placements qui se négocient sur une bourse reconnue aurait une incidence de 1,2 \$ (néant en 2012) sur le résultat net et de 2,1 \$ (1,1 \$ en 2012) sur les autres éléments du résultat global.

26. INFORMATION SECTORIELLE

Le conseil d'administration a déterminé que le secteur opérationnel constitue le format de présentation de l'information sectorielle principal, selon la structure de gestion et le système d'information interne de la Société. La Société exerce son activité essentiellement dans deux secteurs opérationnels : la vente au détail de produits alimentaires et les placements et autres activités. Le premier comprend la distribution de produits alimentaires au Canada. Les transactions intersectorielles sont comptabilisées aux montants équivalant aux prix du marché.

Les résultats et les actifs des secteurs opérationnels comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent y être affectés de façon raisonnable.

Chacun de ces secteurs opérationnels est géré séparément car chacun de ces secteurs nécessite des technologies différentes et autres ressources ainsi que différentes démarches de commercialisation. Tous les transferts intersectoriels sont comptabilisés à des prix établis dans des conditions de concurrence normale. Pour la présentation de l'information sectorielle, la Société utilise des méthodes d'évaluation conformes à l'IFRS 8 *Secteurs opérationnels* qui sont les mêmes que celles utilisées dans ses états financiers consolidés.

Aucune affectation asymétrique n'a été appliquée entre les secteurs.

Les ventes et le résultat opérationnel générés par chaque secteur opérationnel du groupe sont résumés dans les tableaux qui suivent :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Ventes sectorielles		
Vente au détail de produits alimentaires	17 402,7 \$	16 055,5 \$
Placements et autres activités	221,7	204,6
	17 624,4	16 260,1
Élimination intersectorielle	11,7	11,0
Total	17 612,7 \$	16 249,1 \$

	4 mai 2013	5 mai 2012
Résultat opérationnel sectoriel		
Vente au détail de produits alimentaires	515,3 \$	475,8 \$
Placements et autres activités		
FPI Crombie	13,7	19,7
Partenariats immobiliers	29,6	30,0
Autres activités, après les charges du siège social	26,2	8,8
	69,5	58,5
Total	584,8 \$	534,3 \$

	4 mai 2013	5 mai 2012
Total des actifs par secteur		
Vente au détail de produits alimentaires	6 440,1 \$	6 327,7 \$
Placements et autres activités	700,0	585,4
Total	7 140,1 \$	6 913,1 \$

Le résultat opérationnel sectoriel peut être rapproché avec le profit du groupe comme suit :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Total du résultat opérationnel	584,8 \$	534,3 \$
Charges financières, montant net	50,8	59,9
Total	534,0 \$	474,4 \$

Les placements et autres activités comprennent les placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie, les partenariats immobiliers et diverses autres activités de la Société.

27. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Unités d'actions différées

Les membres du conseil d'administration peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires sous forme d'unités d'actions différées (« UAD ») plutôt qu'en trésorerie. Le nombre d'UAD reçues varie selon le cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date du versement des honoraires de chaque administrateur. D'autres UAD sont attribuées à titre d'équivalents de dividendes. Les UAD ne peuvent être rachetées pour une contrepartie en trésorerie tant que le porteur est un administrateur de la Société. La valeur de rachat d'une UAD correspond au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote d'Empire au moment du rachat. La Société évalue de façon régulière les obligations d'UAD au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote et impute toute augmentation ou diminution aux frais de vente et charges administratives dans les comptes consolidés de résultat. Au 4 mai 2013, il y avait 131 175 UAD en cours (120 093 en 2012). Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, la charge de rémunération a totalisé 2,6 \$ (1,4 \$ en 2012).

Régime d'unités d'actions de performance

Depuis l'exercice 2012, la Société a attribué à certains salariés un nombre d'unités d'actions de performance cible (« UAP ») qui suivent les cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société sur une période de trois ans. Le nombre d'UAP dont les droits deviennent acquis en vertu d'une attribution dépend de l'écoulement du temps et de l'atteinte d'objectifs de performance précis. À la date d'acquisition des droits, chaque salarié a le droit de recevoir une somme en trésorerie d'un montant correspondant au nombre de leur UAP dont les droits sont acquis multiplié par la valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote. Au 4 mai 2013, 41 461 UAP étaient en circulation (18 311 en 2012). Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, la charge de rémunération était de 0,9 \$ (0,6 \$ en 2012).

La valeur comptable totale du passif pour les UAD et les UAP au 4 mai 2013 s'élevait à 10,5 \$ (7,5 \$ en 2012).

Régime d'options sur actions

Au cours de l'exercice 2013, la Société a attribué 45 310 options additionnelles aux termes du régime d'options sur actions pour les salariés de la Société, dans le cadre duquel des options sont attribuées pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur moyenne pondérée de 8,23 \$ par option (9,76 \$ par option en 2012) a été déterminée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Cours de l'action	53,93 \$
Durée attendue	5,25 ans
Taux d'intérêt sans risque	1,40 %
Volatilité attendue (d'après un historique récent de cinq ans)	19,4 %
Taux de dividende	1,78 %

La charge de rémunération liée à l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 a été établie à 0,6 \$ (1,4 \$ en 2012) et sera amortie sur la période d'acquisition des droits de quatre ans. L'augmentation totale du surplus d'apport liée à la charge de rémunération du régime d'options sur actions s'est élevée à 0,6 \$ (1,4 \$ en 2012).

Les options sur actions en cours au 4 mai 2013 ont été attribuées à des prix allant de 40,26 \$ à 54,40 \$ et prennent fin de juin 2015 à juin 2020. Les transactions liées aux options sur actions au cours des exercices 2013 et 2012 sont présentées comme suit :

	2013		2012	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde à l'ouverture	638 818	46,57 \$	565 571	45,55 \$
Attribuées	45 310	53,93	73 247	54,40
Solde à la clôture	684 128	47,06 \$	638 818	46,57 \$
Options sur actions pouvant être exercées à la clôture	468 450		329 050	

Le tableau qui suit présente un résumé de l'information sur les options sur actions en cours au 4 mai 2013 :

Année d'attribution	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options sur actions en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée ¹⁾	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées au 4 mai 2013	Prix d'exercice moyen pondéré
2008	81 218	2,17	43,96 \$	81 218	43,96 \$
2009	173 086	3,17	40,26	173 086	40,26
2010	160 803	4,17	46,04	120 602	46,04
2011	150 464	5,17	51,99	75 232	51,99
2012	73 247	6,17	54,40	18 312	54,40
2013	45 310	7,17	53,93	–	–
Total	684 128	4,31	47,06 \$	468 450	44,83 \$

1) La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée est exprimée en années.

Régime d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'achat d'actions destiné à ses salariés au moyen duquel des prêts sont accordés pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote.

La pratique actuelle de la Société consiste à utiliser uniquement le régime d'unités d'actions de performance et le régime d'options sur actions afin d'offrir un régime d'intéressement à moyen terme et à long terme aux salariés. Par conséquent, les prêts en cours aux termes du régime d'achat d'actions seront remboursés au gré des salariés, au plus tard à la date d'échéance des prêts, initialement établis pour dix ans.

28. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société conclut des transactions entre parties liées avec diverses entreprises associées et le personnel clé de direction. La Société détient une participation de 42,8 % dans le FPI Crombie et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Par suite des souscriptions de parts de catégorie B de la Société et de la conversion des débetures du FPI Crombie tout au long de l'exercice, la participation de la Société dans le FPI Crombie est passée de 44,3 à 42,8 %.

Le 20 octobre 2011, le FPI Crombie a clôturé un appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 12,85 \$ la part. En satisfaction de son droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un appel public à l'épargne, la Société a souscrit des parts de catégorie B (qui sont convertibles à raison d'une part de catégorie B contre une part du FPI Crombie) pour un montant de 30,0 \$. Le 29 mars 2012, le FPI Crombie a conclu un autre appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 14,50 \$ la part. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, la Société a souscrit des parts de catégorie B pour un montant de 53,0 \$.

Le 3 juillet 2012, la Société a acheté 24,0 \$ de débetures de second rang non garanties convertibles (les « débetures ») du FPI Crombie dans le cadre d'un placement par acquisition ferme par voie de prospectus totalisant 60,0 \$. Les débetures viennent à échéance le 30 septembre 2019. Les débetures comportent un coupon de 5,00 % par année et chaque tranche de 1 000 \$ du capital des débetures peut être convertie en environ 49,7512 parts du FPI Crombie, à tout moment, au gré du porteur, selon un prix de conversion de 20,10 \$ par part.

Le 25 septembre 2012, la Société a converti les débetures de second rang non garanties convertibles d'une valeur nominale de 10,0 \$ en 909 090 parts du FPI Crombie. Les parts ont été comptabilisées à la valeur d'échange de 13,8 \$, entraînant un profit avant impôt de 3,8 \$.

Le 14 décembre 2012, le FPI Crombie a conclu un autre appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 14,75 \$ la part. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, la Société a souscrit des parts de catégorie B pour un montant de 24,5 \$ (qui sont convertibles à raison d'une part de catégorie B contre une part du FPI Crombie).

Au cours de l'exercice, la Société a cédé huit (neuf en 2012) immeubles au FPI Crombie, dont sept (sept en 2012) ont été repris à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles a été comptabilisée à la valeur d'échange de 106,0 \$ (123,9 \$ en 2012), entraînant un profit, avant impôt, de 15,0 \$ (12,4 \$ en 2012), qui a été comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat. Au cours de l'exercice 2012, la Société a acquis un immeuble auprès du FPI Crombie pour un montant de 5,0 \$ qui correspond à la juste valeur de marché de l'immeuble. Comme la Société louait l'immeuble auprès du FPI Crombie, un montant supplémentaire de 2,0 \$ a été payé aux fins de résiliation du bail et a été comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat, la contrepartie en trésorerie versée totalisant 7,0 \$.

La Société loue des locaux du FPI Crombie à des montants qui, de l'avis de la direction, se rapprochent de la juste valeur de marché. La direction a déterminé que ces montants représentent la juste valeur en raison du nombre important de baux négociés avec des tiers dans chaque marché où la Société exerce son activité. Au cours de l'exercice 2013, les paiements nets globaux aux termes de baux, évalués aux valeurs d'échange, se sont élevés à 80,6 \$ (75,1 \$ en 2012).

De plus, le FPI Crombie offre à la Société des services d'administration et de gestion. Les charges engagées à cet égard sont comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts.

Au 4 mai 2013, les placements comportaient 24,8 \$ (12,8 \$ en 2012) de débetures de second rang non garanties convertibles du FPI Crombie. Au cours de l'exercice 2012, les prêts hypothécaires garantis à taux fixe consentis au FPI Crombie d'un montant de 5,6 \$ ont été remboursés intégralement. La Société a perçu des intérêts de 1,2 \$ du FPI Crombie au cours de l'exercice clos le 4 mai 2013 (0,8 \$ en 2012). Ces montants sont compris dans les autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

Au cours du trimestre clos le 3 novembre 2012, la Société a acquis un terrain auprès d'une entreprise associée dans laquelle elle détient une participation de 40,7 %. La contrepartie en trésorerie versée pour le terrain s'est élevée à 7,6 \$ et le profit de 1,6 \$ réalisé a été éliminé des immobilisations corporelles.

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé comprend les membres du conseil d'administration et ceux de l'équipe de la haute direction de la Société qui ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

Le tableau qui suit présente la rémunération des membres du personnel de direction clé :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Salaires, primes et autres avantages du personnel à court terme	17,8 \$	16,5 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	3,8	1,3
Indemnités de fin de contrat de travail	–	1,0
Paielements fondés sur des actions	1,8	1,9
Total	23,4 \$	20,7 \$

Indemnités

La Société a convenu d'indemniser ses administrateurs et dirigeants, ainsi que certains salariés, conformément à ses politiques. La Société souscrit des polices d'assurance qui peuvent la protéger contre certaines réclamations.

29. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants : i) s'assurer de liquidités suffisantes pour soutenir ses obligations financières et exécuter ses plans opérationnels et stratégiques; ii) réduire au minimum le coût du capital tout en tenant compte des risques et des conditions actuels et futurs du secteur d'activité et du marché ainsi que sur le plan économique; iii) maintenir une structure du capital optimale qui permette la souplesse financière nécessaire tout en assurant également la conformité avec toute clause restrictive financière; et iv) maintenir une cote de solvabilité de première qualité auprès de chaque agence de notation qui évalue la solvabilité de la Société.

La Société surveille la structure de son capital et y apporte des ajustements, au besoin, à la lumière des variations de la conjoncture économique, des objectifs de ses actionnaires, des besoins de trésorerie de l'entreprise et de la conjoncture des marchés financiers.

La Société est d'avis que sa capitalisation totale inclut toute dette portant intérêt, y compris les emprunts bancaires, la dette à long terme (dont la tranche à moins d'un an) et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le calcul s'établit comme suit :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Dette bancaire	6,0 \$	4,4 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	47,6	237,3
Dette à long terme	915,9	889,1
Dette consolidée	969,5	1 130,8
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(455,2)	(510,2)
Dette consolidée nette	514,3	620,6
Capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	3 726,2	3 396,3
Capital sous gestion	4 240,5 \$	4 016,9 \$

Même si la Société n'inclut pas les contrats de location simple dans sa définition du capital, elle tient compte de ses obligations aux termes des contrats de location simple lorsqu'elle évalue sa capitalisation totale.

Les placements principaux effectués par la Société comprennent l'augmentation de la superficie de vente en pieds carrés de son réseau de magasins concrétisée par la construction de magasins, des relocalisations et des agrandissements, y compris les caractéristiques et améliorations locatives connexes ainsi que l'acquisition de terrains destinés à la construction de magasins futurs. La Société effectue des dépenses d'investissement dans les technologies de l'information et dans ses installations de distribution afin de soutenir son réseau de magasins en pleine expansion. De plus, la Société effectue des dépenses d'investissement afin de soutenir ses placements et autres activités. La Société compte en grande partie sur ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour financer son programme de dépenses d'investissement et la distribution de dividendes à ses actionnaires. Ces flux de trésorerie sont renfloués, le cas échéant, par une dette supplémentaire ou par l'émission de capital social additionnel. Aucun changement n'a été apporté à ces objectifs dans l'exercice considéré.

La direction surveille certains ratios clés afin de gérer le capital de façon efficace :

	4 mai 2013	5 mai 2012
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	20,6 %	25,0 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ²⁾	1,0 x	1,3 x
Ratio du BAIIA sur les charges financières ²⁾	17,8 x	14,4 x

1) Le capital total s'entend de la dette consolidée plus les capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle.

2) Le BAIIA et les charges financières comprennent le BAIIA et les charges financières pour chacun des exercices de 52 semaines clos à ces dates. Le BAIIA (bénéfice opérationnel majoré de l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles) et les charges financières (charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti, majorées des pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures similaires présentées par d'autres émetteurs assujettis.

Selon les conventions d'emprunt actuelles, la direction doit effectuer le suivi de deux clauses restrictives financières et les divulguer, comme l'exigent les modalités des ententes de crédit, tous les trimestres afin d'assurer le respect des modalités des ententes. Ces clauses restrictives sont les suivantes : i) total de la dette ajustée/BAIIA, soit la dette consolidée nette plus les lettres de crédit, les garanties et les engagements, divisé par le BAIIA (comme il est défini par les ententes de crédit et pour les 52 semaines précédentes); et ii) ratio de couverture du service de la dette, soit le BAIIA divisé par les charges financières plus les remboursements de la dette à long terme (tous les montants sont fondés sur les 52 semaines précédentes). Pendant l'exercice considéré, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

30. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 12 juin 2013, la Société a conclu une convention d'acquisition d'actifs avec Safeway Inc. et ses filiales, en vue d'acquérir les actifs et de prendre en charge certains passifs de Canada Safeway pour une contrepartie en trésorerie de 5 800,0 \$. La convention comprend l'acquisition de 213 épicerie à gamme complète de services exerçant leurs activités sous la bannière Safeway dans l'Ouest canadien, 199 pharmacies en magasin, 62 postes d'essence en co-implantation, dix magasins de vins et spiritueux, quatre centres de distribution principaux et 12 installations de production en plus de la prise en charge de certains passifs. L'annonce de la Société et de Sobeys comprend leur intention de financer l'acquisition en combinant les éléments suivants : i) un placement prévu de titres d'Empire d'une valeur de 1 500,0 \$; ii) une cession-bail prévue de 1 000,0 \$ visant les actifs immobiliers acquis; iii) un emprunt à terme de 1 825,0 \$; iv) l'émission par Sobeys de 800,0 \$ en billets non garantis; v) la vente d'autres biens immobiliers et actifs secondaires; et vi) les fonds en caisse disponibles. Puisque certaines de ces opérations pourraient ne pas avoir été menées à bien avant la clôture, la Banque Scotia a accordé à Empire et à Sobeys des facilités de crédit pleinement consenties couvrant la totalité du prix d'acquisition en plus des frais d'opération exigés pour la conclusion de l'opération. Le FPI Crombie a un droit de première offre sur toutes les ventes d'actifs immobiliers entreprises par Sobeys. La convention devrait être conclue au cours du deuxième trimestre de la Société et sa conclusion est assujettie aux conditions habituelles, de même que la réception des approbations réglementaires pertinentes, y compris l'approbation du Bureau de la concurrence.

Les coûts d'acquisition de 5,0 \$ liés aux honoraires externes de juristes, de conseillers, de diligence raisonnable et aux autres frais de clôture engagés au 4 mai 2013 sont compris dans les frais de vente et charges administratives dans les comptes consolidés de résultat.

Le 27 juin 2013, la Société a annoncé qu'Empire Theatres avait conclu une convention finale avec Cineplex Inc. relative à la vente de 24 cinémas dans le Canada Atlantique et de deux cinémas en Ontario. Empire Theatres a également conclu une convention finale distincte avec Landmark Cinemas relative à la vente de 20 cinémas en Ontario et dans l'Ouest du Canada.

Le prix d'acquisition de l'opération conclue avec Cineplex s'élève à 200,0 \$ qui seront versés en trésorerie, sous réserve de certains ajustements qui seront effectués à la clôture.

Le prix d'acquisition de l'opération conclue avec Landmark s'élève à environ 55,0 \$ sous réserve de certains ajustements qui seront effectués à la clôture. Le prix d'acquisition sera acquitté selon la forme suivante : 31,0 \$ en trésorerie à la clôture; 19,0 \$ en capitaux propres et un droit d'indexation sur le résultat futur que la direction estime à une valeur éventuelle d'environ 5,0 \$. À la clôture, les actifs seront détenus par une nouvelle entité dans laquelle la part d'Empire Theatres formera une participation avec contrôle. La nouvelle entité sera consolidée dans les états financiers de la Société, y compris les 30,0 \$ de dette dans la nouvelle entité. Landmark assurera la gestion des activités et aura le droit de racheter la participation d'Empire Theatres contre 19,0 \$ jusqu'au 31 décembre 2013. Après cette date, Empire Theatres peut choisir de vendre sa participation dans l'entité et demander à Landmark de vendre aux mêmes conditions.

La conclusion de ces opérations est assujettie au respect des conditions habituelles et à la réception des approbations réglementaires pertinentes qui comprennent l'approbation du Bureau de la concurrence. Ces opérations devraient être conclues d'ici la fin de l'été 2013. Empire Theatres n'est pas tenue de mener à bien l'une ou l'autre des opérations sans en conclure l'autre.

Examen financier des onze derniers exercices

Exercices clos ¹⁾	2013	2012	2011	2010
Résultats financiers (en millions de dollars, à l'exception du rendement des capitaux propres)				
Ventes	17 612,7 \$	16 249,1 \$	15 956,8 \$	15 516,2 \$
Résultat opérationnel ²⁾	584,8	534,3	525,7	479,7
Charges financières	50,8	59,9	75,4	72,5
Impôt sur le résultat	140,1	122,3	122,0	99,1
Participations ne donnant pas le contrôle	9,1	12,7	9,0	5,6
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ^{2) 3)}	367,3	322,7	303,2	284,5
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	384,8	339,4	400,6	301,9
Rendement des capitaux propres	10,3 %	10,6 %	13,5 %	10,7 %
Situation financière (en millions de dollars)				
Total des actifs	7 140,1	6 913,1	6 518,6	6 176,8
Dette à long terme (à l'exclusion de la tranche à moins d'un an)	915,9	889,1	1 090,3	821,6
Capitaux propres ⁴⁾	3 726,2	3 396,3	3 162,1	2 832,9
Données par action sur une base diluée (\$ par action)				
Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle ³⁾	5,39	4,74	4,45	4,15
Résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle	5,65	4,99	5,87	4,40
Dividendes				
Actions de catégorie A sans droit de vote	0,960	0,900	0,800	0,740
Actions ordinaires de catégorie B	0,960	0,900	0,800	0,740
Valeur comptable	54,84	49,98	46,48	43,07
Cours de l'action, sans droit de vote				
Actions de catégorie A (\$ par action)				
Haut	68,63	62,99	59,12	53,95
Bas	53,56	52,72	51,07	39,70
Clôture	68,58	57,62	54,14	52,98
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation diluée (en millions)				
	68,1	68,0	68,2	68,5

1) La clôture des exercices de 2003 et 2004 est le 30 avril. La clôture des exercices ultérieurs est le premier samedi de mai, ce qui correspond à la clôture d'exercice de Sobeys Inc. Les données financières des exercices 2003 à 2010, à l'exception des soldes présentés pour la situation financière de l'exercice 2010, ont été préparées conformément aux PCGR du Canada et n'ont pas été retraitées selon les IFRS. Les exercices 2005 et 2011 étaient des exercices de 53 semaines.

2) Certains soldes ont été reclassés afin de tenir compte des changements dans les chiffres comparatifs de l'exercice 2011. Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2012.

3) Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société.

4) Capitaux propres avant les participations ne donnant pas le contrôle pour les exercices 2010 à 2013.

	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
	15 015,1 \$	14 065,0 \$	13 366,7 \$	13 063,6 \$	12 435,2 \$	11 284,0 \$	10 624,2 \$
	466,2	472,6	431,1	491,4	463,7	422,8	444,4
	80,6	105,8	60,1	83,8	86,7	92,4	93,7
	115,4	125,9	116,9	153,1	131,2	111,0	120,0
	8,3	12,8	55,4	67,1	63,6	58,5	67,5
	261,7	242,8	200,1	202,0	182,9	163,3	159,3
	264,7	315,8	205,8	296,8	186,6	172,5	153,3
	10,5 %	14,0 %	10,0 %	16,2 %	11,4 %	11,6 %	11,3 %
	5 891,1	5 732,9	5 241,5	5 051,5	4 929,2	4 679,7	4 519,3
	1 124,0	1 414,1	792,6	707,3	727,4	913,0	923,1
	2 678,8	2 382,3	2 131,1	1 965,2	1 709,0	1 567,6	1 418,5
	3,97	3,69	3,04	3,07	2,78	2,47	2,42
	4,02	4,80	3,13	4,51	2,83	2,61	2,33
	0,700	0,660	0,600	0,560	0,480	0,400	0,330
	0,700	0,660	0,600	0,560	0,480	0,400	0,330
	39,07	36,08	32,31	29,77	25,87	23,67	21,41
	55,05	55,19	45,25	44,35	38,00	29,50	33,25
	35,00	35,40	39,49	33,37	24,25	23,10	23,70
	49,00	39,25	42,33	43,29	36,66	26,65	23,85
	65,8	65,7	65,7	65,7	65,7	65,8	65,8

Glossaire

BAII

Bénéfice avant intérêts et impôts (également appelés « résultat opérationnel »)

BAIIA

Correspond au BAII plus l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles

BAIIA AJUSTÉ

S'entend du BAIIA compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société

CAPITAL TOTAL

S'entend de la dette consolidée majorée des capitaux propres après les participations ne donnant pas le contrôle

CAPITAL TOTAL NET

S'entend du capital diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

CHARGES FINANCIÈRES

S'entendent des charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti plus les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassés à partir des autres éléments du résultat global

COUVERTURE

S'entend d'un instrument financier utilisé pour gérer le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque énergétique ou autre risque marchandises, en effectuant une opération qui compense la position existante

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

S'entendent des paiements effectués pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement

DETTE CONSOLIDÉE

S'entend de toute dette consolidée portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente

DETTE CONSOLIDÉE NETTE

S'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

DETTE NETTE SUR LE CAPITAL TOTAL NET

S'entend de la dette consolidée diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, divisée par la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et équivalents de trésorerie, plus les capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

S'entendent des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, majorés des produits tirés de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement

MARGE BRUTE

S'entend du profit brut divisé par les ventes

MARGE DU BAIIA

S'entend du BAIIA divisé par les ventes

MARGE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

S'entend du résultat opérationnel divisé par les ventes

MARQUE PRIVÉE

S'entend de la marque de produits appartenant à la Société, laquelle assure également sa mise en marché et sa distribution

NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS

S'entend du nombre d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires de catégorie B en circulation rajusté pour tenir compte de la période pendant laquelle les actions ont été en circulation durant l'exercice considéré

PROFIT BRUT

S'entend des ventes moins le coût des ventes

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES (« RCP »)

S'entend du résultat net disponible pour les actions ordinaires, divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, après les participations ne donnant pas le contrôle

RÉSULTAT NET AJUSTÉ

S'entend du résultat net compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Également appelé Bénéfice avant intérêts et impôts (« BAII »). S'entend du résultat net avant les participations ne donnant pas le contrôle, les charges financières (après les produits financiers) et l'impôt sur le résultat

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

S'entend du résultat opérationnel compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance opérationnelle sous-jacente de la Société

TCAC

Taux de croissance annuel composé

VALEUR COMPTABLE PAR ACTION ORDINAIRE

S'entend des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle, minorés des actions privilégiées, divisés par le total des actions ordinaires en circulation

VENTES AJUSTÉES

S'entendent des ventes compte non tenu de l'incidence de l'acquisition des 236 postes d'essence et des activités de dépanneur connexes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012

VENTES DES MAGASINS COMPARABLES

S'entendent des ventes des magasins situés aux mêmes emplacements au cours des deux exercices de présentation

Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs

Empire Company Limited

Siège social

115 King St.

Stellarton (Nouvelle-Écosse) B0K 1S0

Téléphone : 902 755-4440

Télécopieur : 902 755-6477

www.empireco.ca

Relations avec les investisseurs et renseignements

Les actionnaires, les analystes et les investisseurs sont priés de faire part de toute demande de renseignements financiers à :

Stewart H. Mahoney, CFA

Vice-président, Trésorerie et Relations avec les investisseurs

Courriel : investor.relations@empireco.ca

Les communications relatives aux relevés des investisseurs, y compris les changements d'adresse ou de propriété, les certificats perdus et les formulaires aux fins de l'impôt, doivent être adressées directement à l'agent des transferts et à l'agent comptable des registres de la Société, Société de fiducie CIBC Mellon, A/S Société canadienne de transfert d'actions inc.*

Sites Web des filiales

www.sobeyscorporate.com

Agent des transferts

Société de fiducie CIBC Mellon

A/S Société canadienne de transfert d'actions inc.*

Service aux investisseurs

C.P. 700, Succursale B

Montréal (Québec) H3B 3K3

Téléphone : 1 800 387-0825

Courriel : inquiries@canstockta.com

* La Société canadienne de transferts d'actions inc. exploite les activités d'agence de transferts au nom de la Société de fiducie CIBC Mellon pendant une période transitoire.

Envois multiples

Il se peut que les actionnaires ayant plus d'un compte reçoivent du courrier pour chaque compte. Dans ce cas, ils doivent communiquer avec Société de fiducie CIBC Mellon, A/S Société canadienne de transfert d'actions inc. au 1 800 387-0825 pour mettre fin aux envois multiples.

Dates de clôture des registres et dates de versement des dividendes pour l'exercice 2014

Date de clôture des registres	Date de versement
15 juillet 2013	31 juillet 2013
15 octobre 2013*	31 octobre 2013*
15 janvier 2014*	31 janvier 2014*
15 avril 2014*	30 avril 2014*

*Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Actions en circulation

Au 27 juin 2013

Actions de catégorie A sans droit de vote	33 687 747
Actions ordinaires de catégorie B	34 260 763

Assemblée générale des actionnaires

Le 12 septembre 2013, à 11 h (HAA)

Empire Studio 7 Cinemas

612 East River Road

New Glasgow (Nouvelle-Écosse)

Inscription des actions

Bourse de Toronto

Symboles boursiers

Actions de catégorie A sans droit de vote – EMP.A

Volume moyen des opérations quotidiennes sur l'exercice de 52 semaines (TSX : EMP.A)

62 598

Banques

Banque de Montréal

Banque Scotia

Banque Tokyo-Mitsubishi

Banque Canadienne Impériale de Commerce

Banque Nationale du Canada

Rabobank

Groupe Financier Banque TD

Avocats

Stewart McKelvey

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Auditeurs

Grant Thornton, LLP

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Merci

Nous adressons des remerciements particuliers aux employés qui figurent sur les photographies du rapport annuel, lesquelles démontrent comment notre entreprise prend vie jour après jour



Une passion *pour les produits alimentaires*

Cette passion pour les produits alimentaires a été le principal ingrédient de notre réussite depuis que J.W. Sobeys a lancé son entreprise à Stellarton (Nouvelle-Écosse) voilà plus d'un siècle. Aujourd'hui, Empire est devenue une société à capital ouvert de premier plan au Canada, dont les ventes annuelles dépassent 17 milliards de dollars et dont les perspectives de croissance semblent certaines. Nous continuerons de faire de notre mieux devant les occasions qui se présentent, en concentrant toute notre énergie et toutes nos ressources sur les métiers que nous maîtrisons le plus – la vente au détail de produits alimentaires et l'activité immobilière connexe.